

UNIVERSITY OF CAPE COAST

ÉTUDE DE L'EMPLOI DU DISCOURS RAPPORTÉ DANS

L'EXPRESSION ORALE DES APPRENANTS DE FLE DE

L'UNIVERSITE DE CAPE COAST

BY

MENSAH KUDAFI

Thesis submitted to the Department of French, Faculty of Arts, College of Humanities and Legal Studies, University of Cape Coast, in partial fulfilment of the requirements for the award of Master of Philosophy degree in French

MAY 2016

## DECLARATION

### Candidate's Declaration

I hereby declare that this thesis is the result of my own original research and that no part of it has been presented for another degree in this university or elsewhere.

Candidate's Signature..... Date:.....

Name: Mensah Kudafa

### Supervisors' Declaration

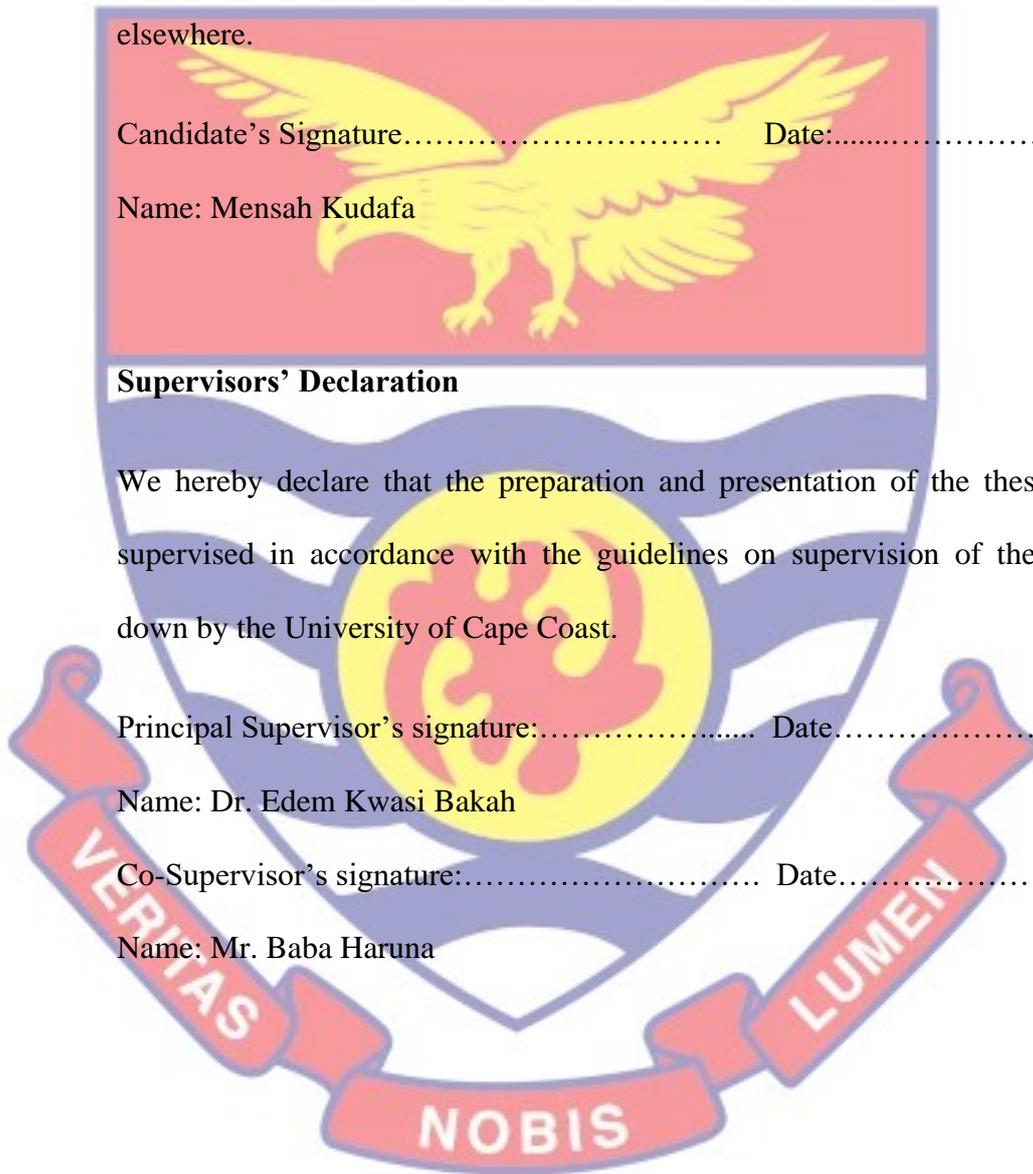
We hereby declare that the preparation and presentation of the thesis were supervised in accordance with the guidelines on supervision of thesis laid down by the University of Cape Coast.

Principal Supervisor's signature:..... Date:.....

Name: Dr. Edem Kwasi Bakah

Co-Supervisor's signature:..... Date:.....

Name: Mr. Baba Haruna



## ABSTRACT

This study examines the use of reported speech in the oral expression of level 400 students of the University of Cape Coast. A sample of 25 students were used in the study. These students are both from the Department of French in the Faculty of Arts and Department of Arts and Social Sciences Education (DASSE). The reported speech of the twenty-five students were analyzed using quantitative and qualitative methods. The findings revealed that the indirect speech was the most used in their oral expression hence, the most frequent. The study also found the use of introductory verb which is not characteristic of the spoken language. This implies that, instead of applying the rule governing the spoken language, they rather made use of the rule regarding the written language which requires the use of the introductory verb. While the majority of the students made use of « *dire* » which means « *to say* » to introduce the reported speech, only one person used « *déclarer* » and « *ajouter* » as verbs to introduce the reported speech. Some of the students could not however apply the rule that allows the change of tense from the direct reported speech to the indirect speech. Since the study revealed that the students have some degree of difficulties using the reported speech in their oral language, it was suggested that the Department of French should pay more attention to the teaching and learning of the reported speech in oral expression through dramatization and the use of modern technology in teaching.

## REMERCIEMENTS

Nous remercions Docteur Edem Kwasi Bakah, notre directeur de mémoire qui, malgré ses tâches multiples, nous a guidé lors de la rédaction de ce mémoire. Nous remercions aussi Monsieur Haruna Baba, le co-directeur de ce mémoire pour ses suggestions qui nous ont été très utiles à la rédaction de notre mémoire.

Nous voudrions également exprimer nos sentiments de gratitude à tous les professeurs du Département de français de l'Université de Cape Coast pour leurs encouragements qui nous ont poussé à achever notre travail.

Merci également à Emmanuelle Art, professeur au Centre International de Français de Rochefort et Kplaboa Yaovi Nicaise du Collège Martin Luther de Cotonou pour la lecture du travail. Nous remercions Jeremy Ofori, Georges Louakou, Paul Agobia, Torsu Mercy, Angelinus Kwame Negedu et Eunace Eshun pour leurs contributions.



DÉDICACE

À

Ma femme Vivian Kudafa et à ma fille Louisa Kudafa.



TABLE DES MATIÈRES

	Page
DÉCLARATION	ii
ABSTRACT	iii
REMERCIEMENTS	iv
DÉDICACE	v
TABLE DES MATIÈRES	vi
LISTE DES TABLEAUX	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
Introduction	1
Cadre général de l'étude	1
Problématique	8
Objectifs de l'étude	9
Questions de recherche	10
Justification du choix du sujet	10
Délimitation du champ de travail	10
Définitions de notions-clés	11
Répartition du travail en chapitres	15
Conclusion partielle	15
CHAPITRE UN : CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL ET	17
TRAVAUX ANTÉRIEURS	
Cadre théorique	17
Théorie de l'énonciation	17
Théorie de l'interaction	23
Cadre conceptuel	28

Code oral	28
Déictiques	32
Emploi des déictiques à l'oral	35
Grammaire/syntaxe de l'oral	44
Historique du discours rapporté	50
Discours rapporté du point de vue des grammairiens	51
Discours rapporté du point de vue linguistique	54
Quelques caractéristiques du discours rapporté à l'oral	56
Concept du discours	58
Différents types de discours rapporté	61
Travaux antérieurs	66
Conclusion partielle	72
<b>CHAPITRE DEUX : MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DE L'ÉTUDE</b>	74
Introduction	74
Public cible	74
Instruments de collecte des données	75
Questionnaire	75
Enregistrement	75
Description de la collecte des données	76
Description de la transcription	78
Procédure de la transcription	79
Code de transcription	81
Pré-test de l'instrument	85
Méthode d'analyse	86
Conclusion partielle	87

CHAPITRE TROIS : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES	88
Introduction	88
Emploi de verbes et de temps introducteurs	93
Emploi des connecteurs dans le discours rapporté par les apprenants	98
Emploi des déictiques dans le discours rapporté des apprenants	109
Déictiques spatiaux marquant le discours rapporté chez les apprenants	112
Emploi du passé composé dans le discours rapporté chez les apprenants	120
Emploi de l'imparfait dans le discours rapporté	121
Emploi du plus-que-parfait dans le discours rapporté	122
Emploi du futur simple dans le discours rapporté	124
Validation des questions de la recherche	127
Conclusion partielle	128
CHAPITRE QUATRE : CONCLUSION GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS	129
Conclusion générale	129
Recommandations	130
RÉFÉRENCES	133
ANNEXE A : QUESTIONNAIRE	140
ANNEXE B : TRANSCRIPTION DES DONNÉES ORALES	143

## LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 : Convention de transcription	82
Tableau 2 : Intervenants dans le discours rapporté oral	84
Tableau 3 : Nombre d'apprenants	89
Tableau 4 : Age	89
Tableau 5 : Parcours en apprentissage du discours rapporté	91
Tableau 6 : Fréquence de verbe introducteur dans le discours rapporté	97
Tableau 7 : Fréquence de temps introduisant le discours rapporté	98
Tableau 8 : Fréquence d'emploi des connecteurs chez les apprenants	102
Tableau 9 : Fréquence de types de discours dans l'expression orale	108
Tableau 10 : Fréquence des éléments discursifs dans le discours rapporté	117
Tableau 11 : Fréquence de temps de verbes dans le discours rapporté	126

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

### Introduction

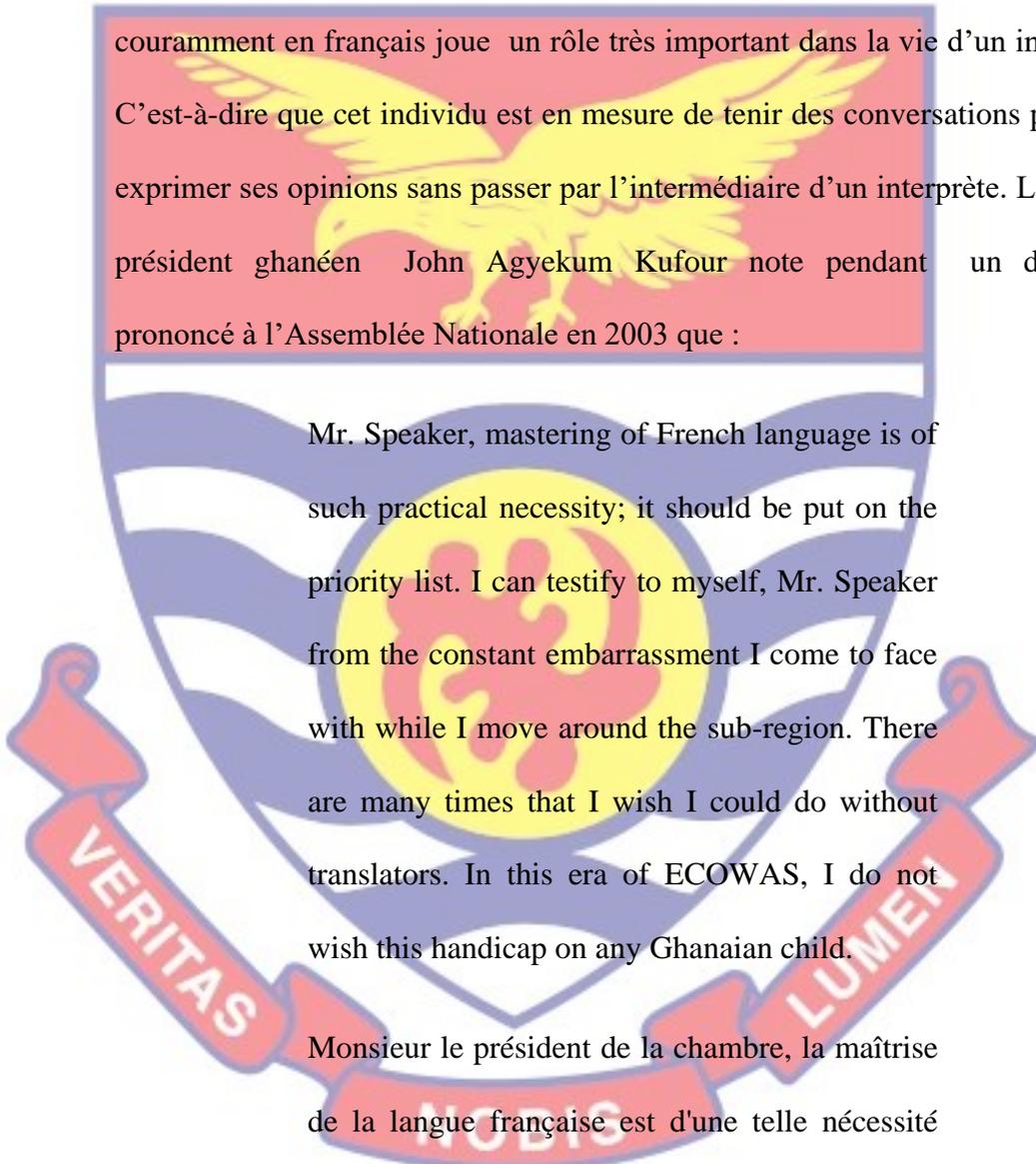
Cette partie de notre étude porte sur le cadre général, la problématique, les questions de recherche, la justification du choix du sujet, les objectifs, la délimitation du champ de l'étude, la définition de notions-clés, la répartition du travail en chapitres et la conclusion partielle.

### Cadre général de l'étude

Le français est une langue qui joue un rôle important au niveau international. La langue française représente en effet un outil de communication entre les Ghanéens et leurs voisins des pays francophones. L'importance de communiquer en langue française pour les Ghanéens et surtout leurs homologues ouest-africains, a été soulignée par Sabo (2010:11). Selon elle, « French as a means of communication will be very useful in West Africa Monetary Union as it will help the people of the ECOWAS member states to easily realize the mechanic's objective which is creation of common market».

D'après cet auteur, nous comprenons que le français en tant que moyen de communication sera très utile par exemple, à l'union monétaire de l'Afrique de l'Ouest. La langue française aidera les états membres de la CEDEAO à atteindre des objectifs économiques comme la création d'un marché commun. Ainsi, est-il très important pour les Ghanéens de s'exprimer en français.

Nous pensons que comprendre et parler le français permet à un individu de porter un autre regard sur le monde en communiquant avec les francophones de tous les continents et en s'informant grâce aux grands médias internationaux en langue française comme par exemple, TV5 Monde, France 24, Radio France Internationale. En plus, être capable de s'exprimer couramment en français joue un rôle très important dans la vie d'un individu. C'est-à-dire que cet individu est en mesure de tenir des conversations privées, exprimer ses opinions sans passer par l'intermédiaire d'un interprète. L'ancien président ghanéen John Agyekum Kufour note pendant un discours prononcé à l'Assemblée Nationale en 2003 que :



Mr. Speaker, mastering of French language is of such practical necessity; it should be put on the priority list. I can testify to myself, Mr. Speaker from the constant embarrassment I come to face with while I move around the sub-region. There are many times that I wish I could do without translators. In this era of ECOWAS, I do not wish this handicap on any Ghanaian child.

Monsieur le président de la chambre, la maîtrise de la langue française est d'une telle nécessité pratique qu'elle devrait être mise sur la liste prioritaire. Je peux témoigner, monsieur le président de l'embarras constant dans lequel je me retrouve lors de mes déplacements dans la sous-région. Il m'est arrivé plusieurs fois de

vouloir travailler sans traducteurs. En cette période de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest(CEDEAO), je ne souhaite ce handicap à aucun enfant ghanéen.  
(Notre propre traduction.)



Nous pouvons ajouter qu'être capable de parler la langue française est indispensable pour toute personne qui envisage de faire une carrière dans les grandes sociétés françaises. Parler la langue française constitue un atout pour trouver un emploi auprès des nombreuses multinationales françaises et francophones dans des secteurs d'activités variés. Au Ghana, le français est enseigné du Junior High School (JHS) au Senior High School (SHS) et presque dans toutes les universités y compris celle de Cape Coast.

L'objectif des enseignants ghanéens, c'est la promotion de l'apprentissage et l'amélioration des compétences des apprenants en langue française. C'est dans cette même perspective que le gouvernement français représenté par l'Ambassade de France au Ghana apporte des aides financières et matérielles aux universités du Ghana. Bakah et De-souza (2012a :358), suggèrent d'ailleurs que :

L'ambassade de France au Ghana peut désormais envisager d'inclure dans sa politique de financement des projets visant l'équipement des écoles pré-tertiaires (JHS et SHS) en matériels multimédia, destinés à la formation en FLE.

En d'autres termes, l'ambassade de France doit non seulement financer les universités comme elle le fait déjà, mais aussi toucher les écoles de premier et second cycles au Ghana.

À l'Université de Cape Coast, les étudiants apprennent le français du niveau 100 à 400. Selon Bakah (2010), il existe trois sections différentes interdépendantes qui se chargent de l'enseignement du FLE à l'Université de Cape Coast. Ces sections en charge de l'enseignement du français sont situées au sein de la Faculté des lettres modernes, la section du FLE du Département de pédagogie de lettres et de sciences sociales (DASSE) et de la section du FLE de l'Institut d'Éducation dans la Faculté des Sciences de l'Éducation. Bakah nous explique que le Département de français sert de base sur laquelle repose l'enseignement/apprentissage du FLE à l'Université. Il accueille aussi les étudiants des autres facultés. Ce qui signifie que les étudiants des autres départements bénéficient également des cours de FLE qu'il offre. Les cours dispensés par le Département de français comprennent essentiellement deux orientations : langue et littérature. Les cours de langue relèvent de l'expression orale, de l'expression écrite, de la traduction, du français de secrétariat, et de la linguistique tandis que l'enseignement de la littérature porte sur la littérature française, la civilisation française, la littérature et la civilisation africaine francophones (Bakah, 2010).

Il explique davantage que le DASSE constitue l'un des quatre départements de la Faculté des Sciences de l'Éducation. Ce département s'occupe de la didactique de toutes les matières d'enseignement. Ainsi, la section de français dispense des cours en curriculum et en méthodologie de l'enseignement du FLE pour les futurs enseignants. Pour ce qui est de la

connaissance langagière en FLE, ces étudiants suivent des cours au Département de français. Ils s'y inscrivent pour des cours d'expressions orale et écrite, de littératures africaine et française, de civilisations africaine et française, de linguistique et de traduction.

Selon Bakah (2010), l'Institut d'Éducation est principalement chargé de la formation des enseignants dans les Écoles Normales du pays. Sa section de français s'occupe donc de la formation des enseignants de français dans les Écoles Normales. La responsabilité de cette section comprend, entre autres, le développement du curriculum, l'évaluation et la supervision. À part cette charge, la section de français propose des cours à temps partiels aux enseignants du FLE dans les collèges. Ces cours portent principalement sur l'expression orale et écrite, le curriculum et la méthodologie de l'enseignement du FLE. Ce n'est que les étudiants en Lettres et en Sciences de l'Éducation qui sont principalement visés (Bakah, 2010). Cela implique que tous les étudiants du Département de français y compris ceux en année de licence doivent avoir une bonne compétence en langue française pour communiquer et rapporter un discours à l'oral.

L'importance de l'oral dans la vie courante est d'ailleurs soulignée par Léon et Léon (2004 : 8) : « Sur environ trois mille langues parlées dans le monde, seulement quelques trois cents sont transcrites dans un code graphique ». Cela implique que nous pouvons parler une langue sans savoir la lire et l'écrire comme le dit Blanche-Benveniste (2010:25): « dans nos sociétés actuelles, nous considérons que tout le monde - sauf cas pathologiques- sait parler. Tout le monde ne sait pas écrire ».

En France, le français écrit jouit d'une grande importance comme le précisent Riegel, Pellat et Rioul (1994 : 30) : « La norme du français est établie sur le modèle de l'écrit. L'oral est critiqué par la norme prescriptive ». Cela en fait, veut dire que la langue écrite, surtout en France, est considérée comme la meilleure par rapport à la langue parlée. Paradoxalement, nous avons observé que la forme orale ou parlée d'une langue semble être plus utilisée dans la vie courante et très importante dans l'apprentissage de la langue. Cette idée est partagée par Martinez (1996 : 91-92) lorsqu'il remarque que : « l'oral est le point de départ de l'apprentissage d'une langue ». De leur côté, Desmons, Ferchaud, Godin et Guerrieri (2005 : 19) en parlent beaucoup et insistent surtout sur le fait qu' : « un apprenant de FLE doit nécessairement communiquer oralement, ce qui suppose l'acquisition de compétences de compréhension et d'expression ». Autrement dit, celui qui apprend une nouvelle langue doit nécessairement se débrouiller à l'oral avant d'apprendre à écrire.

Le français comme toute autre langue, doit permettre à un locuteur/émetteur de mieux transmettre ses idées à son interlocuteur/auditeur dans une manière compréhensible comme le souligne Peytard et Genouvrier (1970 :7): « parler une langue n'exige rien de plus que l'effort minimal qui assure entre autrui-auditeur et moi-locuteur une certaine compréhension ». Nous convenons avec eux que la langue est un outil indispensable de la communication à l'oral pour fournir des informations. Cela implique que tous les apprenants d'une langue ou des langues, dans notre cas les apprenants en année de licence de FLE, doivent s'efforcer d'atteindre un niveau appréciable de compétence de communication en expression orale. Savoir s'exprimer à

l'oral va leur permettre de fournir des informations dont leurs interlocuteurs ne disposent pas auparavant comme l'explique Kerbrat-Orecchioni (1999 :14) : « communiquer serait avant toute chose faire savoir mettre l'interlocuteur en possession de connaissances dont il ne disposait pas auparavant ».

Un aspect de la langue (surtout de l'oral) qui exige que le locuteur donne ou demande des informations à son interlocuteur est le discours rapporté. Pour Morel et Danon-Boileau (1998 :129) : « Quant au discours indirect, il ne se rencontre guère que dans les demandes d'information ». Ainsi, il est important que celui qui donne l'information soit en mesure de rapporter de manière claire ce qu'on lui demande. Cette diffusion d'informations à travers le discours rapporté marque beaucoup le discours journalistique et pourrait manquer de clarté et d'objectivité en ce qui concerne le discours médiatique ou journalistique. Pourtant Charaudeau (2005) fait remarquer que le phénomène de la parole rapportée est l'un des grands enjeux des médias modernes parce que le rôle de la presse, aujourd'hui, est celui de reflet, miroir, écho des diverses paroles qui circulent dans l'espace public. En d'autres termes, les reportages des journalistes devraient en quelques sortes jouir d'une objectivité dans le but de fournir des informations nécessaires et exactes.

À notre avis ces reportages s'expliquent par le fait que les événements dont le journaliste témoigne sont le plus souvent de nature discursive. Soit que le discours lui-même constitue, pour le journaliste, un « événement » (Le premier ministre a déclaré que...) soit que l'événement relaté n'est connu du journaliste qu'à travers un témoignage comme par exemple : « *selon les pompiers, l'incendie s'est déclaré dans le sous-sol de*

*l'édifice* » (Exemple 1). Ajouter aux idées plus haut, dans des situations de combats, champs des batailles, réunions fermées, etc., il serait difficile pour les journalistes d'être en contact direct avec les événements pour témoigner ; ainsi les journalistes seraient obligés de se contenter de rapporter les déclarations et les commentaires des responsables ainsi que les témoignages des citoyens pour suivre l'évolution des événements. Vue ce contexte, la clarté et la fidélité du rapportage de l'information sont mises en cause.

Par conséquent, notre souci dans ce travail de recherche est d'étudier l'emploi du discours rapporté dans l'expression orale dans le but de déterminer les types de discours rapporté employés, ceux qui sont les plus fréquents, les éléments qui les caractérisent et les temps qui sont fréquents dans les paroles rapportées par les apprenants en année de licence de FLE de l'Université de Cape Coast.

### **Problématique**

À partir d'une pré-enquête avec des apprenants du Département du français de l'Université de Cape Coast, nous avons constaté qu'un nombre important des apprenants ressentent des difficultés à s'exprimer et surtout à rapporter des conversations. Ces difficultés émanent principalement des différentes transpositions dans le discours rapporté. Par exemple, voici le discours d'un apprenant **A** lorsque nous lui avons posé la question pour savoir comment a été le weekend ? Il nous a répondu : « *Le weekend a été super, j'ai visité mes parents à Accra. J'étais de retour hier* » (Exemple 2). Ensuite, nous avons demandé à son collègue **B** de nous rapporter ce que **A** a dit. Voici la réponse fournie par le collègue **B** : « *Il a dit que le weekend était*

*super, qu'il a visité ses parents à Accra. Il a dit qu'il était de retour hier»*  
(Exemple 3).

Le discours rapporté par l'apprenant **B** montre clairement qu'il a un problème au niveau de la manipulation de certains éléments grammaticaux, le temps des verbes et aussi de la structuration de la phrase. Le discours prononcé par l'apprenant **A** (c'est-à-dire le discours direct) aurait dû être rapporté au style indirect comme suit : « *il a dit que le weekend avait été super, qu'il avait visité ses parents à Accra et qu'il en était de retour la veille* » (exemple 4). Notre problématique consiste à décrire la façon dont les apprenants du niveau 400 en FLE à l'Université de Cape Coast rapportent les discours à l'oral. Car nous pensons que leurs reportages détermineront également leurs maîtrises du discours rapporté et leur niveau de compétence surtout à l'oral.

### Objectifs de l'étude

L'objectif de notre étude est d'étudier l'emploi du discours rapporté à l'oral des apprenants de la dernière année en FLE. Nous voulons :

1. identifier les types de discours rapportés qui caractérisent l'expression orale des apprenants du français de l'Université de Cape Coast.
2. décrire les caractéristiques du discours rapporté dans l'expression orale de ces mêmes apprenants.

## Questions de recherche

En ce qui concerne le discours rapporté à l'oral, les apprenants doivent maîtriser les éléments de la transformation d'un discours à un autre. Pour cela, notre étude cherche à répondre aux questions suivantes :

1. Quels types de discours rapportés caractérisent l'expression orale des apprenants de niveau 400 en FLE de l'Université de Cape Coast ?
2. Quelles sont les caractéristiques du discours rapporté dans l'expression orale des apprenants de la dernière année en FLE de l'Université de Cape Coast?

## Justification du choix du sujet

L'importance de cette étude ne peut pas être négligée parce qu'elle va faciliter la tâche aux enseignants du FLE. Ils pourront alors être en mesure d'avoir une idée sur la façon dont les apprenants rapportent les discours en français (dans les universités) et les aider également à résoudre les difficultés qui y sont liées. Le discours rapporté fait partie intégrante de l'expression orale. Selon Dubois et Lagane (2004), si nous reprenons une idée ou un énoncé pour un interlocuteur, cela revient à rapporter soi-même ou à le faire faire par une autre personne. En ce qui nous concerne, nous pensons qu'une étude sur l'emploi du discours rapporté à l'oral permettra également à d'autres apprenants d'améliorer leur niveau.

## Délimitation du champ de travail

L'étude du discours rapporté est un domaine très vaste que nous ne pouvons pas couvrir entièrement en ce qui concerne notre étude. De plus, le discours rapporté couvre les points de vue grammatical, linguistique et

littéraire avec les questions de polyphonie. Pour ne pas répéter les travaux qui ont été déjà effectués, nous avons donc choisi de faire une étude descriptive et de limiter nos observations et analyses à l'Université de Cape Coast parce que nous connaissons mieux le terrain sur lequel nous sommes actif ainsi que les apprenants avec lesquels nous intervenons. La connaissance du terrain et du public pour une meilleure analyse est d'ailleurs soulignée par Osuala (2001 :173): « There is a critical need for the researcher to spend a considerable amount of time in the research setting in order to examine, holistically and aggregately, the interactions, reactions and activities of subjects ». D'après Osuala, le chercheur doit ainsi passer un temps considérable dans le milieu où il mène l'enquête afin de bien examiner les interactions, les réactions et les activités du public auprès duquel l'enquête est conduite.

D'après Riegel et al. (1994 :597-601), Baylon et Fabre (1978:214) et Dubois et Lagane (2004 :212-213), il y a trois manières selon lesquelles les discours sont rapportés : le discours direct, le discours indirect libre et le discours indirect. Notre étude va examiner les discours rapportés par les apprenants en année de licence du Département de français de l'Université de Cape Coast.

### **Définitions de notions-clés**

Avant d'entamer le sujet proprement dit, nous voulons définir quelques notions clés que nous allons redécouvrir plus tard dans la discussion : Discours, énonciation, interaction, oral, discours direct, discours indirect libre, discours indirect, déictique, écrit.

## Discours

Selon Charaudeau et Maingueneau (2002 :186), le discours se définit comme : « L'utilisation, entre les hommes, de signes sonores articulés, pour communiquer leurs désirs et leurs opinions sur les choses ». En d'autres termes, quand les hommes utilisent des signes sous forme de sons pour communiquer, ou s'exprimer entre eux ils le font à travers un discours. Aux dires de Bakah (2010 :91), le discours : « Constitue une manifestation de la langue soit sous forme sonore, soit sous forme écrite dans les circonstances spécifiques ». C'est-à-dire que le discours est représenté sous forme de sons ou sous forme écrite et est réalisé dans des circonstances précises ou déterminées. Pour nous, les deux définitions ci-dessus cadrent bien avec notre étude dans la mesure où les discours des apprenants du niveau 400 sont réalisés dans des contextes spécifiques et ont servi à exprimer leurs opinions.

## Énonciation

L'énonciation s'oppose à l'énoncé comme l'acte se distingue du produit comme l'indiquent Riegel et al. (199 :576): « l'énonciation se distingue de l'énoncé, comme l'acte de fabrication du produit. L'énoncé est le produit, oral ou écrit, de l'acte d'énonciation ». Pour nous, cela implique que l'analyse d'une langue doit prendre en compte l'énonciation, dans la mesure où celle-ci laisse des traces dans l'énoncé.

## Interaction

Vion (1992 :17) définit l'interaction comme : « toute action conjointe, conflictuelle ou coopérative, mettant en présence deux ou plus de deux acteurs. À ce titre, il recouvre aussi bien les échanges conversationnels que les transactions financières ». Cette définition de Vion explique bien notre travail dans la mesure où les discours rapportés par les apprenants de niveau 400 sont des échanges conversationnels qui ont eu lieu entre au moins deux personnes.

## Oral

Pour Riegel et al. (1994 :52) : « l'oral présente une réalisation sonore produite par les organes de la parole qui mettent en jeu le sens auditif ». Autrement dit, l'oral est une manifestation de sons à travers les organes de la parole. Pour Guimbretière (1994 :4), l'oral est défini de la façon suivante : « c'est cette partie de la langue qui devient parole ». C'est-à-dire que c'est la partie du langage qui se manifeste en expression verbale. Le point de vue de ces deux auteurs, nous amène à accepter les productions des apprenants par la voix en français comme relevant de l'oral.

## Discours direct (DD)

Selon Baylon et Fabre (1978:214), on parle du discours direct quand : « le locuteur rapporte textuellement et objectivement les paroles (ou les pensées) des personnages ». Le discours direct implique à redire exactement ce qui est dit. Le Goffic (1994 :268) estime que: « l'énoncé rapporté est censé redonner fidèlement dans leur littéralité, les propos tenus par autrui ». Pour lui, il s'agit de n'ajouter ou de ne retrancher aucun élément. Wagner et Pichon

(1962 :40) expliquent que : « dans le style direct, l'énoncé est reproduit sous la forme exacte qu'il prend dans la parole ou dans la pensée ». Chez Grevisse (1980 :1409) : « le discours direct reproduit textuellement les paroles dites : c'est le discours cité par le narrateur, qui présente comme sortant directement de la bouche de celui qui parle les paroles prononcées ». Ici, le rapporteur semble l'auteur de ce qu'il dit alors qu'il ne l'est pas réellement. En somme, les citations de ces auteurs nous servent de base pour analyser et apprécier les discours rapportés par les apprenants à l'oral, c'est-à-dire le respect ou le non-respect de l'énoncé (discours) tel qu'il est émis.

#### **Discours indirect libre (DIL)**

Pichon (1991 :37) pense que : « Le style indirect libre participe à la fois du style direct et du style indirect ». C'est-à-dire qu'il combine des moyens propres au discours direct et au discours indirect. La définition de Pichon va nous permettre de détecter avec précision à quel discours rapporté nous avons à faire dans la production des apprenants.

#### **Déictique**

Selon Charaudeau et Maingueneau (2002 :158), le terme déictique : « désigne un des grands types de référence d'une expression. Celle où la référence est identifiée à travers l'énonciation de cette même expression ». En d'autres termes, l'interprétation du déictique dépend de la situation de communication. L'explication de Charaudeau et Maingueneau va nous permettre non seulement de savoir si les déictiques utilisés sont conformes à la situation d'énonciation, mais aussi d'apprécier l'interprétation qu'en font les rapporteurs.

## Écrit

Pour Riegel et al. (1994 :52) : « l'écrit présente une réalisation graphique sur un support matériel spécifique qui met en jeu la perception visuelle». D'après ces auteurs, l'écrit est la représentation orthographique des mots, des idées, sur un support capable d'être déchiffrés. Dans ce travail, nous nous sommes servi de l'écrit pour transcrire et analyser la production orale des apprenants.

### Répartition du travail en chapitres

Notre étude comportera quatre chapitres. Le premier chapitre présente le cadre conceptuel et les travaux antérieurs de notre étude sont dans le chapitre deux. Le deuxième chapitre est consacré à la méthodologie du travail de la recherche ; dans le troisième chapitre, nous aborderons la présentation et l'analyse des données au même titre que la validation des questions de l'étude. Le quatrième chapitre de notre étude abordera la conclusion générale de notre enquête et quelques suggestions.

### Conclusion partielle

Dans cette partie introductive, nous avons abordé le cadre général de notre étude, qui définit l'importance du français et plus particulièrement l'emploi du discours rapporté à l'oral. Nous partons de l'idée que toute langue sert à communiquer y compris la langue française. Ainsi, l'apprentissage du français présuppose son usage dans de diverses situations de communication d'où l'usage fréquent du discours rapporté à l'oral. Nous menons une étude descriptive sur l'emploi du discours rapporté dans l'expression orale des apprenants en licence du Département de français de l'Université de Cape

Coast. L'étude nous amène aussi à identifier les discours rapportés les plus fréquents, les caractéristiques qui y sont associées et les types dans leurs expressions orales. Le choix de notre étude se justifie par son appréhension du discours rapporté dans l'enseignement de FLE au Ghana. Finalement, nous avons classé notre étude en quatre chapitres.



## CHAPITRE UN

### CADRES THÉORIQUES ET CONCEPTUELS ET TRAVAUX

#### ANTÉRIEURS

##### Introduction

Dans ce chapitre, nous allons construire un cadre théorique sur lequel va reposer notre étude et aussi étudier les travaux déjà effectués dans notre domaine d'étude.

##### Cadre théorique

Pour une étude telle que la nôtre, il est important de nous inspirer de quelques théories afin de mieux appréhender les données de l'enquête. Nous avons choisi la théorie de l'énonciation et celle de l'interaction dans lesquelles nous inscrivons notre étude.

##### Théorie de l'énonciation

Charaudeau et Maingueneau (2002) nous rappellent que l'énonciation est un terme ancien en philosophie mais en ce qui concerne la linguistique, elle a fait l'objet d'un emploi systématique à partir des travaux de Bally (1932). Pour ces auteurs, l'énonciation constitue le pivot de la relation entre la langue et le monde. D'un côté, l'énonciation permet de représenter dans l'énoncé des faits mais d'un autre côté elle constitue elle-même un fait, un événement unique défini dans le temps et l'espace.

L'énonciation s'oppose à l'énoncé comme l'acte se distingue du produit comme l'indique Riegel et al. (1994 :576): « l'énonciation se distingue de l'énoncé, comme l'acte de fabrication du produit. L'énoncé est le produit,

oral ou écrit, de l'acte d'énonciation ». Pour nous, cela implique que l'analyse d'une langue doit prendre en compte l'énonciation, dans la mesure où celle-ci laisse des traces dans l'énoncé.

Chez Benveniste (1974 :80), l'énonciation est : « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». La définition de Benveniste a un lien avec celle de Ducrot et Anscombe (1976) citée par Kerbrat-Orecchioni (1999 :32). Pour ces derniers, l'énonciation est : « l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle ». À travers la définition de ces linguistes, nous comprenons que l'énonciation est un acte par lequel le langage humain est mis en situation par la personne qui l'utilise. Riegel et al. (1994 :575) précisent que : « le locuteur (ou énonciateur) adresse un énoncé à un allocutaire, dans des circonstances spatio-temporelles particulières. Ce faisant, il implante l'autre en face de lui comme partenaire et réfère au monde par son discours ». Ces auteurs ajoutent en plus, que tout acte d'énonciation se réalise dans une situation de communication particulière, caractérisé par plusieurs éléments constitutifs tels que les protagonistes fondamentaux, acteurs de la communication, les locuteurs et allocutaires qui se prêtent mutuellement des connaissances, un temps et un lieu spécifiques et des objets présents, qui constituent l'environnement perceptible des protagonistes. Nous retenons de cette définition que tout acte d'énonciation se réalise dans une situation de communication particulière, caractérisée par plusieurs éléments constitutifs : des protagonistes fondamentaux, acteurs de la communication, le locuteur et l'allocutaire, qui se prêtent mutuellement des connaissances à un temps spécifique et dans un lieu

spécifique ; des objets présents, qui constituent l'environnement perceptible des protagonistes.

Dans le même cas d'idée, Benveniste (1966 :251) affirme que : « ce sont des actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur ». Autrement dit, le locuteur s'inscrit dans l'énoncé par l'intermédiaire des éléments linguistiques tels que les déictiques spatiaux et temporels, les pronoms personnels etc. Ainsi, pour parler de « je, tu » et d'autres pronoms, Benveniste utilise le terme d'embrayeurs. Il entend par là, les pronoms qui désignent la personne qui énonce l'énoncé à l'instance qu'il a énoncée ; les pronoms personnels qui désignent les instances du procès de l'énonciation (je/tu ou nous/vous) opposés à la troisième personne (il/ils) qui désignent le référent dont on parle (la non personne) ; les déterminants qui organisent le monde de l'énoncé autour de l'instance d'énonciation (mon, ma, son, ce ...) et les temps du discours ou le point de repère qui sert à ancrer les indicateurs temporels est le moment d'énonciation (moment où je parle ou écris.).

L'idée de Benveniste est belle et bien épousée par Kerbrat-Orecchioni (1999), qui explique que l'énonciation a pour objet de décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments qui constituent le cadre énonciatif à savoir les protagonistes du discours; c'est-à-dire l'émetteur, le destinataire et la situation de communication. On peut considérer en effet que le locuteur et l'allocataire font partie intégrante de la situation de communication. Pour elle, la problématique de l'énonciation qui est la recherche de procédés linguistiques (modalisateurs, termes évaluatifs) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message

(implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la distance énonciative). En d'autres termes, c'est une tentative de repérage et de description des unités qui fonctionnent comme indices dans l'inscription et dans l'énoncé du sujet d'énonciation.

Selon Ducrot (1984 :178), il y a trois acceptions au terme d'énonciation :



Il peut d'abord désigner l'activité psychophysologique impliquée par la production de l'énoncé [...]. En une seconde acception, l'énonciation est le produit de l'activité du sujet parlant ; c'est-à-dire un segment de discours, ou, en d'autres termes, ce que je viens d'appeler "énoncé" [ ]. C'est donc une troisième acception que je retiendrai. Ce que je désignerai par ce terme, c'est l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé. La réalisation d'un énoncé est en effet un événement historique : existence est donnée à quelque chose qui n'existait pas avant qu'on parle et qui n'existera plus après. C'est cette apparition momentanée que j'appelle "énonciation".

Pour Ducrot, la première acception est que l'énonciation est une activité portant sur les opérations psychologiques liées au choix et à la mise ensemble des éléments articulés. La seconde est que l'énonciation désigne le

produit fabriqué du locuteur ou du sujet parlant, ce que nous pouvons nommer « énoncé ». Et finalement, la troisième acception conçoit l'énonciation comme un « événement historique » qui se déroule et s'achève à un moment donné. Bakah (2010) s'appuie sur Vion (2000) pour affirmer que ces trois acceptions sous-tendent les études qui ont été faites sur l'énonciation.

Les sujets qui sont à la base ou interviennent dans une énonciation sont désignés sous diverses appellations selon la fonction qu'ils remplissent ou sont appelés à remplir. Ces différents sujets sont de deux groupes. Le premier groupe renferme : locuteur, énonciateur, sujet parlant, etc. Le deuxième comprend destinataire, allocutaire, interlocuteur, etc.

Selon Charaudeau et Maingueneau (2002 :350), le locuteur : « désigne à l'origine la personne qui parle, c'est-à-dire celle qui produit un acte de langage dans une situation de communication orale ». Autrement dit, le locuteur est le sujet responsable de l'acte de langage et donc extérieur à lui. La définition du locuteur pour Charaudeau et Maingueneau (2002) est donc liée à la façon de concevoir l'acte de communication. Lorsque le locuteur se trouve à l'extérieur de l'acte tout lui en étant lié, on le désigne sous le vocable de « sujet parlant ». Ce même locuteur prend le nom « d'énonciateur » quand il se trouve à l'intérieur de l'acte de l'énonciation, affirment Charaudeau et Maingueneau (2002). Dans les écrits sur la linguistique et le discours, beaucoup de linguistes utilisent ces appellations de façon interchangeable et parfois ambiguë. Ce qui amène Ducrot (1984) à tenter une définition un peu plus claire pour ressortir la nuance. Pour lui, le sujet parlant est l'auteur empirique de l'énoncé, son producteur tout en étant extérieur à cela ; le locuteur est l'être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son

responsable ; l'énonciateur est un être de pure énonciation, celui qui détermine le point de vue d'où « les évènements » sont produits.

En ce qui concerne les sujets suivants: destinataire, allocutaire, interlocuteur, Charaudeau et Maingueneau (2002 :169) notent que : « le terme "destinataire" est employé pour désigner le sujet auquel s'adresse un sujet parlant lorsque celui-ci écrit ou parle ». En d'autres termes, le destinataire est la personne à qui on s'adresse soit par écrit soit à l'oral. L'interlocuteur selon Charaudeau et Maingueneau (2002 :326) désigne :

La personne qui dialogue, discute, converse avec une autre. Plus précisément, il désigne du point de vue de celui qui parle, la personne qui, dans un échange verbal oral, représente à la fois le "destinataire" du sujet parlant et celui qui a droit à prendre la parole à son tour, à répondre, à répliquer au précédent locuteur.

Pour Charaudeau et Maingueneau l'interlocuteur représente la personne qui participe ou prend part à un échange verbal et a droit à prendre la parole à son tour. Quant à l'allocutaire, Bakah (2010) s'appuie sur Maingueneau (1991) pour dire que le terme allocutaire étant le colléat de locuteur, s'emploie pour désigner celui à qui on parle ou celui à qui on parlera.

La théorie de l'énonciation cadre bien avec l'étude du discours rapporté dans l'expression orale des apprenants du niveau 400 à notre avis. Dans la situation énonciative, nous cherchons à examiner l'usage du discours rapporté à l'oral dans la totalité des énoncés émis par des apprenants en

licence qu'on peut considérer comme des énonciateurs dans le processus d'énonciation. Pour nous, les éléments linguistiques tels que les déictiques spatiaux et temporels, les déictiques de personne et les pronoms personnels que nous entreprenons d'étudier constituent probablement des traces de l'activité langagière des rapporteurs dans leurs énoncés. C'est en ce sens que nous empruntons la théorie de l'énonciation à notre étude.

Dans une situation d'énonciation verbale où les sujets sont appelés à réagir, on parlera d'interaction. Ainsi dit, nous abordons la théorie de l'interaction pour explorer son champ d'application.

### **Théorie de l'interaction**

L'interaction est un concept nomade. Apparu d'abord dans le domaine des sciences de la nature et des sciences de la vie, il a été, à partir de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle adopté par les sciences humaines pour les interactions communicatives. Vion (1992 :17) définit l'interaction comme : « toute action conjointe, conflictuelle ou coopérative, mettant en présence deux ou plus de deux acteurs. À ce titre, il recouvre aussi bien les échanges conversationnels que les transactions financières, les jeux amoureux que les matches de boxe ». Par cette définition, nous comprenons que l'interaction est une situation de communication qui met en présence deux ou plusieurs interlocuteurs.

Quant à Goffman (1973 :23), il donne une définition plus restrictive de l'interaction à savoir l'exclusion des interactions à distance ou différés. Ainsi, il affirme que :

L'interaction est une influence réciproque que les participants exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate des uns des autres ; par une interaction on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue des uns des autres; le terme « rencontre » pouvant aussi convenir.

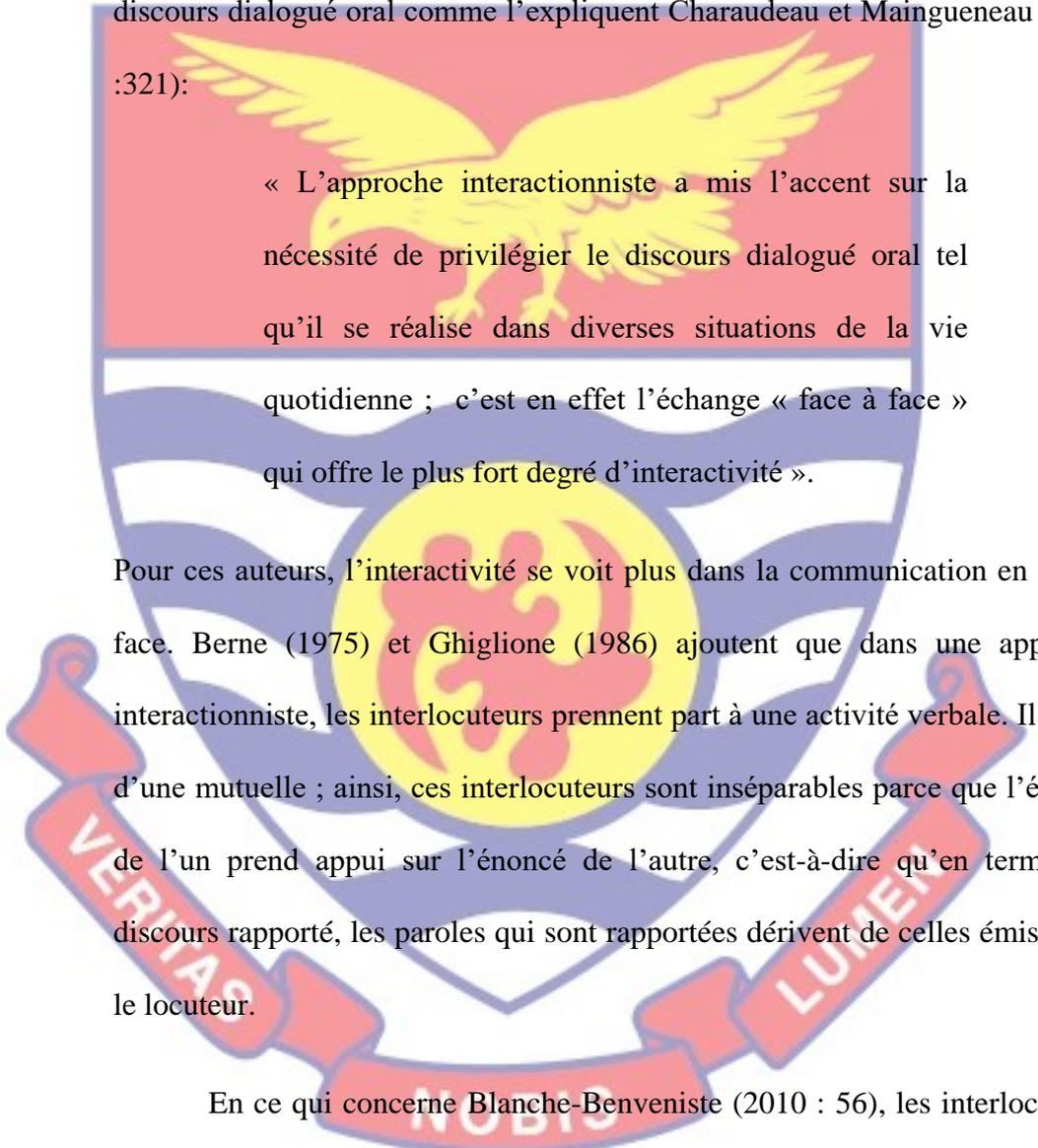
En d'autres termes, l'interaction consiste à exercer des actions verbales mutuelles qui tendent à influencer son interlocuteur lorsque ce dernier se trouve en présence immédiate.

Ce point de vue est aussi partagé par Charaudeau et Maingueneau (2002 :319) qui notent que : « l'interaction est un processus d'influence mutuelle qu'exercent les uns sur les autres, des participants à l'échange communicatif (ou interactants) ; mais c'est aussi le lieu où s'exerce ce jeu d'action et de réaction ». Ce que nous retenons de cette définition est que l'interaction est un ensemble d'évènements qui composent un échange communicatif complet, lequel se décompose en séquence et en échange.

En outre, Charaudeau et Maingueneau (2002 :320) ajoutent que l'interaction verbale implique l'échange langagier. Ainsi, ils postulent que : «le langage implique l'échange, donc une détermination réciproque et continue des comportements de tous les sujets engagés dans cet échange ;

parler c'est échanger et c'est changer en échangeant ». En d'autres termes, l'interaction signifie l'action de parler à son interlocuteur et en même temps apporter sa contribution sur un sujet donné en vue de l'influencer.

En analyse du discours, l'approche interactionniste privilégie le discours dialogué oral comme l'expliquent Charaudeau et Maingueneau (2002 :321):



« L'approche interactionniste a mis l'accent sur la nécessité de privilégier le discours dialogué oral tel qu'il se réalise dans diverses situations de la vie quotidienne ; c'est en effet l'échange « face à face » qui offre le plus fort degré d'interactivité ».

Pour ces auteurs, l'interactivité se voit plus dans la communication en face à face. Berne (1975) et Ghiglione (1986) ajoutent que dans une approche interactionniste, les interlocuteurs prennent part à une activité verbale. Il s'agit d'une mutuelle ; ainsi, ces interlocuteurs sont inséparables parce que l'énoncé de l'un prend appui sur l'énoncé de l'autre, c'est-à-dire qu'en termes de discours rapporté, les paroles qui sont rapportées dérivent de celles émises par le locuteur.

En ce qui concerne Blanche-Benveniste (2010 : 56), les interlocuteurs s'entraident constamment :

Le mode de production de langue parlée fait que les locuteurs hésitent, répètent, se corrigent et laissent certaines parties inachevées. On peut y

avoir autant d'accidents qui trahissent la langue et qui ne méritent pas qu'on s'y attarde. C'est le parti le plus traditionnel. On peut au contraire y voir des indices précieux pour comprendre comment se forment les discours et comment le

langage se met en œuvre.

De cette assertion, il est évident que les interlocuteurs peuvent s'échanger les structures et les phrases et s'entraider afin de trouver le mot correct, ce qui conduit au changement du tour de parole.

Nous pouvons ajouter à ces phénomènes de l'interaction, l'utilisation des locutions phatiques comme *hein? n'est-ce pas? ou vous voyez?* qui servent à contrôler si l'interlocuteur suit ce qui a été dit. À ces locutions ci-dessus s'ajoutent des exemples plus spécifiques ainsi que les éléments suivants chez plusieurs linguistes : hésitations, pauses, corrections, chevauchements de parole, répétitions et inachèvements selon Blanche-Benveniste (2010). Elle ajoute en plus que ces éléments, liés au processus de production, sont des aspects tout à fait naturels dans le discours oral. Ils ne gênent pas l'interlocuteur qui se concentre sur ce que la personne en question veut dire, non sur la forme exacte et littérale de son discours dont l'interlocuteur ne se rend compte que si tout est transcrit. Pour Blanche-Benveniste (2010 : 58), ces éléments relèvent d'une : « particularité du mode de production de langue parlée. Cette particularité, qui n'a pas de correspondance dans la langue écrite ordinaire, peut paraître difficile à saisir dans la transcription écrite, alors qu'elle passe inaperçue dans la saisie de la production orale ». Pour elle, ces éléments ne perturbent pas le discours oral. Ce sont plutôt des procédés qui ont

des fonctions importantes dans la langue parlée : par exemple, les pauses peuvent servir non seulement comme marque d'insistance mais aussi pour laisser du temps au locuteur pour réfléchir à ce qu'il va dire et garder son tour de parole.

Parfois, en cherchant des mots, le locuteur a recours à des expressions telles que « j'arrive plus à trouver le nom », par exemple comme le stipule Blanche-Benveniste (2010 : 26): « en parlant, chacun de nous cherche ses mots, et en énumère plusieurs avant de trouver le bon ». C'est à dire que, dans la langue parlée, le locuteur s'interroge sur l'emploi du terme exact, ce qui se traduit par des commentaires métalinguistiques (comme on dit, comment dire, non pas..., mais...etc.) ou par l'utilisation de termes vagues comme « truc, machin ». En relation avec notre étude, évidemment lors des narrations des discours qui seront rapportés par les apprenants de licence, les éléments informateurs comme les gestes par exemple, ne seront pas évités. Lorsqu'un apprenant oublie un mot ou le nom d'une chose, ce dernier peut le décrire à travers les gestes. Une fois que le rapporteur est au courant de ce dont il est question, il n'aura aucune difficulté à rapporter et à fournir cette information. De plus, les hésitations et les pauses servent parfois de stratégie au rapporteur pour trouver les bons mots et expressions auxquels on s'attend.

En résumé, nous retenons que dans une situation interactionniste deux dimensions sont à considérer comme mentionné plus haut, c'est à dire les influences réciproques qui peuvent s'exercer et le lieu dans lequel ces actions se déroulent. Considérant la première dimension qui consiste à influencer son interlocuteur, les apprenants rapporteurs s'efforceront de montrer leur maîtrise de la langue française. Vu le milieu purement universitaire dans lequel se

déroule l'interaction, les apprenants feront tout leur possible pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Après avoir abordé les théories sur lesquelles notre étude se repose, nous allons maintenant établir un contexte qui servira à déterminer les différents concepts qui ont un lien avec notre travail.

### **Cadre conceptuel**

Sous cette rubrique, nous allons présenter les grandes lignes du discours rapporté précisément en ce qui concerne l'expression orale.

#### **Code oral**

Les messages linguistiques sollicitent une double réalisation, soit à l'oral soit à l'écrit. Par exemple à l'oral, nous avons besoin d'un organe d'audition pour la compréhension comme le soulignent Riegel et al. (1994 :52) : « l'oral présente une réalisation sonore produite par les organes de la parole qui met en jeu le sens auditif ». Autrement dit, l'oral est une manifestation de sons à travers les organes qui produisent la parole. Le sens d'audition est alors en jeu pour la compréhension. Ainsi dit, la personne qui est dans l'acte de communication joue le rôle d'émetteur ou de récepteur.

Selon Peytard et Genouvrier (1970 :17) : « un message oral s'échange entre un émetteur et récepteur, dans le cas de la conversation de manière immédiate : il n'y a pas ou pratiquement pas, de long intervalle de temps entre l'émission et la réception. Quand **A** a parlé, **B** peut à son tour prendre la parole; la réponse est instantanée. »

C'est-à-dire que quand un émetteur émet un énoncé, le récepteur peut à son tour prendre la parole à cause de l'existence d'un contact direct entre les interlocuteurs. Dans cette situation, le récepteur/interlocuteur peut manifester son accord ou désaccord. Cet avis est partagé par Riegel et al. (1994 :30) qui

affirment que : « la communication orale est immédiate et en situation ». Ce qui signifie que dans une conversation, il ne s'écoule pas assez de temps entre l'émission et la réception, les interlocuteurs sont présents dans une même situation spatio-temporelle.

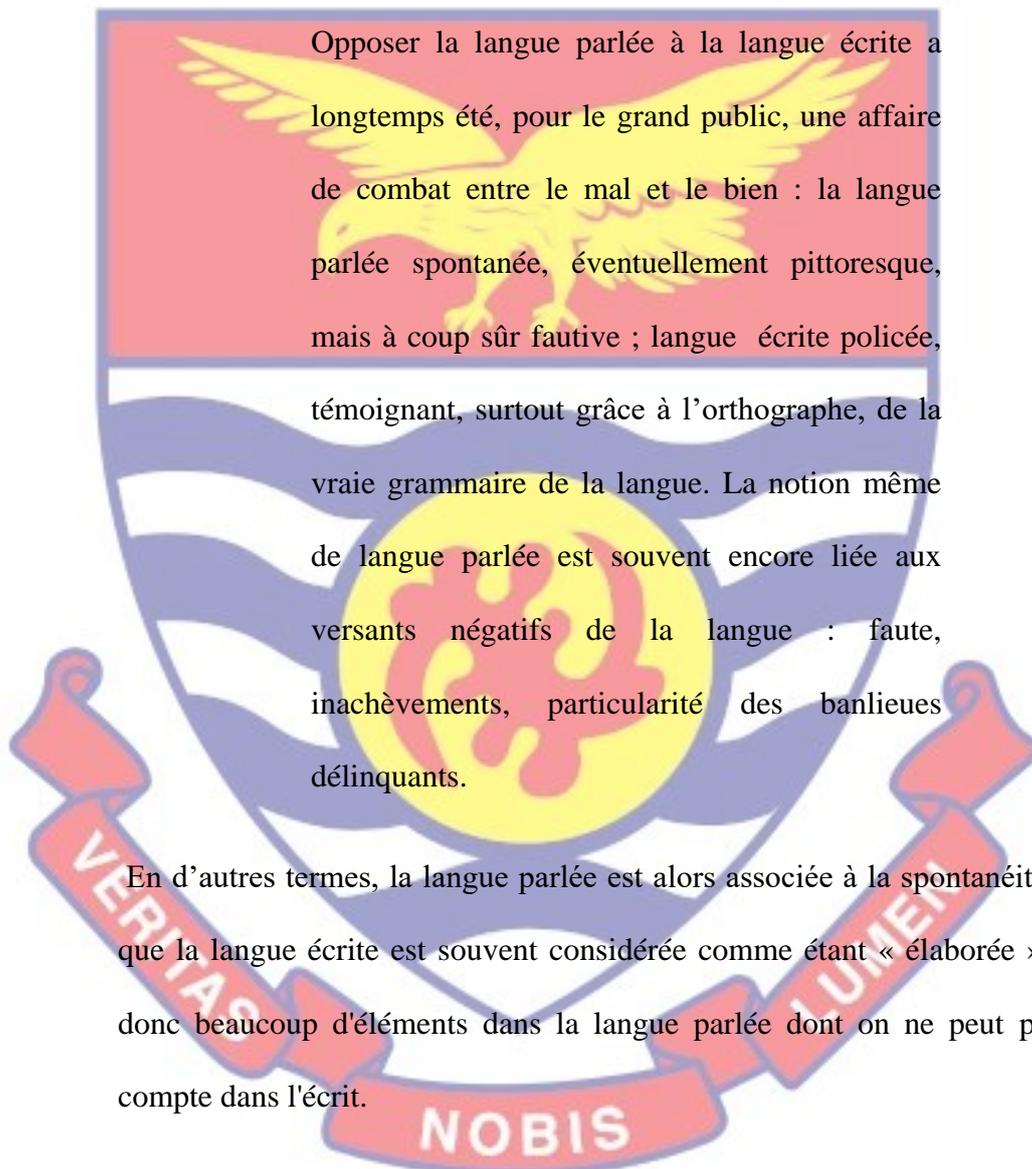
Aux dires de Kerbrat-Orecchioni (2005:30) : «il existe une sorte de dépendance des énoncés par rapport à leur contexte d'actualisation» ; C'est-à-dire que le discours oral place ensemble l'émetteur et le récepteur dans un même contexte de situation. Ces derniers emploient les éléments de référent qui complètent l'information de leur message.

En plus, le code oral emploie des éléments informateurs qui contribuent à la compréhension du message comme l'indiquent Peytard et Genouvrier (1970 :17):

Le message oral utilise des éléments informateurs que le message écrit ne retrouve de manière indirecte et imparfaite : les intonations, les pauses, le débit et les accents d'intensité sont extrêmement importants pour la compréhension du message par le récepteur.

En d'autres termes, le message oral fait souvent l'usage des éléments comme l'intonation, les pauses, les accents qui apportent plus d'informations que l'écrit ne possède pas. Peytard et Genouvrier (1970 :17) ajoutent également que : « toute communication orale s'accompagne du gestuel ». Autrement dit, la communication orale s'accompagne de gestes qui sont à notre avis des éléments qui complètent les informations que l'émetteur transmet.

Dans un autre paramètre relatif à l'oral, Blanche-Benveniste constate à plusieurs reprises que, la langue parlée évoque souvent des connotations négatives et qu'elle est opposée à la langue écrite et à la vraie grammaire. Ainsi Blanche-Benveniste (2010 :13) affirme qu' :



Opposer la langue parlée à la langue écrite a longtemps été, pour le grand public, une affaire de combat entre le mal et le bien : la langue parlée spontanée, éventuellement pittoresque, mais à coup sûr fautive ; langue écrite policée, témoignant, surtout grâce à l'orthographe, de la vraie grammaire de la langue. La notion même de langue parlée est souvent encore liée aux versants négatifs de la langue : fautes, inachèvements, particularité des banlieues délinquants.

En d'autres termes, la langue parlée est alors associée à la spontanéité tandis que la langue écrite est souvent considérée comme étant « élaborée ». Il y a donc beaucoup d'éléments dans la langue parlée dont on ne peut pas tenir compte dans l'écrit.

Cependant, malgré les différences, savoir s'il est possible de faire une distinction nette entre l'oral et l'écrit est une autre question à envisager que nous n'avons pas l'intention de traiter dans cette étude. Selon Blanche-Benveniste (2010 :45), au lieu de voir une opposition rigide, la linguistique

contemporaine a proposé qu'il y ait un continuum de pratiques différentes de la langue, tant par écrit que par oral, pour cela elle mentionne que :

La linguistique contemporaine a proposé des classements qui dépassent l'opposition trop rigide entre les deux seuls pôles de l'oral et de l'écrit. Il n'y aurait pas une opposition tranchée mais un continuum de pratiques différentes de la langue, tant par écrit que par oral. En analysant certaines caractéristiques, on peut classer ces pratiques en autant de genres. Les fautes de grammaire, dont on fait souvent grief à la langue parlée en général, n'y sont réparties de façon égale.

Cette citation renvoie aux genres littéraires (roman, poésie et théâtre) dans lesquels la grammaire et ses pratiques ne reçoivent pas les mêmes sanctions.

En rapport avec notre étude, le code oral se révèle important dans la mesure où il nous aide à apprécier le rapprochement et ses effets sur le rapportage des apprenants. C'est-à-dire que les interlocuteurs peuvent réagir par rapport à ce qui a été dit dans les deux sens. Sous un autre angle, le code oral nous permet aussi de savoir à quel genre littéraire notre exercice fait partie.

## Déictiques

Aux dires de Charaudeau et Maingueneau (2002 :158), le terme déictique : «désigne un des grands types de référence d'une expression. Celle où la référence est identifiée à travers l'énonciation de cette même expression». En d'autres termes, l'interprétation du déictique dépend de la situation de communication. Cette opinion est également partagée par Kerbrat-Orecchioni (1999 :41), chez qui les déictiques sont :

Les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication à savoir :- Les rôles que tiennent dans le procès d'énonciation et les actants de l'énoncé, - La situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire.

Par cette définition, nous comprenons que les déictiques sont les classes de mots dont le référent varie selon la situation de communication. En effet, pour rendre compte de la spécificité de leur fonctionnement sémantico-référentiel, les déictiques exigent la considération des éléments de la situation d'énonciation. En effet, le discours rapporté faisant partie intégrante du discours oral, ne cesse d'apparaître dans l'expression orale des apprenants du niveau 400 du Département de français de l'Université de Cape Coast. Notre

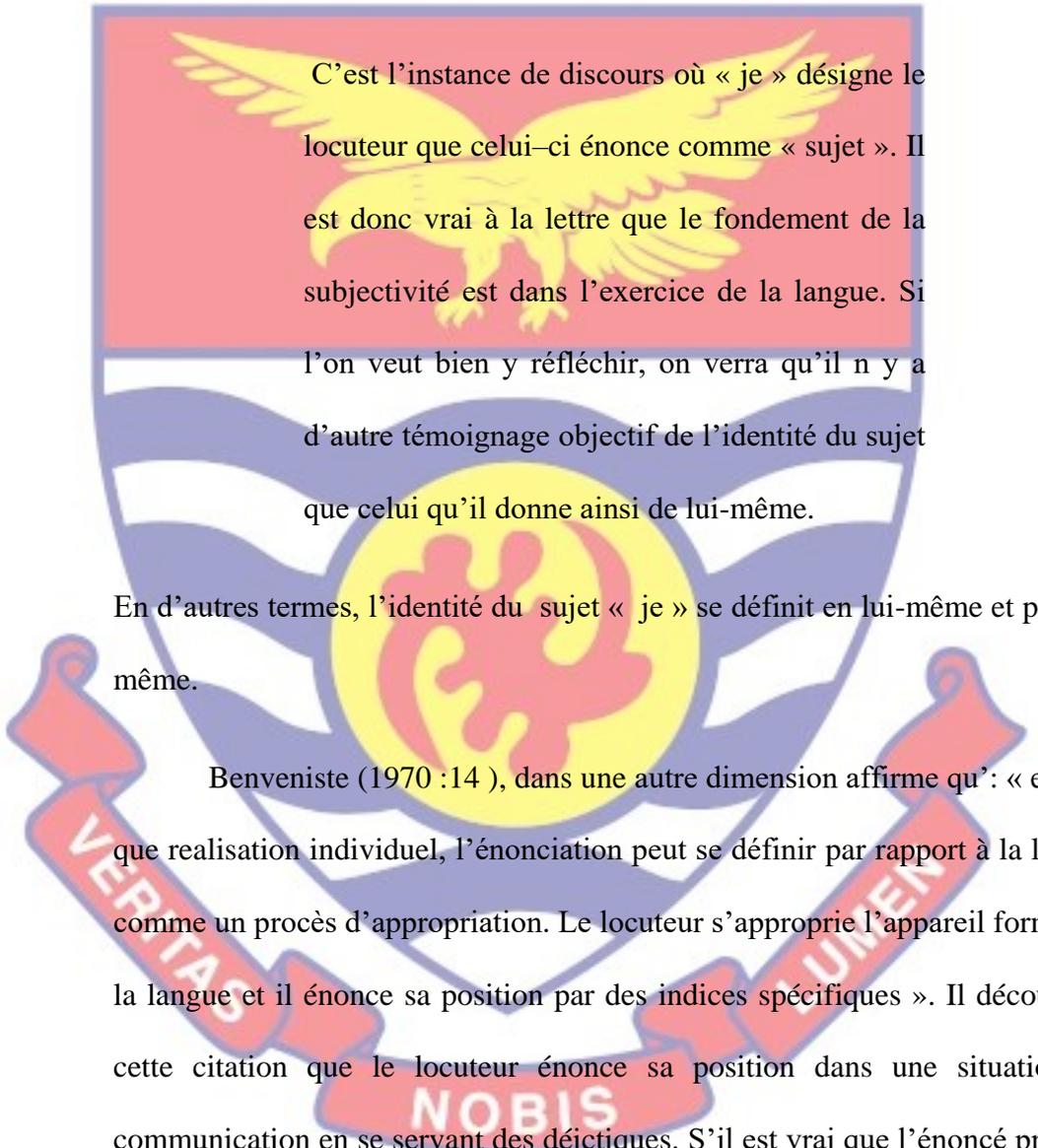
préoccupation dans cette étude est de décrire l'usage de ces déictiques et comment ils sont interprétés dans leur discours rapporté.

Le rôle des déictiques est très important dans l'interprétation et l'explication d'un discours. Pohl (1975) cité par Kerbrat-Orecchioni (1999:62) affirme que : « Parler c'est signifier, mais c'est en même temps référer : c'est fournir des spécifics à propos d'objets spécifiques du monde extralinguistique, lesquels ne peuvent être identifiés que par rapport à certains points de référence ». D'après l'auteur, on parle pour signifier, référer et fournir des spécifics ; ainsi, ces spécifics ne peuvent être identifiées que par les points de référence que sont les déictiques.

Dans la même vision, Culioli (1973) parle plutôt de systèmes de repérage. En d'autres termes, le système de repérage deictique, loin d'être le seul auquel puisse recourir les langues naturelles, est à la fois le plus important, et sûrement le plus original. Il a la particularité de s'effectuer par rapport à quelque chose qui lui est extérieure et hétérogène : les données concrètes de la situation de la communication. Les unités deictiques ont ainsi pour vocation tout en appartenant à la langue, de la convertir en parole. D'après Kerbrat-Orecchioni (1999 :62) : « le « je » du code appartient à tout le monde ; mais parler c'est se l'approprier ainsi que les formes du présent, c'est organiser son discours sur le monde, donc le monde lui-même, autour des trois repères du je/ici/maintenant ». De cette citation, il est évident que toute parole est égocentrique. Cette parole permet au « locuteur » de se constituer en sujet (identique à lui-même d'un acte de parole à l'autre, puisque toujours désignable par le même signifiant « je »). Afin de structurer l'environnement

spatio-temporel, les déictiques sont à considérer comme des unités de langue et de discours au même titre que toute unité linguistique.

Pour Benveniste (1966 :262 ), les déictiques rendent possible l'activité discursive quand il affirme que :

The watermark is the crest of the University of Cape Coast. It features a shield with a red top section containing a yellow eagle with wings spread. Below the eagle is a blue and white wavy band. At the bottom of the shield is a yellow circle with a red stylized figure. A red ribbon scrolls across the bottom of the shield with the Latin motto 'VERITAS LIBERABIT VOS' and the word 'NOBIS' below it.

C'est l'instance de discours où « je » désigne le locuteur que celui-ci énonce comme « sujet ». Il est donc vrai à la lettre que le fondement de la subjectivité est dans l'exercice de la langue. Si l'on veut bien y réfléchir, on verra qu'il n'y a d'autre témoignage objectif de l'identité du sujet que celui qu'il donne ainsi de lui-même.

En d'autres termes, l'identité du sujet « je » se définit en lui-même et par lui-même.

Benveniste (1970 :14 ), dans une autre dimension affirme qu' : « en tant que réalisation individuel, l'énonciation peut se définir par rapport à la langue comme un procès d'appropriation. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position par des indices spécifiques ». Il découle de cette citation que le locuteur énonce sa position dans une situation de communication en se servant des déictiques. S'il est vrai que l'énoncé procède de l'énonciation et que le discours est un énoncé, l'acte de l'énonciation n'est rendu possible que lorsque l'homme dispose du seul moyen de le vivre maintenant et de l'actualiser par le moyen du discours.

En somme, l'oral spontané utilise le plus souvent les déictiques comme le soulignent Riegel et al. (1994 :36): « la communication orale se réalisant en situation, l'emploi de déictiques y sont fréquents. On observe une fréquence bien plus élevée qu'à l'écrit ». En prenant appui sur cette citation et

vue l'importance des déictiques mentionnés plus haut, nous nous donnons comme tâche de décrire la manière dont les déictiques sont utilisés dans les discours rapportés par les apprenants du niveau 400.

### **Emploi des déictiques à l'oral**

Kerbrat-Orecchioni (1999) identifie les déictiques telles que : les déictiques de personne et de non personne, les déictiques spatiaux et les déictiques temporels qui peuvent définir le discours rapporté.

### **Déictiques de personne (je, tu, nous, vous)**

D'après Maingueneau (1999 : 21) :

« Je » dans un énoncé déterminé ; est « tu » celui à qui ce « je » dit « tu ». C'est l'acte de dire « je » qui donne le référent de « je », de la même manière que c'est l'acte de dire « tu » à quelqu'un qui fait de lui l'interlocuteur. On ne peut donc connaître le référent de « je » et « tu » indépendamment des emplois qui en sont faits, des actes d'énonciation individuels.

Par la remarque de Maingueneau, le « je » et « tu » représentent des purs déictiques parce que le référent de chacun d'eux s'identifie de manière

univoque par rapport au locuteur. Le « je » et le « tu » pour Benveniste (1974) sont de véritables personnes de l'énonciation en ce sens qu'ils renvoient respectivement à une « réalité de discours ». Le « je » est ainsi un locuteur singulier animé alors que « tu » est un singulier animé à qui l'on parle. Cependant, dans le monde littéraire où les inanimés prennent la parole, le « je »

» et le « tu » désignent ces inanimés. Abordant dans le même sens, Maingueneau (1999 : 22) fait remarquer que : « dans l'échange linguistique tout « tu » est un « je » en puissance et tout « je » est un « tu » en puissance, les rôles s'inversant indéfiniment dans le jeu du dialogue». C'est-à-dire que les rôles de locuteur et de l'allocutaire s'échangent au cours du dialogue.

À part le « je » et « tu », nous avons le « nous » et « vous » qui sont dans la même catégorie de déictiques de personne. Le « nous » et le « vous » peuvent s'inverser les rôles en tant que locuteur et interlocuteur au cours d'une interaction verbale.

Pour Riegel et al. (1994 :196) :

« nous, vous, » sont des pronoms sans antécédent dont le référent est identifié à partir de la situation du discours où ils sont employés.

Le « nous » renvoie à tout ensemble de personnes comprenant le locuteur. Exemple:

«ce jour-là, nous avons organisé un pique-nique» → « ce jour-là les voisins, les enfants, quelques amis et moi nous avons organisé un pique-nique.

En ce qui concerne le « nous », Bakah (2010) s'appuie sur Maingueneau (1999) pour dire que l'emploi du « nous » à la place de « je » répond à celui du « vous » « de politesse » à la place de « tu », dans un sens plus élargi. Dans les deux cas, la forme marquée de l'opposition, c'est-à-dire le pluriel, permet de moduler la prise en charge de l'énonciation par le locuteur. La langue n'est donc pas un simple instrument, un outil neutre au fonctionnement homogène, indifférent aux usages diversifiés qui en sont faits. Elle a un fonctionnement pluriel : selon les types de situations de communication (statut social des interlocuteurs, code oral/écrit, type de discours...), des arrangements originaux se mettent en place. Chez Riegel et al. (1994), le « Vous » désigne aussi n'importe quelle pluralité de personnes comprenant au moins un « tu » mais excluant un « je ». Par exemple, « *Vous nous rejoindrez le lendemain* » (exemple 3) veut dire que « *le grand-père, les enfants et toi, vous nous rejoindrez le lendemain* ». Dans un sens de politesse comme déjà mentionné, le « vous » également renvoie à l'utilisation de « tu ». Cela dit, nous allons maintenant parler des possessifs utilisés comme déictiques de personne.

### **Possessifs**

Les couples « je-tu » et « nous –vous » ne sont pas les seuls déictiques de personne. Certains adjectifs ou déterminants et pronoms possessifs font parties également de ce groupe. Maingueneau (1999 : 23) les illustre comme suit : « 1. mon, ton, nos, vos + N = le N de moi, toi, nous, vous ; 2. le mien, le tien, le nôtre, le vôtre = le – de moi, de toi, de nous, de vous ». Grevisse (2005) explique en partie la première série en nous faisant comprendre que le déterminant possessif indique que les choses ou les êtres désignés par le nom

ont une relation avec une personne grammaticale : celui qui parle, celui à qui l'on parle celui ou ce dont on parle. Cette relation est celle de la possession ou l'appartenance, mais n'importe quel type de rapport qu'exprime le complément déterminatif d'un nom. Dans la deuxième série, il découle qu'il y a une relation pronominale de N (phénomène d'anaphore) par rapport à la première série. *La femme de Mensah est belle, la tienne (= la femme de toi) aussi* (exemple 5).

### **Déictiques de non personne (il, elle)**

Maingueneau (1999 :21) remarque que la grammaire scolaire nous oblige à limiter les déictiques de personne et non-personne au même niveau linguistique. Pour lui, ces déictiques sont des éléments différents selon la situation d'énonciation. Pour cela, il affirme qu' :

Étudier « je » et « tu », c'est inévitablement rencontrer la traditionnelle catégorie de la personne. L'apprentissage de la conjugaison à l'école nous habitue à mettre sur le même plan je, tu, il (les trois personnes), tendance renforcée dans la grammaire traditionnelle par leur commune appartenance à la classe des pronoms personnels. En fait, une telle présentation est dangereuse, contribuant à masquer la ligne de partage fondamentale qui sépare le couple « je » et, « tu » de ce que Benveniste appelle la non-

personne et que le « il » des conjugaisons représente très imparfaitement.

Il découle de cette affirmation que « il » et « elle » sont des déictiques de non-personne parce qu'ils sont susceptibles de renvoyer soit au contexte verbal, soit au contexte situationnel.

### Emploi de « on »

Selon Riegel et al. (1994 :197 ) :

Le pronom « on » uniquement employé comme sujet, vérifie pleinement sa définition dans les mots croisés : «un vague sujet ». Sa valeur de base est, en effet, celle d'un pronom indéfini renvoyant à une personne ou à un ensemble de personne d'extension variables, que le locuteur ne peut ou ne veut pas identifier de façon plus précise : On a sonné. En Bavière, on boit beaucoup de bière. Cette indétermination le rend apte à fonctionner comme substitut de tous les autres pronoms personnels en rejetant leur référent dans l'anonymat.

En d'autres termes, employer « on » revient pour le locuteur de s'autodésigner tout en se confondant dans la masse anonyme de ses semblables. Les déictiques de personne et de non-personne étant exploré, nous voulons, à travers cette étude voir s'ils se manifestent chez les apprenants de niveau 400 et si les fonctions qu'ils remplissent sont présentes dans le discours rapporté

des apprenants. À présent nous voulons parler d'une autre série de déictiques, notamment les déictiques spatiaux et temporels.

### Déictiques spatiaux

Dans la rubrique suivante, nous allons traiter les déictiques spatiaux notamment les adjectifs démonstratifs, les pronoms démonstratifs, et les adverbiaux. Nous voulons signaler que les présentatifs qui font partie des déictiques spatiaux ne sont pas abordés dans la mesure où ils n'ont pas été repérés dans notre corpus.

**Démonstratifs (Adjectifs/ Pronoms) :** ce/cet/cette/ces, ça, ceci, cela, celui-ci, celui-là, celle-ci, celle-là, ceux-ci et ceux-là.

Selon Almeida (2000 : 91) : « les adjectifs démonstratifs ne sont rien d'autre que les pronoms du même nom, utilisés dans la position de déterminants du substantif ». Bakah (2010), s'appuyant sur Myers (1988) affirme que le pronom presque toujours fait référence à une proposition exprimée ou implicite dans la phrase précédente, tandis que le déterminant + nom peut se référer à une proposition exprimée ou implicite dans n'importe quel segment précédent, même dans l'ensemble du texte jusqu'à ce point. Riegel et al. (1994 :205) font la répartition des pronoms démonstratifs en série : « Les pronoms démonstratifs se répartissent en une série simple et une série composée. Les formes variables en genre et en nombre s'y opposent aux formes neutres. « ça, ceci », et « cela » qui ne se rencontrent qu'au singulier ». Ces auteurs mentionnent deux catégories de démonstratifs à savoir les neutres et les pronoms qui marquent le genre et le nombre. La forme neutre de « ce » selon Riegel et al. (1994) s'emploie d'une part comme un sujet clitique (elle

s'inverse comme les pronoms personnels sujets) du verbe être éventuellement modalisé par « pouvoir » ou « devoir » (C'est gentil cela devrait être facile), mais a été progressivement remplacé par « cela » puis par « ça ». Les composés (celui-ci/ celui-là, celle-ci/celle-là, ceux-ci/ceux-là, celles-ci /celles-là) qui sont toujours employés sans modificateur, véhiculent les mêmes

valeurs déictiques et anaphoriques que le déterminant démonstratif. Les neutres servent à désigner déictiquement des référents non catégorisés. Les démonstratifs ne font pas parties à eux-seuls des déictiques spatiaux. Certains adverbes de lieu y sont également inclus.

#### **Emploi de « ici », « là » et « là-bas »**

D'après Kerbrat-Orecchioni (1997), le référent de « ici » s'identifie de manière univoque par rapport au locuteur qui est susceptible de le renvoyer au contexte situationnel. Kerbrat-Orecchioni (1997) fait remarquer également que ces adverbes de lieu (« ici », « là » et « là-bas ») sont de nature ternaire et non pas binaire (proximité/éloignement) comme en anglais (here = proximité, there = éloignement). Ces points de vue sont pareils chez Riegel et al. (1994 :578) qui affirment que : « les expressions de lieu peuvent repérer leur référent par rapport au site de l'énonciation ». C'est-à-dire que la localisation des déictiques de lieu se détermine par rapport à l'endroit où l'énoncé est prononcé. « Ici » par exemple désigne le lieu ou la partie du lieu où le locuteur parle, s'opposant à « là » qui désigne ce qui en est éloigné ou séparé. En résumé, « là » peut renvoyer, soit à une proximité, soit à un éloignement alors que « ici » et « là-bas » marquent respectivement la proximité et l'éloignement.

## Déictiques temporels

Selon Riegel et al. (1994 : 1002 - 1003):

La temporalité de l'énoncé est directement repérée par rapport au moment de l'acte d'énonciation. Un énoncé au présent de l'indicatif est en relation de coïncidence avec ce moment, sauf indication contraire [...]. Les événements passés évoqués dans l'énonciation de discours sont mis en relation avec l'actualité du locuteur [...]. Le passé composé ou l'imparfait évoquent un procès antérieur, tandis que le futur ou le conditionnel présentent un procès postérieur.

En d'autres termes, il y a une relation étroite entre les adverbes de temps et les temps de verbes utilisés dans un acte d'énonciation en général.

### Adverbes de temps

Pour Riegel et al. (1994:579) :

Les compléments de temps déictiques sont repérés par rapport au moment de l'énonciation. Ils peuvent marquer la coïncidence. (Maintenant, en ce moment, aujourd'hui) ou un décalage antérieur (hier, la semaine passée, le mois dernier) ou postérieur (demain, dorénavant, dans huit jours, la semaine prochaine).

Autrement dit, les déictiques temporels sont des marqueurs qui indiquent le moment de l'instance énonciative. Les compléments de temps sont, le plus souvent, en strict rapport avec les temps de verbes.

### Temps de verbes

D'après Benveniste (1974 :83) : « de l'énonciation procède la catégorie du présent, et de la catégorie du présent naît la catégorie du temps. Le présent est proprement la source de temps ». En d'autres termes, par l'acte d'énonciation, le temps est mis en place dans la perception subjective qu'en a le locuteur. Pour Riegel et al. (1994), les temps des verbes associés à d'autres moyens, organisent cette perception et la structure dans une durée inexistante au moment de l'énonciation. Les temps de verbes subissent des changements au discours rapporté indirect. Le changement de temps des verbes dans le discours indirect est caractérisé par la concordance de temps, comme l'expliquent Dubois et Lagane (2004). On appelle concordance des temps, dans une phrase complexe, les relations qui existent entre le temps de la principale et celui des subordonnées. Grevisse (2005 :263) décrit la concordance des temps comme : « le rapport qui s'établit entre le temps de la subordonnée et le temps de la principale dont elle dépend ».

Riegel et al. (1994 :599) nous explique d'ailleurs que : « quand le verbe introducteur (ou le contexte) est à un temps du présent et du futur, la subordonnée ne subit pas de changements » comme dans: « *il affirme tu as tort* » devient au DR-D « *il affirme que tu as tort* » (Exemple 6). Cependant, quand le verbe principal est à un temps du passé, la subordonnée subit des changements de temps suivant la relation entre le moment où le discours a été énoncé et celui où il est rapporté. Pour les auteurs, si le verbe qui introduit le

discours indirect est à un temps du passé, il faut respecter donc les règles de la concordance des temps comme par exemple : *il a dit* : « *je suis parti/ je pars/ je partirai* » devient au DR-I « *il a dit qu'il était parti / qu'il partait/ qu'il partirait* » (Exemple 7). Ces temps du discours direct : Présent, Impératif, Passé composé, Passé récent, Futur proche, Futur simple, Imparfait, Plus-que-parfait, Conditionnel (présent/ passé) se transforment respectivement au discours indirect comme suit : Imparfait, de + infinitif, Plus-que-parfait, Venir à l'imparfait + de + infinitif, Aller à l'imparfait + infinitif, Conditionnel présent (futur dans le passé), Imparfait, Plus-que parfait, Conditionnel (présent/ passé).

En rapport avec notre étude, l'exercice de narration et du rapportage par les apprenants de niveau 400 suppose des locuteurs et des allocutaires. Ainsi cet exercice se réalise à un moment déterminé ; les actants (narrateurs et rapporteurs) de l'énonciation (narration/rapportage) se trouvent dans l'espace à un endroit déterminé au moment où elle a lieu. À cet égard, les déictiques spatiaux dont les rapporteurs feront usage ne seraient sans doute ceux de leur environnement au moment de la narration/rapportage. L'analyse de notre corpus va montrer la manière dont les apprenants ont utilisé les déictiques spatiaux et temporels dans leurs discours rapportés à l'oral.

### **Grammaire/syntaxe de l'oral**

Nous avons remarqué que dans les programmes d'enseignement des langues, le terme de « grammaire de l'oral » apparaît rarement et les programmes de formation au Département de français à l'Université de Cape Coast ne font pas exception à la règle. L'enseignement de l'oral repose

essentiellement sur la compréhension orale, l'étude de la phonétique et de la phonologie, l'accentuation des mots et dans le meilleur des cas, l'enseignement rationnel de l'intonation, l'analyse du discours. Cependant, l'oral est aussi un objet d'étude en soi, comme l'indiquent Morel et Danon-Boileau (1998:7) :« de l'oral à l'écrit, il y a un monde. La différence est si

grande que la description du français oral ressemble plus souvent à celle d'une langue exotique qu'à la grammaire du français écrit telle que nous la connaissons ». Si nous admettons cette affirmation, cela revient donc à dire que la structure de la langue orale aura une syntaxe différente de ce que nous connaissons à l'écrit. Riegel et al. (1994 :33) partagent le même avis en affirmant que : « le fonctionnement des marques de genre, de nombre, de personne, de temps et de mode diffère à l'oral et à l'écrit ».

Nous allons décrire la différence entre l'écrit et l'oral à l'aide des exemples suivants :

Exemple 8

- Les enfants jouent dans la cour.

Exemple 9

- Je parle, tu parles, il/elle parle, nous parlons, vous parlez, ils/elles parlent.

Dans la phrase 8, l'écrit utilise trois marques du pluriel, réparties sur les déterminants « les », le nom « enfants » et le verbe « jouent » alors que l'oral se contente d'une seule marque constituée par le pluriel de l'article et la liaison. Dans la conjugaison du verbe *parler* dans l'exemple 9 au présent de

l'indicatif, la forme verbale est distinguée par les désinences de cinq personnes à l'écrit (e, es, e, ons, ez, ent) et seulement trois à l'oral ([ons], [e] et une désinence zéro pour les trois personnes du singulier et la troisième personne du pluriel à l'oral. En ce qui concerne la marque de nombre à l'oral, Peytard et Genouvrier (1970 :19) expliquent d'avantage qu' « il s'agit, en comparant les

deux réalisations de relever les points où la marque de pluriel est située, il est évident que le pluriel n'existe que par opposition au singulier, puisque la langue française fournit cette double possibilité d'expression ». Par cette explication, à l'oral rien ne sépare le singulier du pluriel lorsqu'un groupe de mots est prononcé comme dans *Leur livre au singulier et leurs livres au pluriel* (Exemple 10).

Selon Riegel et al. (1994:34), « la flexion des verbes diffère aussi sensiblement de l'écrit à l'oral ». Dans leur explication, ils mentionnent que le passé simple « je partis » et l'imparfait du subjonctif « qu'il partit », ainsi que les temps composés correspondants, sont réservés essentiellement à l'usage écrit. La première personne du pluriel, « nous partons » est fréquemment remplacée à l'oral par « on part ». Ce qui supprime une distinction de personne assurée par la désinence verbale. Riegel et al. (1994), ajoutent aussi que le futur simple « je partirai » est souvent remplacé à l'oral par le futur périphrastique formé de « l'auxiliaire aller » suivi de l'infinitif « Je vais partir ». Ce changement de temps à l'oral s'explique par le fait que ces deux temps ne sont pas équivalents comme le postule Jeanjean (1988), cité par Blanche-Benveniste (2010 :68-69):

Ces deux futurs ne sont pourtant pas toujours interchangeables. Les vérités générales ne

s'énoncent qu'avec le futur simple, qui nous fait sortir les limites de l'énonciation : une femme sera toujours une femme (et non pas une femme va toujours être une femme.) En revanche, les projets dont on envisage le terme à partir de l'énonciation en cours se disent avec le « futur périphrastique » ; dire, nous allons avoir un enfant, c'est impliquer qu'il a déjà commencé, alors qu'on ne dit rien de tel avec le « futur simple » nous aurons un enfant.

Autrement dit, Jeanjean nous explique que le futur périphrastique avec le verbe « aller » exprime une visée prospective et marque un ancrage dans l'énonciation alors que le futur simple a une valeur générale.

En nous servant des remarques de Peytard et Genouvrier (1970) et celles de Riegel et al. (1994), nous verrons si les apprenants de la dernière année du Département de français utiliseront le futur simple et le passé simple dans leurs narrations et reportages des discours à l'oral.

L'idée émise par Riegel et al. (1994) que le futur périphrastique tend à substituer le futur simple dans la langue parlée semble donc être erronée. La preuve en serait que le futur simple est couramment utilisé également dans la langue parlée comme le constatent Grevisse et Goosse (2007 :1042): « l'on emploie le futur périphrastique une fois sur trois dans la langue parlée. La différence entre le futur simple et le futur périphrastique n'équivaut donc pas à la différence entre langue écrite et langue parlée». Dans la même perspective,

Morel et Danon-Boileau (1998 :145) ajoutent également que : «le futur simple est très vivant à l’oral et il serait faux de dire qu’il est supplanté par le futur périphrastique». Cela implique aussi que les apprenants de niveau 400 peuvent utiliser le futur simple dans leur rapportage du discours parce qu’il est vivant à l’oral.

L’absence du « ne » de la négation est très fréquent dans les conversations à l’oral comme le remarque Blanche-Benveniste (2010 :48-49) : « Certaines particularités grammaticales très fortement stigmatisées font parties de ces fautes communes. Il y a environ 95% d’absence du « ne » dans les conversations quels que soient les locuteurs » comme dans les phrases suivantes : « *Pour moi, la solitude extrême c’est être avec des gens à qui ‘‘ je peux pas’’ dire que ‘‘ça va pas’’* ». La grammaire écrite, exigeant l’emploi de « ne », ce locuteur aurait dû dire : « ... *je ne peux pas dire... et... ça ne va pas* » (Exemple 11).

Le choix du type de registre ou le niveau de langue qu’un locuteur utilise détermine la syntaxe d’une langue. Selon Peytard et Genouvrier (1970 :186) : « certains linguistes donnent comme des niveaux de la langue la distinction établie entre langue parlée et langue écrite, cela ne va pas sans confusion si l’on entend par langue parlée, un type de vocabulaire et syntaxe libérée des normes de la correction ».

Blanche-Benveniste (2010 :74) partage d’ailleurs, cette opinion du choix qui détermine le niveau de langue et affirme que :

L’existence de différents genres dans la langue parlée montre qu’il est bon de multiplier les

angles d'observation et qu'il faut envisager qu'il existe plusieurs sortes de compétences linguistiques, dont certains exigent un calcul préalable, comme le dit très bien une collégienne de 12 ans qui oppose nature et calcul : -quand je parle avec la langue soutenue, il faut que je calcule ce que je dis, ça sort pas naturellement.

Grevisse (1986 :18) épouse leurs idées et explique davantage que : « la langue parlée comprend divers registres ». Grevisse affirme d'ailleurs que les registres sont en rapport avec les circonstances de la communication, un même individu utilisant les divers registres selon la situation où il se trouve. Il fait mention de « quatre registres » différents.

Selon Grevisse (1986), le registre « soutenu » se réalise en grande partie dans la langue écrite, mais il est également employé par exemple dans un discours, dans l'enseignement et dans d'autres contextes officiels. Le registre « très soutenu » ou recherché concerne surtout la langue littéraire et il implique le souci de se distinguer de l'usage ordinaire. Ce sont des constructions qui n'apparaissent que rarement dans le discours ordinaire, par exemple les formules de politesse.

Le registre « familier » est celui qui est utilisé dans la vie courante. Il peut être employé dans tout type de conversations, même celles de gens les plus distingués. Au niveau de la langue écrite, le registre familier peut se trouver par exemple dans la correspondance amicale ou bien encore dans des

« contextes écrits qui rappellent la communication orale » comme les blogs, les sites de réseau sociaux, les forums de discussion.

Le registre très familier « suppose la communauté d'âge, de condition sociale, d'intérêt, réalisé particulièrement à l'école, à l'université, à la caserne.

Il est souvent lié au parler des jeunes ou des personnes du niveau social bas. Il inclut des mots qui sont jugés vulgaires, qui font intervenir la notion de « grossièreté ». Les usagers de la langue doivent donc changer le registre de la langue qu'ils utilisent en fonction de la situation de communication.

Ayant vu la syntaxe de l'oral avec le registre qui l'accompagne, notre préoccupation dans cette étude est de décrire l'usage de cette syntaxe lorsque les apprenants du niveau 400 rapportent les discours d'autrui. Sachant que le registre varie selon la situation de communication et notre étude se situe dans un milieu académique, nous nous attendons à ce que les apprenants en licence tiennent compte de ces éléments dans leur discours rapporté à l'oral.

### **Historique du discours rapporté**

En ce qui concerne l'étude du discours rapporté, le terme apparaît dans le champ de la linguistique française dès le début des années soixante-dix. Selon la date de parution des ouvrages qui utilisent l'expression discours rapporté, nous remarquons qu'ils sont, pour la plupart, postérieurs à la traduction française du « *Marxisme et à la philosophie du langage* » de Bakhtine (1977). Dans leur dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Ducrot et Todorov (1972 :386) font mention du discours rapporté et affirment que : « décrire le fait même de l'énonciation donne lieu au discours rapporté ; suivant que certaines transformations grammaticales ont été

effectuées ou non, on parle de style indirect ou de style direct ». Pour ces auteurs, la description du fait d'une énonciation est une forme de discours rapporté.

En 1973, Banfield donne son opinion sur le discours rapporté à travers sa publication. Il est cité par Charaudeau et Maingueneau (2002 :192) où il pense qu' «il est désormais acquis qu'il s'agit de trois formes indépendantes l'une de l'autre, c'est-à-dire qu'on ne peut pas passer de l'une à l'autre par les opérations mécaniques». En d'autres termes, l'auteur nous explique que les trois formes du discours rapporté dépendent de l'une ou de l'autre. Ayant exposé l'histoire du discours rapporté, nous tâchons de faire une analyse de la manière dont les apprenants de niveau 400 en font usage dans leur expression orale. Après l'historique du discours rapporté, nous abordons à présent le point de vue des grammairiens sur ce thème.

### **Discours rapporté du point de vue des grammairiens**

Selon Peytard et Genouvrier (1970 :108) :

La démarche de la grammaire traditionnelle revient à distinguer les mots (les mots sont isolés dans un texte par des blancs ; ils expriment des notions) des désinences, préfixes, suffixes, à classer ces mots selon les parties du discours ; la phrase est faite des mots ; elle comprend parfois des propositions qu'il convient aussi de classer selon un certain bon sens.

En d'autres termes, la grammaire traditionnelle cherche à faire la différence entre les mots, à les catégoriser et à les utiliser de façon convenable dans la phrase. Ainsi dit, certains grammairiens présentent le discours rapporté comme la transposition d'une forme dans une autre forme et laisse supposer une interdépendance entre le discours direct et le discours indirect comme

l'indiquent Riegel et al. (1994 :579) :



Le discours rapporté met en jeu plusieurs dimensions grammaticales, type de phrases, subordination, concordance de temps et indication de personnes, on établit entre ces formes un rapport de dérivation ; le discours direct est alors la forme de base, qui est transposée en discours indirect.

Par cette citation, nous comprenons que le discours rapporté se réduit à un travail de manipulation sur les personnes (des pronoms personnels) et sur les temps (application des règles de concordance) ; un avis qui est parfaitement partagé par Dubois et Lagane (2004 :211-212) qui estiment qu'«on peut aussi, tout en concevant en principe les mêmes mots, modifier certains éléments grammaticaux, c'est ce qu'on appelle style indirect ». Ils ajoutent aussi que les propositions qui n'étaient pas subordonnées sont transformées en complétives, parfois avec un changement de mode, les temps de verbe sont transformés ainsi que les pronoms personnels (les personnes des pronoms et des verbes sont changés). L'aspect grammatical du discours rapporté se voit dans la définition de Grevisse et Goosse (2007 :518) qui notent qu'« un discours direct ou citant est rendu visible dans l'écrit par des

procédés typographiques : les guillemets, l'alinéa et le tiret ». En d'autres termes, les guillemets, le tiret et les deux points sont les éléments qui servent à restructurer les points du discours.

Le discours indirect a également bénéficié d'un traitement grammatical dans la mesure où il a été réduit à sa dimension phrastique de complétive introduite par « que » comme le soulignent Riegel et al. (1994) : « la démarcation est indiquée par la conjonction « que » ou un équivalent ». Cela est probablement fait pour expliquer les phénomènes de transpositions des temps, des personnes et lieux du point de vue de la grammaire. En somme, nous retenons que l'approche de la grammaire traditionnelle considère ordinairement les grands types de différences entre le discours rapporté direct et indirect comme la présence d'une subordination, l'application de la concordance de temps, des modifications affectant la catégorie des personnes et le changement dans le système des déictiques.

Notre étude ne cherche pas à savoir si les apprenants de la dernière année du Département de français de l'Université de Cape Coast maîtrisent les règles du discours rapporté selon les grammairiens. Elle cherche plutôt à décrire l'usage du discours rapporté dans leur expression orale. Notre étude va décrire l'emploi des temps, les changements des pronoms personnels dans leurs discours rapportés à l'oral.

Les points de vue des grammairiens sont contestés par certains linguistes comme Authier-Revuz (1992) cité par Riegel et al. (1994 :597) qui affirme que : « cette analyse grammaticale ne rend pas compte de tous les phénomènes du discours rapporté ».

### Discours rapporté du point de vue linguistique

Authier-Revuz (1992 :34) fait partie des linguistes qui ont délimité l'étude du discours rapporté. Selon elle, le discours rapporté dépasse la simple problématique des dérivations transformationnelles des structures des énoncés.

Un discours rapporté porte des traces d'opérations énonciatives particulières. Pour elle, on est en face d'un discours polyphonique où se manifestent plusieurs voix comme elle le souligne : « le discours rapporté représente un déboulement de l'énonciation : le discours tenu par un locuteur de base contient un discours attribué à une autre énonciation (ou parfois à un locuteur de base à un autre moment.) ». Prignitz (1996 :265) partage cette même vision et affirme que :

Tout discours se fait au sein d'un déjà fait [...] un discours rapporté c'est un acte d'énonciation qui rapporte un autre acte d'énonciation. C'est donc la polyphonie qui est mise en œuvre : un énoncé L qui englobe en son sein L'.

En d'autres termes, l'auteur affirme que rapporter n'est pas le simple fait de transposer un discours vers un autre discours en tenant compte des changements grammaticaux. Pour lui, c'est un discours fait à l'intérieur d'un autre discours qui contient en effet la voix de la personne qui le rapporte. La même idée de plusieurs voix (polyphonie) dans un même discours existe chez Bakhtine (1977 :167) qui note que : « le DR, c'est le discours dans le discours, l'énonciation dans l'énonciation, mais c'est en même temps, un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation ». Sa définition du discours rapporté nous enseigne que dans cette situation, le locuteur (émetteur) est

responsable de l'énoncé. L'énonciateur (rapporteur) de l'autre côté est celui qui produit le discours rapporté ; dans cette production du discours rapporté, l'énonciateur se situe dans l'énoncé et émet un point de vue. Cette position est également partagée par Bakah (2010) qui estime que la pluralité des voix se manifeste à travers le discours rapporté. Il soutient son affirmation à travers une étude où les guides touristiques utilisent les paroles des autres personnes en s'adressant aux touristes.

Pour Authier-Revuz (1982 :145), la parole d'autrui est inévitablement présente dans sa propre parole, c'est ce qu'elle appelle hétérogénéité. Elle note que le discours rapporté relève de l'hétérogénéité et soutient que dans ce genre de discours :

Le sujet s'évertue en désignant l'autre, localisé à conforter le statut de l'un. C'est en ce sens que l'hétérogénéité montrée peut être considérée comme un mode de dégénération dans le discours, de l'hétérogénéité constitutive qui elle, relève de l'autre dans l'un.

Par cette citation, nous comprenons que dans le discours rapporté la présence de l'autre est bien marquée.

Pour sa part, Ducrot (1984 :204) distingue le sujet parlant c'est-à-dire le producteur de l'énoncé de base de l'énonciateur (rapporteur), celui qui rapporte les paroles. Pour lui, l'énonciateur des discours en rapportant peut laisser filtrer sa subjectivité tout en montrant qu'il n'est pas responsable de ces propos. Pour cela il affirme que : «les énonciateurs sont censés s'exprimer à

travers l'énonciation sans pour autant qu'on leur attribue des mots précis». D'après les points de vue des linguistes, cela implique que le concept du discours rapporté est très complexe à savoir la subjectivité et la polyphonie. D'après Benveniste (1966:259-260), d'autres formes que les pronoms personnels existant dans la langue participent de l'instauration de la

subjectivité dans le discours. Benveniste mentionne que les formes temporelles et autres indicateurs comme la deixis (ceci, ici, maintenant) ainsi que les verbes dits modalisateurs tels que « croire, supposer, présumer » qui, employés à la première personne exprime l'attitude que le locuteur adopte vis-à-vis du contenu de son énonciation. Par exemple *Le temps va changer* est un énoncé objectif ou impersonnel alors que *Je crois que le temps va changer* (Exemple 12) correspond à une énonciation subjective.

Par cette explication, nous comprenons que la subjectivité est créée par l'emploi des déictiques dans le discours. En ce qui concerne notre étude, nous voulons faire une analyse du discours rapporté à l'oral par les apprenants de la licence du Département de français. Nous allons décrire l'usage des déictiques de personnes et de temps qui apparaissent dans leur discours rapporté.

### **Quelques caractéristiques du discours rapporté à l'oral**

Le discours rapporté à l'oral est très fréquent lorsque nous nous exprimons comme l'indique Blanche-Benveniste (2010 :120) : « le recours aux paroles rapportées est un procédé massivement utilisé dans les récits faits par l'oral ». En d'autres termes, le discours rapporté à l'oral est inévitable et très fréquent dans la langue parlée. Elle a remarqué que le discours rapporté à

l'oral se caractérise par plusieurs éléments dont l'absence du verbe introducteur. Pour Blanche-Benveniste (2010 :122): « l'absence de verbe introducteur est très courante, dans ce cas il n'existe aucun lien syntaxique entre les paroles rapportées et le reste de l'énoncé ». Les énoncés suivants démontre cela : « *moi, je vois plein d'hommes, quand ils rentrent de travailler* ». « *Je suis fatigué* » (Exemple 13). Dans l'exemple 13, aucun verbe n'introduit les paroles rapportées.

En plus, les interjections et les interpellations caractérisent les discours rapportés à l'oral. Selon Blanche-Benveniste (2010 :122): « les citations rapportent des interjections et des interpellations : *tiens, bon, oh, ah*, dans le discours d'autrui comme dans les discours faits à soi-même ». *D'autres exemples sont : c'est une actrice mais bon, je pourrais pas te dire dans quels films je l'ai vue. Bon quand je l'ai vue, je me suis dit : « bon, je la connais », et c'est ma mère qui m'a dit : « tiens, tu as vu c'est l'actrice Marie José Nat »* (Exemple 14).

Blanche-Benveniste fait observer que le stock des verbes dans les discours rapportés à l'oral est limité par les verbes comme « dire, demander, répondre » et une variante « faire », qui est jugée vulgaire. Elle ajoute en plus que le verbe « faire » est la seule solution pour rapporter les onomatopées ou des hésitations qu'on ne présenterait facilement avec le verbe « dire » comme dans l'exemple suivant : « *c'est un pilote de canadair que j'interviewais et qui n'arrêtait pas de faire : « euh, euh, oui, euh, alors je, la, la, euh »* » (Exemple 15).

Les caractéristiques citées ci-dessus ne manqueront peut-être pas dans les discours rapportés par les apprenants de licence du Département de

français de l'Université de Cape Coast. Pour nous, ces caractéristiques nous servent de repère pour décrire l'emploi du discours rapporté à l'oral par ces apprenants.

### Concept du discours

La notion de discours est très complexe à tel point que toute tentative de donner une définition précise du discours le rend insignifiant. C'est la raison pour laquelle le terme de discours recouvre plusieurs acceptions selon les chercheurs ; certains en ont une conception très restreinte, d'autres en font un synonyme de « texte » ou « d'énoncé ». Le discours est une unité linguistique de dimension supérieure à la phrase (transphrastique), s'opposant à l'énoncé comme l'indique Guespin (1971 : 10): « l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne ». Dans la même vision, Charaudeau et Maingueneau (2002) définissent également le discours par opposition à la phrase, à la langue, au texte et à l'énoncé. Au niveau de la dichotomie discours / phrase, le discours pour ces auteurs est une unité linguistique constituée d'une succession de phrases. Selon ces derniers, certains linguistes parlent d' « analyse du discours » et de « grammaire du discours » respectivement dans cette acception du discours.

En partant du mode de fonctionnement de l'énonciation, Benveniste (1974 : 12-13) oppose le discours à la langue qui est un ensemble fini relativement stable d'éléments potentiels. C'est le lieu où s'exercent la créativité et la contextualisation qui confèrent de nouvelles valeurs aux unités

de la langue. Par opposition au texte, Sarfati (1997 :79) considère le discours comme un objet abstrait à un ensemble d'énoncés réalisés. C'est la même idée chez Adam (1999) pour qui le discours est conçu comme l'inclusion d'un texte dans son contexte (= condition de production et de réception). En d'autres

termes, c'est ce que Bakah (2010) nous explique en formule mathématique que Discours = texte + condition de production ou Texte = discours – condition de production. Finalement chez Soutet (1995 :147), le discours : «renvoie à l'usage effectif du langage tel qu'il est dans une situation énonciative, essentiellement particulière et momentanée et mettant en présence deux ou plusieurs interlocuteurs ».

Il semble qu'il n'y ait pas de mot plus polysémique que « discours » dans le champ de la linguistique. En effet, ce terme connaît non seulement des emplois variés mais aussi des délimitations assez floues. De cette pluralité de définitions, il se dégage chez tous les auteurs que le discours désigne toute réalisation orale ou écrite par un locuteur (émetteur) destinée à un interlocuteur (récepteur).

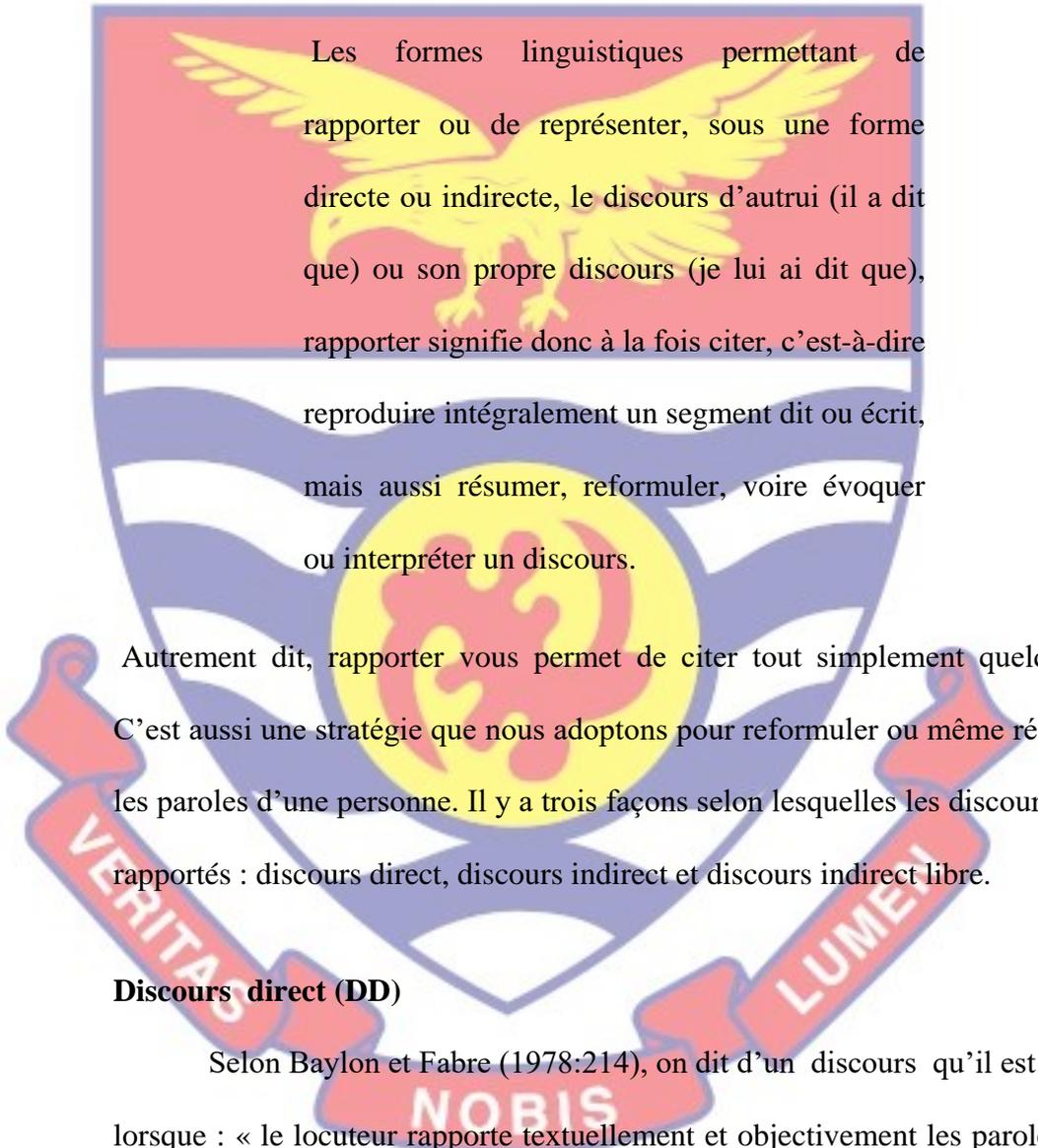
Dans cette étude nous allons utiliser le mot « discours » pour désigner les productions orales des apprenants du niveau 400 du Département de français de l'Université de Cape Coast. Ainsi, pour nous le discours représente une réalisation orale ou écrite dans des conditions particulières. En d'autres termes comme précisé par Charaudeau (1993), c'est ce qui relie les circonstances dans lesquelles on parle ou écrit, ce qui est dit ; C'est-à-dire la mise de la langue en situation.

En plus, on voit communément dans les paroles rapportées un ensemble de procédés que le locuteur utilise comme bon lui semble en fonction des finalités de son propos. D'après Charaudeau et Maingueneau (2002 :194) : « l'analyse de discours ne peut pas en rester là. En effet, les modes de représentation de discours autres ne dépendent pas des stratégies ponctuelles des locuteurs mais sont une des dimensions du positionnement ou du genre du discours ». En d'autres termes, on ne cite pas de la même manière par exemple, dans une revue de science physique, dans une conversation et dans une publication dont le public cible est une élite etc. Ces auteurs ajoutent en plus qu'en ce qui concerne les textes donnés, en matière de discours rapporté, on peut porter son attention dans trois grandes directions. La première direction prend en compte la position du rapporteur et du destinataire ; c'est à dire qui rapporte quoi à qui. La seconde se charge des différentes façons de rapporter dont Charaudeau et Maingueneau (1992 :622) identifient quatre groupes à savoir : « discours cité, discours intégré, discours narrativisé, et discours évoqué ». Finalement la troisième direction couvre la manière dont le rapporteur évalue l'énoncé cité pour l'intégrer ; dire, «il prétend que ...», c'est présupposer que le propos rapporté est faux.

Pour nous, l'analyse du discours s'avère très important dans la mesure où il peut porter une réflexion sur le discours rapporté. Cette présente étude qui analyse le discours rapporté à l'oral par les apprenants du niveau 400 du Département de français de l'Université de Cape coast, portera une réflexion sur la façon dont ces derniers l'utilisent.

## Différents types de discours rapporté

Le discours rapporté est pour la plupart du temps un redit. Rappporter un discours veut dire reprendre ou reformuler les paroles d'une personne ou citer exactement la personne. C'est la raison pour laquelle Rosier (2008: 3) affirme que :



Les formes linguistiques permettant de rapporter ou de représenter, sous une forme directe ou indirecte, le discours d'autrui (il a dit que) ou son propre discours (je lui ai dit que), rapporter signifie donc à la fois citer, c'est-à-dire reproduire intégralement un segment dit ou écrit, mais aussi résumer, reformuler, voire évoquer ou interpréter un discours.

Autrement dit, rapporter vous permet de citer tout simplement quelqu'un. C'est aussi une stratégie que nous adoptons pour reformuler ou même résumer les paroles d'une personne. Il y a trois façons selon lesquelles les discours sont rapportés : discours direct, discours indirect et discours indirect libre.

### Discours direct (DD)

Selon Baylon et Fabre (1978:214), on dit d'un discours qu'il est direct lorsque : « le locuteur rapporte textuellement et objectivement les paroles (ou les pensées) des personnages ». En d'autres termes, le discours direct implique à redire exactement ce qui est dit, répéter de la même façon ou exactement les propos tenus par une autre personne. Cette définition a un lien avec celle de Le Goffic (1994 :268) qui estime que: « l'énoncé rapporté est censé redonner

fidèlement dans leur littéralité, les propos tenus par autrui ». Pour lui, il s'agit de ne rien y ajouter ou d'en retrancher ; c'est-à-dire citer exactement ce qui a été dit. L'idée de Wagner et Pichon (1962 :40) est pareille à celle des autres auteurs ci-dessus. Pour cela ils expliquent que : « dans le style direct, l'énoncé est reproduit sous la forme exacte qu'il prend dans la parole ou dans la

pensée». Pour ces auteurs, il s'agit de reproduire simplement les mêmes propos déjà tenus par un locuteur de base. Dans le même cadre, Grevisse (1980 :1409) ajoute que : «le discours direct reproduit textuellement les paroles dites : c'est le discours cité par le narrateur, qui présente comme sortant directement de la bouche de celui qui parle les paroles prononcées».

Ici, le narrateur semble l'auteur de ce qu'il dit, alors qu'il n'en est pas réellement.

Mises ensemble les définitions de ces auteurs, nous retenons que le discours direct permet simplement de reproduire verbalement ou par écrit les paroles exactes prononcées par un locuteur. Ces définitions sont importantes à notre étude parce qu'elles nous permettraient de mieux apprécier l'emploi du discours rapporté direct à l'oral chez les apprenants du niveau 400 de la dernière année du Département de français.

### **Discours indirect libre (DIL)**

Le discours indirect libre apparaît comme la forme la plus complexe du discours rapporté. Wagner et Pichon (1991:37) observent quelques caractéristiques du discours direct et discours indirect, c'est donc à juste titre qu'ils mentionnent que : « le style indirect libre participe à la fois du style direct et indirect ». C'est-à-dire qu'il combine des moyens propres au discours direct et au discours indirect. Dans la même perspective, Riegel et al. (1994

:600) ajoutent que : « le style indirect libre combine les particularités du discours direct et du discours indirect ». En d'autres termes, le discours indirect libre (DIL) étant une forme du discours rapporté qui fonctionne en exploitant les moyens propres au discours direct (DD) et au discours indirect (DI), il cumule les avantages de ces deux procédés.

Le discours indirect libre est plus souvent utilisé en littérature et se rencontre peu dans la langue parlée. Comme le discours direct, il se rencontre dans des phrases indépendantes, il n'est pas mis en subordination ; c'est à dire ni guillemets, ni phrase introductive. Le discours indirect libre conserve les exclamations et les procédés expressifs du discours direct comme dans: « *Etienne, déjà, continuait d'une voix changée. (...) est ça que qu'il se trouvait dans des lâches pour manquer à leur parole ? Quoi ! Depuis un mois, on aurait souffert inutilement, on retournerait aux fosses, la tête basse, et l'éternelle misère recommencerait ! Ne valait-il pas mieux mourir tout de suite, en essayant de détruire cette tyrannie du capital qui affirmait le travailleur ?* » (Exemple16). Dans cet exemple 16, on retrouve les phrases interrogatives et exclamatives directes (Riegel et al. Idem.).

Comme dans le discours indirect, les temps et les personnes sont transposées. En plus quand le discours de base est au présent, les temps ne sont pas transposés comme dans : « *Mme Profitendieu rentre enfin, elle s'excuse d'être en retard ; elle a dû faire beaucoup de visites. Elle s'attriste de trouver son mari souffrant. **Que peut-on faire pour lui ?** C'est vrai qu'il a très mauvaise mine* » (Exemple17). Dans l'exemple 17, les phrases sont indépendantes. Il n'y a aucun subordonnant, aucuns guillemets, ni de phrase

introductive. Il y a aussi conservation d'une interrogative directe en gras. En plus, les temps sont aux présents.

Enfin, nous voulons signaler que la complexité du discours indirect libre (DIL) n'empêche pas son usage dans la langue parlée. Après avoir présenté les différents signes particuliers du discours rapporté libre, nous nous préoccupons d'étudier son usage dans l'expression orale des apprenants de la licence. Pour ce faire, nous voulons savoir la fréquence du discours indirect libre dans leurs expressions orales et à quelle fin.

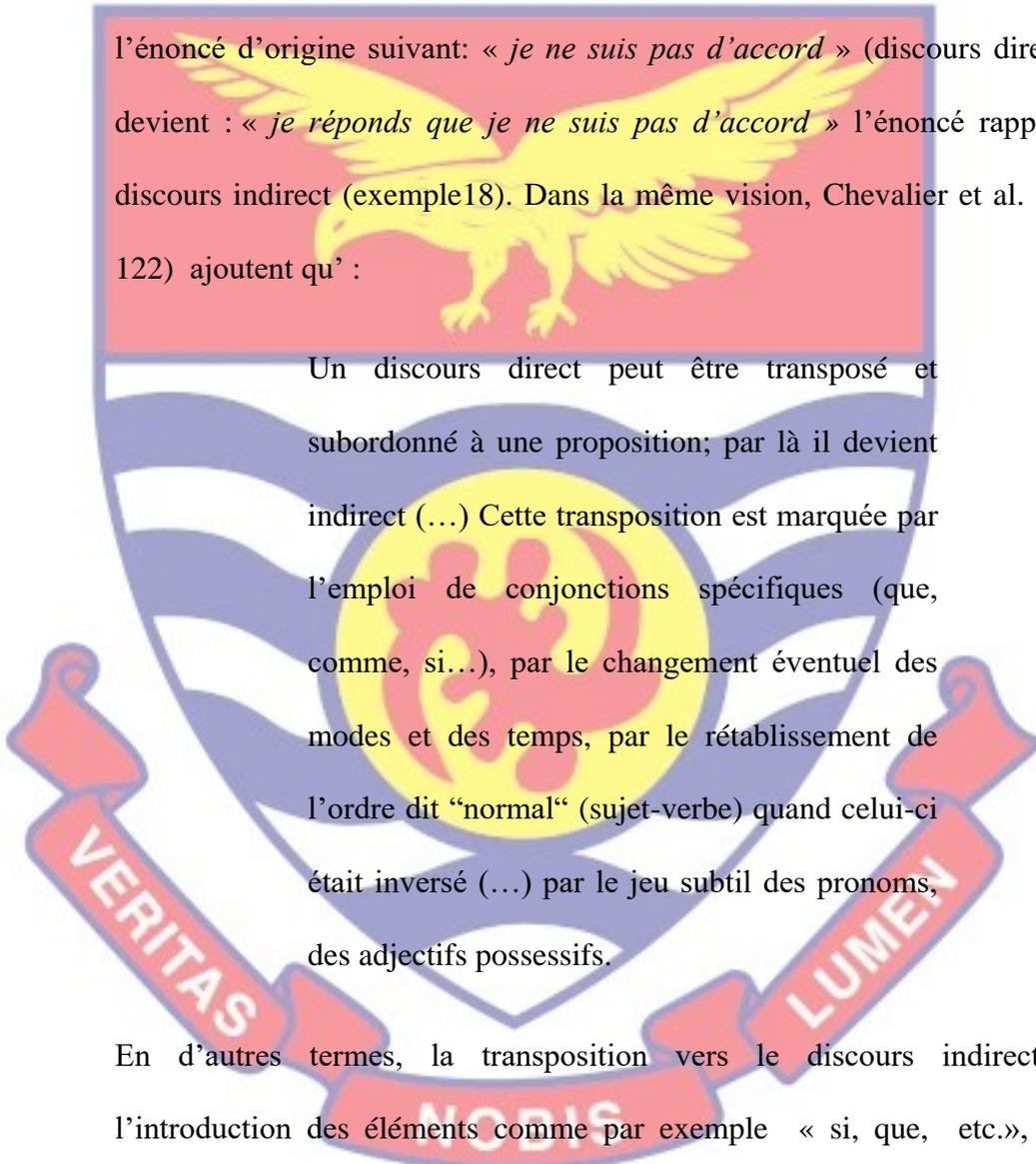
### **Discours indirect (DI)**

Contrairement au discours direct, le discours rapporté au style indirect enlève l'autonomie du discours cité ; tous les signes de démarcation du discours direct sont effacés. Le discours indirect est en effet, sous la forme des paroles rapportées par l'intermédiaire d'un verbe régissant une subordonnée. Le but du rapporteur n'est pas de rapporter exactement les propos tenus par le locuteur de base mais le contenu de l'énoncé de base. En ce sens, le discours rapporté indirect s'apparente à une paraphrase de l'énoncé de base et prend la forme d'une reformulation. C'est la raison pour laquelle Maingueneau (1991:98), fait observer que : « le discours indirect permet des contradictions plus ou moins grandes, ou, plus rarement, des extensions de celui-ci ; rien n'interdit de rapporter avec une seule phrase de discours indirect un énoncé de plusieurs heures ».

Le discours indirect a aussi pour principale caractéristique la présence d'un verbe introducteur suivi de la conjonction « que » comme l'indique Vercollier, Bourlier et Vercollier (2004 :274) : « Lorsque les paroles sont rapportées (par autrui ou soi-même) au discours indirect, on utilise un verbe

de déclaration (dire, déclarer, répondre, etc.) et une proposition subordonnée complétive ». Pour ces auteurs, la subordonnée complétive est le résultat de l'enchâssement de deux phrases comme illustré dans l'exemple suivant : « *j'irai au cinéma* » (discours direct) devient : « *je dis que j'irai au cinéma* » l'énoncé rapporté au discours indirect. Nous pouvons également avoir

l'énoncé d'origine suivant: « *je ne suis pas d'accord* » (discours direct) qui devient : « *je réponds que je ne suis pas d'accord* » l'énoncé rapporté au discours indirect (exemple18). Dans la même vision, Chevalier et al. (1990 : 122) ajoutent qu' :



Un discours direct peut être transposé et subordonné à une proposition; par là il devient indirect (...) Cette transposition est marquée par l'emploi de conjonctions spécifiques (que, comme, si...), par le changement éventuel des modes et des temps, par le rétablissement de l'ordre dit "normal" (sujet-verbe) quand celui-ci était inversé (...) par le jeu subtil des pronoms, des adjectifs possessifs.

En d'autres termes, la transposition vers le discours indirect subit l'introduction des éléments comme par exemple « si, que, etc.», l'ordre normal du sujet verbe est rétabli, des changements au sein des pronoms et des adjectifs sont aussi effectués. La construction du discours indirect et les différents changements qui prennent place sont également soulignées ici par Grevisse (1980 :1410) :

Lorsque celui qui parle rapporte ses propres paroles à celui à qui elles ont été adressées, aucun changement de pronoms ne se produit dans la transposition du discours direct en discours indirect et inversement (...). En particulier, quand le narrateur rapporte les paroles adressées par autrui à un tiers, tous les pronoms sont de la troisième personne. En outre, des substitutions de mots possessifs ou démonstratifs, d'adverbes, se produisent.

En somme, nous retenons que le discours indirect consiste à rapporter les paroles ou pensées d'autrui en reformulant ces propos mais en tenant compte des propos de base et en faisant dépendre ces paroles d'un verbe d'énonciation comme le soulignent Dubois et Lagane (2004 :153) : « le discours indirect consiste à rapporter les paroles et les pensées de quelqu'un en les faisant dépendre d'un verbe d'énonciation ou d'interrogation appelée verbe introducteur ». Pour cette étude, nous faisons une analyse descriptive de son emploi dans le discours rapporté à l'oral chez les apprenants du niveau 400 du Département de français de l'Université Cape Coast. Dans la rubrique suivante, nous parlerons des travaux antérieurs effectués sur le discours rapporté par certains chercheurs et linguistes.

### **Travaux antérieurs**

Au cours de ces dernières années, plusieurs travaux ont été effectués sur le discours rapporté. Les travaux portent aussi bien sur le discours rapporté à l'écrit comme à l'oral. Dans le Département de français de

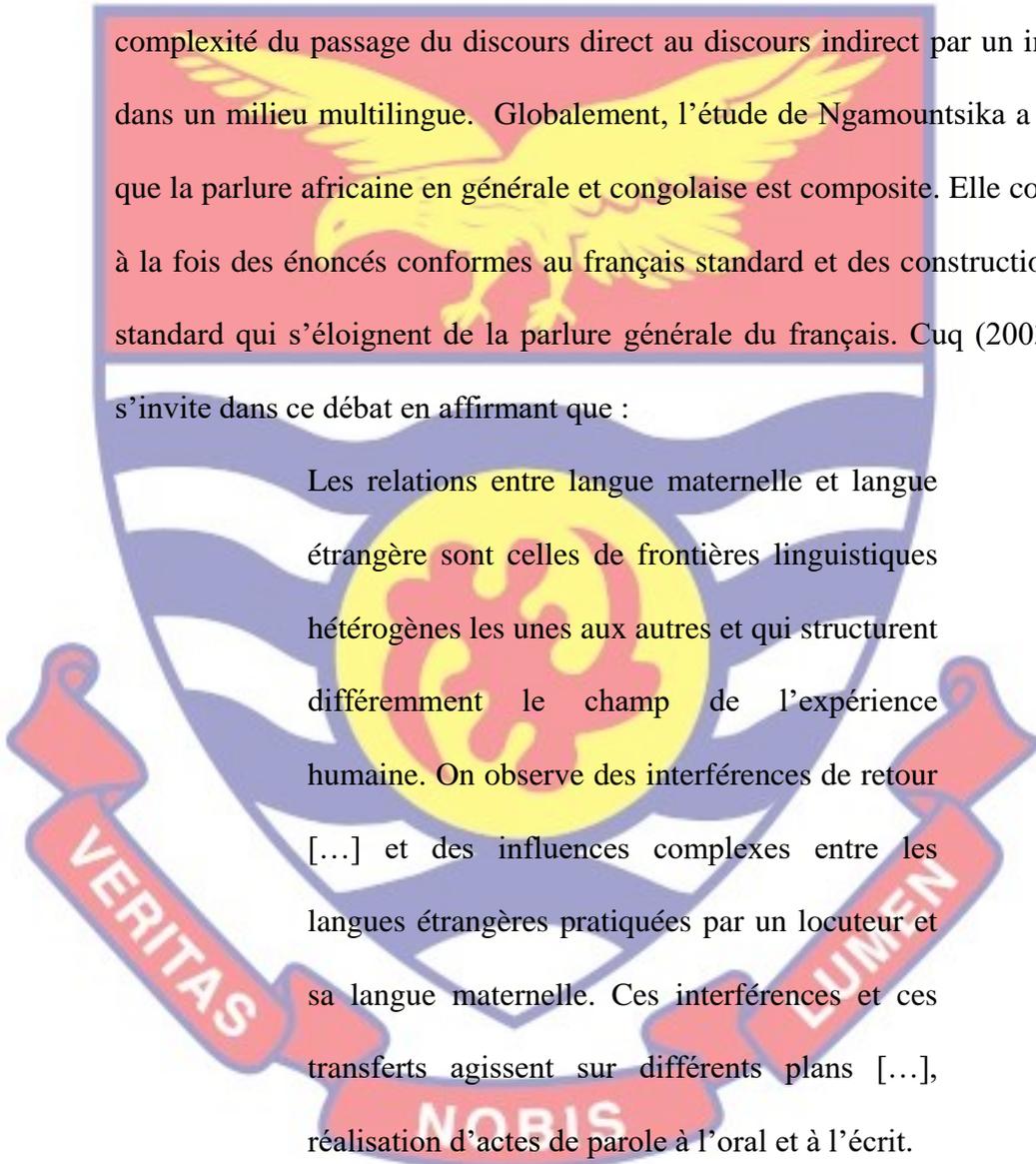
l'université de Cape Coast, ces travaux sont quasi inexistant. Les seuls accessibles portent sur le discours rapporté à l'écrit. Prenant en considération l'objectif de notre étude, nous aborderons quelques travaux portant sur l'écrit et l'oral.

Dans son étude sur le discours rapporté, Motasem (2013) identifie les lacunes de transposition du discours direct en discours indirect chez des apprenants arabophones en français langue étrangère. Il impute leurs lacunes à l'interférence langagière entre le français et l'arabe. Son étude révèle que sur 72 copies tirées au hasard, différents types de difficultés ont été observées : difficultés liées à la transposition du temps des verbes, difficultés liées à la transposition des personnes, difficultés liées à la transposition des indicateurs de temps et du lieu et difficultés d'ordre général (vocabulaire). Ce travail est utile dans la mesure où l'étude a été réalisée chez les apprenants d'une seconde langue et porte sur certains éléments linguistiques qui nous concernent bien que le travail de Motasem (2013) relève de l'écrit.

À travers son étude sur le français parlé en république démocratique du Congo, Ngamountsika (2007) montre qu'il y a combinaison des indices « standard » *que, si, les verbes de parole (dire, déclarer, prétendre)* et des indices « non standard » *bon euh, oui, non, mais,...* interjections dans le repérage du discours rapporté. Il affirme que la singularité du discours rapporté en français parlé en Afrique tient à l'inobservation des transpositions dans le discours rapporté. Les énoncés en discours indirect conservent souvent les caractéristiques du discours direct. Une autre observation faite par Ngamountsika est qu'entre le discours direct et le discours indirect, la confusion est quasi générale où il y a prédominance d'un discours sur l'autre.

Le style direct est plus conforme au goût de l'oralité et surtout à la pratique de la langue maternelle, où le style indirect est extrêmement rare. Cette idée de Ngamountsika est partagée par Morel et Danon-Boileau (1998) qui postulent que le discours rapporté direct occupe une place importante dans l'oral spontané. Cette observation est très importante parce qu'elle relève la de

complexité du passage du discours direct au discours indirect par un individu dans un milieu multilingue. Globalement, l'étude de Ngamountsika a montré que la parlure africaine en générale et congolaise est composite. Elle comporte à la fois des énoncés conformes au français standard et des constructions non standard qui s'éloignent de la parlure générale du français. Cuq (2003 :139) s'invite dans ce débat en affirmant que :



Les relations entre langue maternelle et langue étrangère sont celles de frontières linguistiques hétérogènes les unes aux autres et qui structurent différemment le champ de l'expérience humaine. On observe des interférences de retour [...] et des influences complexes entre les langues étrangères pratiquées par un locuteur et sa langue maternelle. Ces interférences et ces transferts agissent sur différents plans [...], réalisation d'actes de parole à l'oral et à l'écrit.

Le travail de Ngamountsika (2007) est capital pour notre étude car dans un premier temps, il relève la complicité entre les deux discours (direct et indirect) et dans un second temps, il s'insère dans un milieu multilingue comme le nôtre.

Pour tenter d'apporter quelques éléments de réponses à la question du discours rapporté à l'oral dans l'enseignement du FLE, Granget (2008) s'est appuyé sur des extraits de récits de films oraux en français, L1 et L2. Les extraits sélectionnés sont des portions de récits dans lesquels les narrateurs rapportent une scène clé d'un extrait du film *les temps modernes du Charlie Chaplain*. Les narrateurs sont constitués en deux groupes. Le premier groupe comporte des natifs français. Le deuxième groupe les adolescents allemands en cours d'apprentissage du français dans un établissement secondaire de Berlin. Après l'analyse des narrations, il constate que les natifs français ont une meilleure production par rapport aux Allemands. Mais les Allemands ayant été exposés pendant 4 ans à la culture de la langue française ont fait une meilleure production par rapport aux natifs français. Granget observe également que le verbe introducteur « il dit / il a dit » utilisé par ces allemands a été progressivement remplacé par d'autres verbes introducteurs. Son travail est d'autant plus important pour nous dans la mesure où il nous aidera à apprécier comment nos apprenants exposés à l'apprentissage de FLE depuis plus de trois ans, pourront rapporter un discours à l'oral. En plus son travail nous aidera à voir si les emplois inattendus observés chez ces apprenants allemands vont se retrouver chez nos apprenants de la dernière année en FLE.

Dans son étude sur le discours rapporté, Anaïs (2014) a observé l'apparition du discours direct dans l'interaction à l'oral comme à l'écrit avec les notions de « proximité » et de « distance ». Pour confirmer les hypothèses de son étude, il s'est appuyé sur un corpus constitué de corpus oraux et écrits. Les données orales sont issues des corpus qui permettent de mettre en parallèle

différents types de situation de communication n'impliquant pas la même proximité entre les interlocuteurs. Les données écrites représentent également différents cadres communicationnels (des conversations instantanées sur le réseau social Facebook) ont été récoltées. Les différents échanges permettent de s'intéresser à la façon dont le thème traité peut influencer le recours au discours rapporté. Des postes sur des forums ont été recueillis pour mettre en exergue une situation dans laquelle les interactants ne se connaissent pas mais partagent un centre d'intérêt (réclamation, partage d'une histoire personnelle, mêmes problèmes rencontrés...).

La répartition des occurrences de discours direct permet de souligner que plus nous nous approchons du pôle de la proximité, plus les occurrences de discours direct deviennent nombreuses. Il a ainsi relevé 57 occurrences de discours direct dans d'autres situations de la francophonie comme Paris et la Normandie de proximité et 25 occurrences pour les conversations instantanées (c'est à dire que les locuteurs échangent en temps réel, contrairement à des échanges par courrier électronique qui ont lieu en différé).

Dans le contexte de conversations instantanées issues du réseau social Facebook, le même constat a été fait que dans les autres situations précédemment évoquées. Son étude a un lien avec la nôtre dans la mesure où les apprenants de niveau 400 partagent les mêmes proximités lors de la narration et le rapportage à l'oral. Ainsi dit, son étude va nous servir aussi de base pour voir si nous pouvons ou non corroborer à travers notre démarche certains de ces résultats.

Bakah (2010) dans une étude sur l'analyse du discours a fait ressortir que les guides touristiques dans leurs conversations avec les touristes, se

servent parfois des paroles d'autrui. Dans son étude, il s'est servi d'une part des données orales recueillies sous forme d'enregistrements audio lors de ses visites guidées au Togo et d'autre part, d'une collecte de données écrites provenant de deux guides de voyage : *Petit Futé Togo (2008 - 2009)* et *Petit Futé Ghana (2009)*. Après une analyse très soignée des extraits, il a observé

que le guide touristique ou le scripteur-guide construit son discours en y intégrant le discours d'une tierce personne.

Son travail est d'autant plus nécessaire pour nous dans la mesure où il nous rappelle que le discours rapporté n'est pas un simple exercice académique et ne se fait pas uniquement dans une situation formelle, c'est-à-dire une salle de cours comme dans notre cas. Ainsi pour cette étude, nous voulons savoir si nos apprenants vont utiliser les paroles de leurs collègues comme l'ont fait les guides touristiques ou bien les apprenants vont se servir de leurs propres discours afin que nous puissions faire ressortir les similarités et les disparités.

D'après une étude didactique réalisée concernant le discours rapporté chez des élèves issus d'une école française et d'une école brésilienne, Boré, Calil de Oliveira, et Amorim (2015) découvrent que les élèves brésiliens emploient plus de discours rapporté dans leurs écrits que les élèves français. L'étude a analysé trois séries de productions recueillies respectivement dans chaque école: deux productions de contes des origines à sujet libre, et une troisième à sujet imposé impliquant l'emploi de discours rapporté. Au total cinq-sept textes écrits sont analysés, vingt brésiliens et trente-sept français. Il a été observé que le lexique des verbes introducteurs utilisé par les deux groupes d'étudiants est identique dans leurs rapports. Ces résultats obtenus

ont révélé plusieurs questions concernant l'enseignement surtout la grammaire dans ces deux pays. Leur étude sert de base pour notre travail de recherche dans la mesure où nous allons voir si les éléments discursifs comme les verbes introducteurs que les élèves brésiliens et français ont utilisés vont être utilisés de façon similaire ou différente par les étudiants en licence de l'université de Cape Coast et à quelle fin.

Pour essayer d'apporter une lumière sur le discours rapporté, Boré (2004) a étudié des corpus de productions d'écrits narratifs réalisées dans une classe de cours moyen deuxième année (CM2) chez les élèves français, à la fin de l'année scolaire 1998. Au total quarante-huit discours ont été analysés et les problèmes repérés sont l'emploi de « dire » comme verbe introducteur qui a des conséquences syntaxiques dans l'introduction du discours rapporté et aussi problèmes de transposition des pronoms. Son travail va nous aider à savoir si les problèmes repérés par Boré vont apparaître chez les apprenants en licence de l'université de Cape Coast.

### **Conclusion partielle**

Nous avons jugé très nécessaire de faire le point sur les éléments essentiels qui ont été abordés dans ce chapitre. D'abord, le cadre théorique dans lequel se situe notre étude, est constituée de l'énonciation et de l'interaction. L'énonciation correspond à la description des relations entre l'émetteur et le récepteur ainsi qu'à leur situation de communication. En ce qui concerne la théorie de l'interaction, elle présente deux dimensions. C'est-à-dire les influences réciproques qui peuvent s'exercer sur les interlocuteurs et le lieu dans lequel ces actions se déroulent.

Ce chapitre a également traité le code oral qui se caractérise par un échange immédiat entre le locuteur et l'interlocuteur. L'emploi des déictiques à l'oral a également vu le jour dans ce chapitre. Nous avons aussi exposé la syntaxe de l'oral puisque nous travaillons sur des corpus oraux. Les différents points de vue du discours rapporté ont été abordés. Nous avons énuméré quelques caractéristiques du discours rapporté à l'oral. Ce chapitre a donné la définition de la notion du discours selon quelques linguistes renommés. Nous avons parlé des différents types de discours rapportés qui font l'objet de cette étude. Finalement, nous avons résumé quelques travaux déjà effectués dans notre domaine d'étude qui nous servent de base pour notre travail de recherche actuel.



## CHAPITRE DEUX

### MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DE L'ÉTUDE

#### Introduction

Une étude scientifique suit des démarches méthodologiques qui permettent au chercheur de bien analyser le problème dont il est question afin d'obtenir des résultats fiables. Dans ce chapitre, nous avons élaboré les procédés ou les méthodes utilisées dans notre étude. Ces méthodes comprennent le public cible, les instruments de collecte des données, la description de la collecte des données et la méthode d'analyse des données.

#### Public cible

Selon Gay et al. (2014:575), le public cible se définit comme: « the larger group from which a sample is selected or the group to which the researcher would like to generalize the results of the study ». Pour ces auteurs, le public cible signifie le grand groupe à partir duquel un échantillon est choisi ou le groupe à partir duquel le chercheur souhaiterait avoir les résultats de son étude. Pour notre étude, nous avons travaillé sur les productions orales de vingt-cinq (25) apprenants du niveau 400 du Département de français de l'Université de Cape Coast. Cet effectif représente le nombre total des apprenants (les apprenants en Lettres et les apprenants en Pédagogie).

Le choix du niveau 400 nous semble pertinent parce que sur les quatre années d'études universitaires, ces apprenants ont déjà étudié le français pendant trois années. Nous pensons que c'est une période d'apprentissage suffisante en langue française dans la mesure où ces derniers ont bénéficié d'une année d'immersion linguistique, à savoir le «Year Abroad » pour les

aider à améliorer leurs expressions orales en français. Pour nous, ces apprenants possèdent un niveau de compétences acceptables en langue française pour participer à cette étude. Ainsi, ils doivent être en mesure de rapporter un discours en français.

### **Instruments de collecte des données**

Pour cette étude, nous avons utilisé comme instruments le dictaphone (l'enregistrement) et le questionnaire afin d'obtenir les données souhaitées. Le corpus oral est constitué des enregistrements audio effectués auprès des apprenants du niveau 400 du Département de français de l'Université de Cape Coast.

### **Questionnaire**

Selon Gay, Mills et Airasian (2014:576), le questionnaire se définit comme: « a written collection of self-report questions to be answered by a selected group of research participants ». Autrement dit, une série de questions formulées par un chercheur qui vise à collecter les informations chez un groupe de participants dans une étude scientifique est appelé questionnaire. Notre questionnaire destiné à collecter les données auprès des apprenants est divisé en deux sections : une section **A** portant sur les données personnelles de l'apprenant et une section **B** portant sur une rubrique du parcours d'apprentissage du discours rapporté en français.

### **Enregistrement**

Selon Malraux (1933 :190), l'enregistrement signifie le : « fait de recueillir des sons sur un support matériel : Enregistrement sonore sur disque».

Cette même idée existe chez De La Goupillière (1905 :789) qui le définit comme le : « Fait de recueillir et de conserver (une donnée) au moyens d'appareils appropriés ». En d'autres termes, pour ces auteurs cités ci-dessus l'enregistrement est un ensemble de techniques permettant de fixer, de conserver et, éventuellement, de reproduire des sons, des images ou des données.

Notre étude étant basée sur des informations recueillies à l'oral, il est important pour nous de les enregistrer en vue de les transcrire pour les analyser. Nous nous sommes limité à des enregistrements audio. Ceci s'explique par le fait que notre intérêt porte sur les données orales. Nous admettons le fait que la communication orale est aussi accompagnée par les gestuels, les mimiques, les postures et les regards. En revanche, notre présence sur le terrain nous a permis de noter quelques paramètres qui sont utiles à la transcription, aux analyses et à l'interprétation des données. L'enregistrement du discours des apprenants du niveau 400 du Département de français de l'Université de Cape Coast a été réalisé à l'aide d'un dictaphone.

### **Description de la collecte des données**

Pour cette étude, nous avons utilisé la narration que nous considérons comme un exercice qui consiste à développer, de manière vivante, un sujet donné. Selon Charaudeau et Maingueneau (2002 :485) la narration signifie l'« acte de raconter ». Autrement dit, un procédé par lequel un individu conte une histoire est une narration ; c'est aussi le fait de rapporter un évènement qui a eu lieu. Nous avons demandé aux apprenants de raconter une histoire ou leur vie quotidienne en leur posant les questions suivantes : En cinq minutes,

1. dites-nous comment vous avez passé le weekend dernier ?

2. dites-nous ce que vous faites souvent pendant votre temps libre ?

3. évoquez ce que vous ferez pendant les congés de Noël ?

Les apprenants ont eu le choix de répondre à l'une de ces questions qui leur semblait facile. En d'autres termes, nous avons proposé des sujets de tous les

jours pour que les apprenants puissent s'exprimer avec confiance. Après avoir demandé à l'apprenant **A** de raconter une histoire ou sa vie quotidienne, nous avons ensuite donné la parole à l'apprenant **B** et nous l'avons invité à rapporter les propos tenus par l'apprenant **A** comme dans ces deux exemples.

A : « (G1PN) le weekend dernier, j'ai eu quiz une interrogation orale écrite. Plutôt pardon à 6h du matin et le quiz s'est terminé à 7h. Après le quiz je suis allée faire mes cheveux et ç'a duré pratiquement toute la journée, parce que de 8h jusqu'à 7h je faisais encore mes cheveux -- Après je suis rentrée dans mon xxx, je suis repartie dans mon hostel. » Discours direct. (Exemple 19)

B : « (G1PR) Elle a dit que elle avait fait un devoir sur table à 5h30. Et après son devoir, elle est allée au salon pour faire ses cheveux qui a pris beaucoup de temps. -- toute la journée-- et après elle était rentrée dans son hostel pour diner » discours rapporté indirect. (Exemple 20).

Tous ces propos ont été recueillis à l'aide d'un dictaphone et ensuite nous les avons transcrits.

Nous avons limité les apprenants à cinq minutes de parole parce que nous avons pris en compte la mémoire des apprenants. Cinq minutes ont été données à chaque apprenant pour faire sa narration afin que chacun des rapporteurs puisse se rappeler de tout ce qui a été dit. Malgré ces précautions, certains apprenants ont oublié des parties qu'ils étaient appelés à rapporter. D'autres ont même eu des difficultés à entendre audiblement les paroles de leurs collègues et ont tenté d'en faire des interprétations.

Ces mêmes soucis avaient déjà germé dans la tête de Blanche-Benveniste (2010 :36), quand elle explique que :

La difficulté à entendre la langue parlée est plus grande qu'on ne pourrait le croire avant d'avoir essayé. Ce que nous entendons est un compromis entre ce que nous fournit la perception elle-même et ce que nous reconstruisons par l'interprétation.

Autrement dit, la langue parlée est très spontanée de sorte que la plupart des choses entendues dans une conversation ne représentent que des compromis de ce que nous dit la mémoire, d'où notre interprétation.

Nous voulons signaler que les données orales et les données du questionnaire ont été collectées toutes en ensemble le même jour dans une salle de classe. Par l'intermédiaire de notre directeur de mémoire, nous avons pu rencontrer et expliquer aux apprenants l'objectif de notre étude. Sans aucune hésitation, les apprenants étaient volontaires pour contribuer à la collecte des données. C'est ainsi que nous avons pris rendez-vous avec les apprenants pour qu'ils participent à cette étude.

### **Description de la transcription**

L'analyse des productions orales ne peut pas se faire à partir d'une seule source sonore ; c'est-à-dire que nous ne pouvons pas analyser notre corpus en écoutant seulement les enregistrements audio. En effet, nous aurons beau écouter et réécouter encore les enregistrements, ces productions orales ne pourront alors devenir objets d'étude qu'à partir de leur mise en transcription,

parce que la parole reste fluide, même après avoir été captée sur une bande sonore. Cet avis est aussi partagé par Blanche-Benveniste (2010 : 33) qui affirme qu' : « On ne peut pas étudier l'oral par « l'oral », en se fiant à la mémoire qu'on en garde. On ne peut pas, sans le secours de la représentation visuelle, parcourir l'oral en tous sens et en comparer les morceaux ».

C'est-à-dire que pour décrire la langue parlée, nous devons transformer les prestations orales en textes écrits afin de pouvoir les analyser. Pour y parvenir, nous avons adopté quelques conventions de transcription proposées par des spécialistes de la linguistique tels Blanche-Benveniste (2010), Bakah (2010) et nos propres principes également.

### **Procédure de la transcription**

Notre corpus oral a été transcrit manuellement en texte écrit. Selon Charaudeau et Maingueneau (2002:205), l'écrit se définit comme : « Énoncés qui passent par le canal graphique ». Autrement dit, les énoncés sont les paroles qui sont transmises sous forme d'écriture. L'importance de l'écrit ne peut après être négligée comme le souligne ici Charaudeau et Maingueneau (2002 :203) : « l'écrit apparaît comme ressource que chaque société alphabétisée a appris à exploiter en l'exploitant ». En d'autres termes, l'écrit nous sert de grande ressource où nous pouvons puiser des informations nécessaires. L'écrit nous permet de stocker les informations et de les transporter à travers le temps et l'espace. L'écrit nous permet également de faire entrer le langage dans le domaine du visuel et donc d'étudier les discours très indépendamment de leur contexte, de les manipuler. Il faut cependant souligner que l'apparition des medias audiovisuels ou des enregistrements sonores ont permis de ne pas conserver des discours au seul code graphique.

En plus, la grande majorité de l'écrit nous sert de source où beaucoup d'informations sont stockées. L'importance de l'écrit s'avère très utile à notre étude actuelle dans la mesure où il nous a servi comme source de transcription et d'analyse des données orales que nous avons recueillies. C'est-à-dire que nous avons transcrit les enregistrements audio en texte écrit pour pouvoir les analyser.

Ainsi, pour transcrire les enregistrements audio, nous avons joué et écouté à plusieurs reprises les enregistrements à l'aide d'un dictaphone. Ce procédé nous a permis d'avoir une transcription plus fidèle à notre avis. Nous avons privilégié la transcription manuelle à cause de la difficulté d'utiliser le logiciel de transcription (*Dragon Naturally speaking version 10*). Ce logiciel fonctionne de deux façons. La première consiste à dicter le discours pour que le logiciel le transcrive en texte Microsoft Word et la seconde demande de transférer les discours oraux dans le logiciel pour qu'ils soient transcrits automatiquement en fichier Word également (Bakah, 2010).

Nos expériences ont montré que le logiciel n'est pas réellement adapté à l'accent local. En plus il y a des mots utilisés (Anty Naomi, NEC, etc.) par les apprenants qui n'existent pas dans le registre du logiciel. C'est la raison pour laquelle nous avons adopté la transcription manuelle. Malgré le fait que la transcription manuelle ait été d'une grande efficacité, nous reconnaissons la lenteur qu'il y a eu à jouer et rejouer un certain nombre de fois, pour s'assurer de la bonne transcription. Notre transcription a été orthographique et vérifiée par nos directeurs de mémoires.

## Code de transcription

D'après Kerbrat-Orecchioni (2005 :27) :

Les techniques de transcriptions varient mais s'agissant du français ou l'anglais, toutes recourent aux conventions orthographiques en usage, avec tout au plus quelques aménagements, le remplacement des ponctuations par des symboles mieux adaptés à la représentation des pauses et de la prosodie, et éventuellement des indications sur certains éléments non verbaux.

Il découle de cette citation qu'il existe différentes manières de transcrire le discours oral et en plus, le choix des codes de transcription dépendra des besoins de l'analyse. C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'un corpus léger et très simple à lire susciterait un fort engouement chez les lecteurs. Pour parvenir à susciter cet engouement, nous avons choisi huit catégories de notation pour la transcription. Le tableau ci-dessous présente la convention de transcription adaptée à notre étude en s'inspirant de celles de Blanche-Blanche-Benveniste (2010) et Bakah (2010).



Tableau 1- *Convention de transcription*

Marque	Signifié
--	Pause
///	Interruption
<b>Xxx</b>	Incompréhensible
<b>Rire</b>	Rire
<b>Majuscules</b>	Sur les noms propres
<b>Nombre</b>	A écrire en chiffre
<b>#</b>	Répétition

Source : Blanche-Benveniste (2010) et Bakah (2010).

Le tableau ci-dessus présente une description des codes et de leur interprétation. L'un des codes que nous avons choisis pour transcrire les données est la pause. Nous en avons généralement trois types (la pause courte, la pause moyenne et la pause longue). Cette pause dans notre tableau est symbolisée par le signe suivant (--). Nous avons choisi cette unique représentation de pauses pour alléger la transcription. Dans notre corpus, la pause représente les moments où les apprenants du niveau 400 (les rapporteurs) hésitent à faire des erreurs, le moment d'organiser leurs idées et de réfléchir à des expressions bien appropriées ou sont à la fin de leurs rapportages.

Au cours du rapportage intervient souvent les interruptions volontaires ou involontaires de la part des apprenants. Ces interruptions volontaires se caractérisent souvent par l'oubli d'un ou plusieurs mots ou expressions chez les rapporteurs. Ces derniers s'interrompent eux-mêmes pour demander à leur interlocuteur de leur rafraichir la mémoire. Quant aux interruptions

involontaires, elles surviennent lorsque les apprenants qui rapportent les discours sont interpellés par leurs récepteurs sur ce qui n'était pas dans l'énoncé de base, mais que les rapporteurs tendent à dire. Dans le tableau de la transcription, nous avons représenté ces interruptions par le signe suivant (///).

Dans les interactions verbales comme dans le cas de notre étude apparaissent souvent des segments incompréhensibles ou inaudibles que nous avons noté comme xxx. La plupart de ces segments inaudibles proviennent des bruits environnants et des voix faibles de la part des interlocuteurs. Quelques-uns de ces sons inaudibles sont dus aux états défectueux de certains appareils d'enregistrement sans que l'utilisateur ne s'en rende compte. En plus, certains de ces sons inaudibles sont les résultats des bégaiements, des sifflements, zozotements, des troubles de langage, etc. chez les apprenants.

Nous avons observé que dans un échange verbal, le « rire » s'invite lorsque des absurdités surgissent dans les énoncés des interlocuteurs. Le rire est aussi le résultat des gestes comiques de la part des interlocuteurs. Dans le corpus, nous avons décidé de retenir la même orthographe du mot « rire » comme indiqué dans le tableau de transcription. Toute production écrite peut-être constituée d'un mélange d'écritures en minuscule et en majuscules indépendamment des mots. En ce qui concerne notre corpus, nous avons opté pour mettre les noms propres en majuscule. Quant aux nombres, nous avons choisi de les écrire en chiffres.

Les répétitions dans les discours rapportés à l'oral des apprenants du niveau 400, s'observent très souvent lorsque ces derniers veulent s'assurer de ce qu'ils disent, se corriger ou de ne pas commettre une erreur. Ainsi, ces

répétitions apparues dans le discours des apprenants sont représentées par le signe (#).

Nous allons maintenant décrire le tableau qui contient les intervenants du discours rapporté dans notre corpus.

Tableau 2 - *intervenants dans le discours rapporté oral*

Forme abrégée	Interprétation
G1PN/G1PR	Groupe 1 Premier Narrateur/Rapporteur
G1SN/G1SR	Groupe 1 Second Narrateur/Rapporteur
G2PN/G2PR	Groupe 2 Premier Narrateur/Rapporteur
G2SN/G2SR	Groupe 2 Second Narrateur / Rapporteur
G3PN/G3PR	Groupe 3 Premier Narrateur/Rapporteur
G3SN/G3SR	Groupe 3 Second Narrateur / Rapporteur
G4PN/G4PR	Groupe 4 Premier Narrateur/Rapporteur
G4SN/G4SR	Groupe 4 Second Narrateur / Rapporteur
G5PN/G5PR	Groupe 5 Premier Narrateur/Rapporteur
G5SN/G5SR	Groupe 5 Second Narrateur / Rapporteur
G6PN/G6PR	Groupe 6 Premier Narrateur/Rapporteur
G6SN/G6SR	Groupe 6 Second Narrateur / Rapporteur
G7PN/G7PR	Groupe 7 Premier Narrateur/Rapporteur
G7SN/G7SR	Groupe 7 Second Narrateur / Rapporteur
G8PN/G8PR	Groupe 8 Premier Narrateur/Rapporteur
G8SN/G8SR	Groupe 8 Second Narrateur / Rapporteur
G9PN/G9PR	Groupe 9 Premier Narrateur/Rapporteur
G9SN/G9SR	Groupe 9 Second Narrateur / Rapporteur
G10PN/G10PR	Groupe 10 Premier Narrateur/Rapporteur
G10SN/G10SR	Groupe 10 Second Narrateur / Rapporteur
G11PN/G11PR	Groupe 11 Premier Narrateur/Rapporteur
G11SN/G11SR	Groupe 11 Second Narrateur / Rapporteur
G12PN/G12PR	Groupe 12 Premier Narrateur/Rapporteur
G12SN/G12SR	Groupe 12 Second Narrateur / Rapporteur
G13PN/G13PR	Groupe 13 Premier Narrateur/Rapporteur

Tableau 2 Suite

G13SN/G13SR	Groupe 13 Second Narrateur / Rapporteur
G14PN/G14PR	Groupe 14 Premier Narrateur/Rapporteur
G14SN/G14SR	Groupe 14 Second Narrateur / Rapporteur
G15PN/G15PR	Groupe 15 Premier Narrateur/Rapporteur
G15SN/G15SR	Groupe 15 Second Narrateur / Rapporteur
G16PN/G16PR	Groupe 16 Premier Narrateur/Rapporteur
G16SN/G16SR	Groupe 16 Second Narrateur / Rapporteur
G16PN/G17PR	Groupe 17 Premier Narrateur/Rapporteur
G16SN/G17SR	Groupe 17 Second Narrateur / Rapporteur

Source : données de l'enquête, Kudafa (2016)

Pour réussir un tel exercice du discours rapporté à l'oral, il faut des groupes. Nous avons formé dix-sept (17) groupes à partir des 25 apprenants du niveau 400. Dans une logique stricte, 25 apprenants formeraient douze groupes de deux (2) personnes et il en resterait une (1) personne. Mais, de façon aléatoire nous avons formé cinq (5) nouveaux groupes de plus avec ces mêmes apprenants y compris la vingt-cinquième personne. Chaque groupe est constitué de deux apprenants qui font à tour de rôle le jeu de narrateur/rapporteur sur le même sujet. Il en est de même avec les autres. Par exemple, comme nous le remarquons dans le tableau 2, G1PN/G1PR signifie Groupe 1 Premier Narrateur/Rapporteur et G1SN/G1SR Groupe 1 Second Narrateur/Rapporteur, d'où l'équation suivante :  $PN = SR$  (le premier narrateur devient le second rapporteur dans le même groupe).  $PR = SN$  (le premier rapporteur devient le second rapporteur dans le même groupe).

### Pré-test de l'instrument

Nous avons fait un pré-test des instruments de collecte de données à l'Université du Ghana à Legon. L'objectif du pré-test est de déterminer la fiabilité et la validité de notre instrument. Nous avons voulu identifier les

problèmes que nous pourrions rencontrer lors de la collecte de données sur le terrain, et aussi voir les réactions possibles des apprenants vis-à-vis des enregistrements. Ceci nous a également permis de déterminer l'influence qu'aura la présence de l'appareil d'enregistrement sur la manière de s'exprimer des apprenants du niveau 400 du Département de français de l'Université de Cape Coast. Nous sommes d'avis qu'à la vue de cet appareil, les apprenants deviendront plus conscients des erreurs quotidiennes.

Nous avons mené le pré-test auprès de huit (8) apprenants du niveau 400 du Département de français de l'Université du Ghana à Legon. En ce qui concerne les narrations, les apprenants ont raconté leurs histoires sans aucune hésitation. Cependant les apprenants qui ont été appelés pour rapporter les conversations avaient du mal à retenir la plupart de ce que les autres apprenants avaient raconté. Lors du rapportage, certains apprenants ont dû demander à leurs collègues de répéter ou de leur rappeler ce qu'ils avaient dit. Nous signalons que cette étude préliminaire nous a donné une idée de comment nous allons procéder avec notre collecte de données à l'Université de Cape Coast ; c'est-à-dire que nous allons demander aux narrateurs de répéter ou de reprendre à nouveau leurs narrations si les rapporteurs n'arrivaient pas à retenir les narrations.

### **Méthode d'analyse**

Nous avons utilisé deux méthodes d'analyse : analyses qualitative et quantitative. Ces analyses reposent sur les outils élaborés dans l'instrument de collecte de données. L'analyse qualitative porte sur les discours rapportés. Il s'agit de décrire comment les apprenants rapportent les discours d'autrui. C'est à dire que nous avons sélectionné les discours directs (narrations) et

indirect (rapportages) des apprenants afin de décrire également leurs caractéristiques. Nous avons produit les statistiques sur les types les plus fréquents du DR dans l'expression orale des apprenants. Nous avons ensuite donné leur interprétation quantitative. Interpréter quantitativement les données revient à fournir les fréquences et les pourcentages des éléments

caractéristiques du discours rapporté des apprenants. Nous avons utilisé le logiciel (*Atlas.ti. version 6.2.15*) pour analyser le nombre d'occurrences d'un thème ou une notion. Cette méthode nous a permis de quantifier les données qualitatives.

### **Conclusion partielle**

Dans ce chapitre nous avons élaboré la méthodologie de notre travail de recherche. Nous avons présenté le public cible, c'est-à-dire les apprenants auprès desquels nous avons collecté des données. Nous avons également exposé l'instrument de collecte des données représenté par les enregistrements audio et le questionnaire. Pour ce faire, nous avons engagé les apprenants du niveau 400 dans de courtes conversations où ils ont rapporté ce que leurs collègues ont dit. Nous avons également décrit la façon dont les données ont été analysées. Nous avons noté que nos analyses sont de nature quantitative et qualitative.

## CHAPITRE TROIS

### PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES

#### Introduction

Cette partie du travail présente et analyse les données recueillies. Nous allons présenter des données recueillies dans les discours rapportés à l'oral par les étudiants en licence du Département du français de l'Université de Cape Coast, suivie d'une analyse de ces mêmes données. Nous employons la méthode mixte pour analyser toutes les données en vue de faire sortir des points de vue ou des constats nous permettant de valider nos questions de recherche de départ. En d'autres termes, nous allons d'abord faire une présentation et une analyse qualitative des données suivies d'une analyse prenant en compte des procédés quantitatifs. La première partie présente les questionnaires que nous avons administrés aux apprenants et la deuxième partie comprend les résultats des reportages effectués par des apprenants.

#### Données du questionnaire

Le questionnaire pour les apprenants comprend trois volets à savoir : le nombre d'apprenants, leurs âges individuels et le parcours des apprenants sur le discours rapporté. En premier lieu, nous présentons le tableau suivant sur le nombre d'apprenants du niveau 400 qui ont participé à cette étude.

Tableau 3- Nombre d'apprenants

Genre	Nombre d'apprenants	Pourcentage (%)
Hommes	8	32%
Femmes	17	68%
Total	25	100%

Source : données de l'enquête, Kudafa (2016)

Le tableau 3 indique que vingt-cinq (25) apprenants ont été choisis pour l'administration du questionnaire dont 17 femmes et 8 hommes. Selon la répartition sexuelle de notre public, les hommes, minoritaires, représentent 32% des répondants et les femmes représentent 68%. Ces données sont importantes dans la mesure où les résultats de l'analyse indiquent que les hommes et les femmes ont des difficultés d'utilisation du discours rapporté à l'oral. Le tableau ci-après présente les différentes catégories d'âge des apprenants du niveau 400.

Tableau 4- Age

Age	Nombre d'apprenants	Pourcentage (%)
18-24	7	28%
25-29	13	52%
30-34	2	8%
35-39	3	12 %
Total	25	100%

Source : données de l'enquête, Kudafa (2016)

Selon le tableau 4, 28% des apprenants sont âgés de 18 à 24 ans, 13 apprenants représentant 52% des apprenants ont entre 25 et 29 ans et le reste représentant 8% et 12% ont entre 30 et 39 ans. Nous avons remarqué que tous les apprenants sont presque adultes. En tenant compte des âges, les apprenants ont dépassé l'âge idéal pour l'acquisition d'une langue. Du point de vue psychologique, l'acquisition d'une langue est plus facile pour un enfant que pour un adulte. Cette position est défendue par Girard (1974 : 34): « en ce qui concerne l'apprentissage des langues, le cerveau humain s'ankylose progressivement après l'âge de neuf ans ». Girard (1974 : 34) ajoute également que : « le meilleur moment pour recevoir un enseignement général des langues étrangères, en accord avec les exigences de la physiologie du cerveau, est entre quatre et douze ans. Tous les apprenants en question ont plus de 12 ans, il est donc inévitable que ces derniers aient des difficultés d'acquisition faciles puisqu'ils dépassent l'âge selon Girard.

Nous avons considéré le niveau à partir duquel les apprenants de la licence ont étudié le discours rapporté dans la mesure où il nous a permis de mieux apprécier les rapportages effectués par ces derniers. Les données dans le tableau suivant présentent leur parcours par rapport au discours rapporté.

À quel niveau d'apprentissage du français avez-vous commencé à étudier le discours rapporté ?

Tableau 5- *Parcours en apprentissage du discours rapporté*

Niveau	Nombre D'apprenants	Pourcentage(%)
Primaire	1	4%
Jhs	3	12%
Shs	13	52%
Coe	0	0%
Université	8	32%
Total	25	100%

Source : données de l'enquête, Kudafa (2016)

Le tableau 5 présente les différents niveaux du système scolaire au Ghana. Le primaire, le Junior High School (JHS) qui correspond au premier cycle, le Senior High School (SHS) qui correspond également au second cycle, College of Education (COE) ou école normale qui est une formation de trois ans après les études de second cycle et finalement l'université. Le tableau montre que la majorité des apprenants représentant 52% ont étudié le discours rapporté en français au niveau SHS tandis que 8 des apprenants qui représentent 32% l'ont étudié à l'université et 3 apprenants l'ont également étudié au niveau JHS. Les résultats révèlent que les apprenants qui ont étudié le discours rapporté aux niveaux JSH et SHS pourraient oublier comment rapporter un discours une fois qu'ils n'en font pas usage dans leurs expressions orales de tous les jours. Les apprenants qui ont étudié le discours rapporté à l'université devraient avoir une mémoire plus fraîche sur la notion du DR. C'est ce que Bakah et De-souza (2012 :31) nous rappellent en affirmant que :

Si l'apprenant est testé sur l'élément X juste après que celui-ci est enseigné, il enregistrerait

une meilleure performance par rapport à un élément Y dont le test a été fait à un moment relativement éloigné (voire, un ou deux ans) de son apprentissage

Pour ces auteurs, plus le temps évolue par rapport à une notion apprise à un moment quelconque, plus l'individu tend à l'oublier graduellement.

En résumé, le questionnaire destiné aux apprenants tenait à relever le nombre d'apprenants, leurs âges individuels et le parcours des apprenants sur le discours rapporté. Au total, vingt-cinq (25) apprenants ont été choisis pour l'administration du questionnaire dont 17 femmes et 8 hommes. Selon la répartition sexuelle de notre public, les hommes, minoritaires, représentent 32% des répondants et les femmes représentent 68%. Concernant l'âge 4,28% des apprenants sont âgés de 18 à 24 ans, 13 apprenants représentant (52%) des apprenants ont entre 25 et 29 ans et le reste représentant (8%) et 12% ont entre 30 et 39 ans. Ce qui nous amène à conclure que tous les apprenants sont adultes. Finalement les comptes du questionnaire révèlent que la majorité des apprenants représentant 52% ont étudié le discours rapporté en français au niveau SHS tandis que 8 des apprenants qui représentent 32% l'ont étudié à l'université et 3 apprenants l'ont également étudié au niveau JHS.

Après l'analyse des données du questionnaire, nous allons aborder les données du corpus oral dans la prochaine rubrique.

## Partie B : analyse du corpus oral

Cette partie de notre travail consiste à analyser notre corpus oral, c'est-à-dire les discours qui ont été rapportés par les apprenants. Nous avons classé l'analyse sous plusieurs rubriques.

### Emploi de verbes et de temps introducteurs

Les verbes introducteurs varient en fonction du type de discours. Selon Riegel et al. (1994 :598) : « les verbes introducteurs du discours indirect ne sont pas les mêmes que ceux qui introduisent le discours direct. ». Ils ajoutent que les verbes comme *apprendre, démontrer, se figurer, prétendre, supposer, révéler*, introduisent moins naturellement le discours direct car ils évaluent la proposition qu'ils introduisent. Maingueneau (1993:101) ajoute que : « le choix du verbe introducteur a donc des conséquences importantes sur la manière dont le lecteur interprétera la citation ». En d'autres termes, le verbe introducteur a un impact sur les paroles reprises par le rapporteur. Que le destinataire soit un lecteur ou un auditeur, ces propos tiennent. Le verbe introducteur sert de fil conducteur au récepteur qui veut décoder le sens du discours rapporté. Les extraits suivants portent sur l'utilisation des verbes introducteurs.

Extrait 1 :

« Elle **a dit** que elle avait fait un devoir sur table à 5h30. Et après son devoir, elle est allée au salon pour faire ses cheveux qui a pris beaucoup de temps... » (G1PR).

Extrait 2 :

« Elle **a dit** que son xxx, elle avait un de ses amis qui devait graduation a xxx le samedi. Alors le samedi, elle s'est réveillée très tôt le matin ; pour aller faire le marché et cuisiner pour son ami qui va revenir de sa cérémonie de diplôme. **Il dit** qu'ils sont allés à l'église. Ils sont apprêtés pour aller à l'église.» (G1SR).

Les deux extraits sont des reportages réalisés lors des interactions entre des apprenants du niveau 400. Ces reportages racontent le weekend des apprenants. Dans les extraits, les rapporteurs utilisent le verbe introducteur « dire » en gras pour introduire les paroles qu'ils rapportent. Les rapporteurs prennent donc une distance par rapport à ce que les narrateurs ont dit. Ils n'ont fait que transmettre le message reçu. Dans le second extrait, nous constatons qu'il a fait une variation de temps du verbe introducteur, c'est-à-dire qu'il a utilisé deux différents temps pour le verbe introducteur pour le même rapportage. Dans la première partie du rapportage, il a mis le verbe introducteur au passé composé (a dit). Ensuite, dans la seconde partie du rapportage, il a mis le verbe introducteur au présent de l'indicatif (dit).

Il ressort des deux extraits que le passé composé employé comme verbe introducteur exprime déjà une action accomplie dans le passé. Par contre, le présent utilisé pour le verbe introducteur « dire » ici laisse penser à une action dans le cours du temps, c'est-à-dire le moment où la narratrice parle. Le verbe « dire » n'étant pas le seul verbe utilisé pour introduire les discours rapportés, il en existe d'autres comme l'illustre l'extrait suivant.

#### Extrait 3

« Elle **a** aussi **ajouté** # qu'elle allait à la cuisine pour faire de nourriture. Et l'après-midi, elle fait, faisait le petit déjeuner, le déjeuner et elle a aussi xxx. Ok ! Elle a encore xxx -- elle **a déclaré** que le soir, elle préparait le dîner et qu'après le dîner # elle regardait la télévision et puis elle allait au lit. » (GR14PR).

En effet, cet extrait parle des activités que la narratrice fait pendant ses temps libres. Comme nous constatons en gras dans l'extrait, le rapporteur ici a utilisé le verbe «ajouter» pour introduire son rapportage. L'emploi de ce verbe

« ajouter » nous informe que la narratrice a mentionné plusieurs choses avant de dire qu'elle allait à la cuisine pour faire la nourriture. Quant à l'emploi du verbe « déclarer », il suggère que le rapporteur rend compte seulement de ce qu'il a entendu dire. Pour nous, l'emploi de ces verbes « ajouter » « déclarer » n'est pas surprenant dans la mesure où Delatour et al. (2004) mentionnent que ces verbes font partie des verbes qui introduisent le discours indirect. Outre le passé composé, d'autres rapporteurs ont fait usage d'autres temps pour introduire les discours qu'ils ont rapportés. Les extraits ci-dessus illustrent quelques exemples.

Extrait 4

« Elle **disait** que xxx en tant que élève officier, elle assistait au /// à la « congregation » pour la remise de diplôme. -- et elle a fait du marche pendant son surveillance. Et le samedi, elle avait retourné à la maison ». (G5SR).

Cet extrait révèle les activités qu'a faites la narratrice durant son weekend. Elle a assisté à une « congregation » et au cours d'une surveillance, a fait une marche. Pour rapporter ces propos, le rapporteur utilise l'imparfait marqué en gras dans l'extrait. L'imparfait fait partie des temps du passé et peut être employé pour introduire un discours. Le rapporteur affirme, par le choix de ce temps, que les activités se sont déroulées dans une portion de passé. Le début et la fin de ces activités ne sont pas définis clairement. Le rapporteur voudrait faire savoir que la narratrice a eu plusieurs activités ce jour-là. Grevisse (2008 :186 ) n'en dira pas moins en affirmant que l'imparfait : « permet de faire voir dans le passé plusieurs actions se déroulant ensemble, ou plusieurs états existant ensemble ». Cependant, à la lumière des recommandations de Riegel et al. (1994), employer le verbe introducteur à

l'imparfait fait entorse à la construction canonique, car ce temps ne fait pas partie des temps usuels. Il indique d'ailleurs que le propos d'origine n'avait pas été achevé avant la prise de parole par le rapporteur. Comme autre temps intervenant dans l'introduction du discours rapporté, il y a le passé récent comme l'illustrent les extraits suivants.

Extrait 5

« Mon ami **vient** de me **dire** que il a fait beaucoup des activités xxx. -- la semaine, le weekend passé au commencement ». (G7PR)

Extrait 6

« Mon ami xxx **vient** de **dire** que vendredi passé quand il s'était levé, il s'est parti pour brosser. -- après avoir brossé et il avait préparé quelque choses pour manger. Après le repas il était parti pour assister à un mariage ». (G7SR).

Les deux extraits parlent des activités de fin de semaines. Dans l'extrait 5, le locuteur a mené plusieurs activités indéterminées comparativement à son collègue de l'extrait 6 qui a fait des activités déterminées. Comme indiqué en gras dans les deux extraits, ces rapporteurs quant à eux ont fait usage du passé récent comme temps introduisant le discours rapporté. Pourtant à analyser les suggestions faites par Riegel et al. (1994), le passé récent n'est pas normalement dans la catégorie des temps utilisés pour le discours rapporté. Ce passé récent, classiquement parlant n'étant pas conforme à la norme établie, l'emploi de ce temps se justifie par le fait qu'entre la narration et le rapportage s'est écoulé un temps assez court et qu'il s'agit d'une interaction (conversation orale) qui place les interactants dans le même cadre situationnel. Après avoir décrit l'emploi de verbe et le

temps introduisant le discours rapporté nous avons présenté leurs fréquences dans les tableaux 6 et 7 ci-après.

Tableau 6 - *Fréquence de verbe introducteur dans le discours rapporté chez les apprenants*

Verbe introducteur	Fréquence	Pourcentage(%)
Dire	37	94,88%
Ajouter	1	2,56%
Déclarer	1	2,56%
Total	39	100%

Source : données de l'enquête, Kudafa (2016)

D'après le tableau 6 ci-dessus nous constatons que le verbe « dire » détient la fréquence la plus haute soit 37 avec un taux de 94,88%. Quant aux deux autres verbes « ajouter » et « déclarer », ils disposent d'une faible fréquence 1 chacun soit le même taux de 2,56%. Ces résultats montrent que le verbe introducteur le plus utilisé par les apprenants du niveau 400 est le verbe « dire ». Ainsi, ce résultat est une confirmation de l'explication donnée par Delatour et al. (2004) que les verbes introducteurs varient et permettent de nuancer le discours mais le verbe de déclaration « dire » est le plus courant dans le rapportage du discours. Les deux autres « ajouter » et « déclarer » sont moins utilisés si non presque pas, vu leur taux de production.

Tableau 7 -*fréquence de temps qui introduit le discours rapporté des apprenants*

Temps introducteur	Fréquence	Pourcentage(%)
passé composé	36	87,80%
Imparfait	1	2,46%
passé récent	2	4,87%
Présent	2	4,87%
Total	41	100%

Source : données de l'enquête, Kudafa (2016)

Selon le tableau 7, Le passé composé occupe la première place avec une fréquence 36 soit un taux de 87,80%. Le passé récent et le présent viennent en seconde position avec une fréquence de 2 chacun soit un pourcentage 4,87%. L'imparfait suit en dernière place avec une fréquence de 1 soit 2,46%. En somme, le passé composé domine largement comme temps introducteur du discours rapporté dans l'expression orale de nos apprenants.

Les trois autres temps imparfait, présent, passé récent sont faiblement utilisés.

Très souvent, le passage d'un discours à un autre se réalise à l'aide de certains subordonnants qui servent de mots de liaison. Ces mots sont connus sous le nom de connecteurs. Il en existe plusieurs sortes comme nous le verrons dans les sections suivantes.

### **Emploi des connecteurs dans le discours rapporté par les apprenants**

Chez Chevalier et al. (1990 : 122) :

Un discours direct peut être transposé et subordonné à une proposition ; par là il devient indirect (...) Cette transposition est marquée par l'emploi de conjonctions spécifiques (que, comme, si...), par le changement éventuel des modes et des temps, par le rétablissement de l'ordre dit "normal"(sujet-verbe) quand celui-ci était inverse(...) par le jeu subtil des pronoms, adjectifs possessifs (...)

Autrement dit, la transposition vers le discours indirect fait appel à l'introduction des connecteurs tels que « si, que, comme etc.,». Au cours de cet exercice non seulement l'ordre normal « sujet-verbe » est rétabli mais aussi les changements au sein des pronoms et adjectifs sont parfois effectués. Dans notre corpus, les apprenants du niveau 400 ont employé certains de ces connecteurs comme le démontrent les extraits suivants.

Extrait 7

« Elle a dit **que** le vendredi, elle s'est levée et elle a assisté un ami à un cérémonie de diplôme. Après, elle est retournée à la maison et elle a mangé. » (G6PR)

Extrait 8

« Il a dit **que** le samedi quand, il est levé il est. xxx il a prié après # la prière, il a brossé ses dents et lavé xxx son figure ; et il a préparé son petit déjeuner. Quand il a fini de manger, il a révisé un peu #. Il a fait un devoir qui porte sur une traduction. » (G7PR).

Dans les deux extraits ci-dessus, il s'agit de rapportages sur des activités que les apprenants ont menées dans le weekend ; ce qu'ils ont exprimé à leurs manières. En rapportant le discours, les deux rapporteurs ont

utilisée «que» pour marquer le passage aux idées des narrateurs. En d'autres termes, le «que» relie deux énoncés ; celui du narrateur et du rapporteur. Dans cet énoncé de l'extrait 7 « *Elle a dit que le vendredi, elle s'est levée* », nous constatons deux discours l'un étant direct «*elle a dit que*» (paroles du rapporteur) et l'autre indirect « *le vendredi, elle s'est levée* » (Paroles de la narratrice). Mais à l'oral ce « que » peut être optionnel. Pour les utilisateurs avertis de la langue, cela ne poserait aucun problème de compréhension. En conclusion, l'introduction ou non de « que » signalera dans bien de cas un changement vers le discours rapporté indirect.

Le « que » n'étant pas le seul connecteur comme nous l'avons mentionné ci-haut, d'autres connecteurs sont également présents dans le discours rapporté par les apprenants à l'oral. Les extraits ci-dessous en illustrent quelques-uns.

Extrait 9

« Il a dit que **quand** il est libre, -- il lisait ses romans, il écoutait aux musiques. Des fois, il allait chez ses amis pour causer et discuter ce qu'ils ont fait pendant leur étude. Parce qu'il a dit # qu'il a des fois il étudié ensemble avec ses amis. Et des fois, il jouait au foot avec d'autres. Il appelait les gens chez eux à la maison pour demander leurs états et c'est tout ce que j'ai entendu. » (GR12SR).

Extrait 10

« Il a dit .... **quand** il est levé il est xxx il a prié après # la prière, il a brossé ses dents et lavé xxx son figure ; et il a préparé son petit déjeuner. » (G7PR).

Dans les deux extraits 9 et 10, nous constatons l'emploi du connecteur « quand » en gras qui introduit les discours qui ont été rapportés par les apprenants. L'emploi de « quand » ici nous indique l'espace-temps pendant

lequel les narrateurs se sont rendus disponibles à une action. Dans l'extrait 9, cette action se réfère aux activités du narrateur. Quant à l'extrait 10, cette action se réfère également au réveil, c'est-à-dire le levé du lit du narrateur. Nous remarquons dans l'extrait 9 que le « quand » est précédé d'un autre subordonnant « que ». Ce qui paraîtrait anormal pour bien de locuteurs mais

en réalité cela n'en est pas toujours le cas à l'oral. À notre avis rapporter fidèlement un discours à l'oral n'étant pas toujours facile, le rapporteur compte tenu de son état psychologique ou d'oublis partiels peut en attendant de se souvenir des mots réels du narrateur, faire usage de « que ». L'utilisation du « que » en présence de « quand » empêche la fluidité du rapportage. En plus des connecteurs mentionnés ultérieurement, le « si » aussi est apparu dans le discours des apprenants. Dans les extraits ci-dessous, nous pouvons en constater quelques exemples.

Extrait 11

« Elle a elle dit si elle est fatiguée elle dormait. Oui, elle dort. Puis, il y a des fois aussi elle aimait faire des achats pour xxx si elle est libre xxx --- oui c'est tout. » (GR16PR).

Extrait 12

« Elle dit si elle est chez elle, elle lit un peu, elle fait la lessive et après elle regarde -- un film ou elle 'écoute la musique. # ou bien. » (GR16PR).

Les deux extraits racontent les activités que font les apprenantes pendant qu'elles sont libres. Les rapporteurs ont fait usage de « si » qui servent de différence entre leurs propres paroles et celles des narratrices. Dans l'extrait 11, les activités ne se sont réalisées que lorsque des états primaires sont observés: la fatigue et le temps libre. Dans l'extrait 12, au-delà de ce qui peut être à la base de la réalisation d'une activité ou des activités, l'esprit du

rapportage donne une idée des activités quotidiennes. Selon nos remarques, le « si » ici dans les deux extraits exprime non seulement des conditions capitales à la réalisation d'une action mais aussi des conditions normales aux tâches quotidiennes. Ayant fait la description des connecteurs dans l'expression orale chez nos apprenants, ce tableau 8 ci-dessous résume la fréquence de leurs emplois.

Tableau 8 -*fréquence d'emploi des connecteurs chez les apprenants*

Connecteur	Fréquence	Pourcentage(%)
Que	60	75,95%
Si	6	7,60%
Quand	13	16,45%
Total	79	100%

Source : données de l'enquête, Kudafa (2016)

Les chiffres du tableau 8 montrent que parmi les connecteurs utilisés, le « que » occupe une position importante avec une fréquence de 60 soit 75,95%. En deuxième position, se place le connecteur « quand » avec une fréquence 13 soit un taux 16,45%. Le connecteur « si » se retrouve à la dernière place, avec une fréquence 6 et comme taux 7,60%. Il est évident selon les données du tableau que les apprenants ont beaucoup plus utilisé le connecteur « que » dans leurs emplois du discours rapporté à l'oral.

Le passage au discours indirect fait appel à la fusion de plusieurs éléments et à leurs utilisations telles que les verbes introducteurs, les connecteurs et les temps. Ce travail de recherche pourrait être incomplet si nous nous arrêtons à ce stade. Pour avoir une appréciation plus globale, il

serait souhaitable de décrire le discours rapporté dans son ensemble. Dans la rubrique suivante, nous avons décrit la façon dont les apprenants ont utilisé le discours indirect à l'oral.

Selon Maingueneau (1991 : 102) le discours indirect : « ne s'agit donc pas d'une reproduction mais de la version qu'en donne le rapporteur ». En d'autres termes, c'est aussi l'interprétation de l'énoncé original. En plus, Maingueneau (1991 : 103) fait remarquer que : « rien n'interdit de rapporter avec une seule phrase de discours indirect un énoncé de plusieurs heures. Un énoncé peut être rapporté au discours indirect avec un nombre indéfini de manières différentes selon les désirs de l'énonciateur ». Plus loin, Maingueneau (1991) note que le discours indirect a aussi le statut d'une simple complétive, complément d'objet du verbe de la principale. Les points caractéristiques soulevés par Maingueneau apparaissent dans le discours rapporté des apprenants de niveau 400, lesquels nous nous proposons de faire ressortir dans les extraits suivants.

Extrait 13 :

« Le weekend dernier, j'ai eu quiz une interrogation orale écrite. Plutôt pardon à 6h du matin et le quiz s'est terminé à 7h. Après le quiz je suis allée faire mes cheveux et ç'a duré pratiquement toute la journée, après mon déjeuner ma sœur est rentrée de sa réunion de chorale et on a discuté ensemble -- le soir on a diné ensemble et on s'est couché pour s'apprêter pour le lendemain les cours du lendemain. » (G1PN).

Extrait 14

« Elle a dit que elle avait fait un devoir sur table à 5h30. Et après son devoir, elle est allée au salon pour faire ses cheveux qui a pris beaucoup de temps. -- toute la journée-- et après elle était rentrée dans son hostel pour diner ; xxx après a pris son bain elle est allée

à l'église, -- au retour elle a mangé et elle a eu la visite avec sa sœur ; ils ont discuté et après ça se sont endormies. » (G1PR)

L'extrait 13 représente le discours direct prononcé par le locuteur (G1PN). Ce discours décrit la façon dont ce locuteur a passé son weekend.

Dans le discours direct, la narratrice a commencé son weekend par une interrogation orale/écrite, ensuite elle est allée se faire faire ses cheveux qui a duré pratiquement toute la journée. L'extrait 14 est la forme rapportée de l'extrait 13. Dans son rapportage, le rapporteur a fait une interprétation de ce qui a été dit par la narratrice. Il n'a pas été fidèle à ce qu'il a entendu mais il s'est beaucoup évertué à conserver l'idée du discours original (Extrait 13). Considérant les énoncés dans leur ordre tels qu'ils sont présentés dans les deux extraits, « *le weekend dernier, j'ai eu quizz une interrogation orale écrite* » est interprétée de la façon suivante : « *elle avait fait un devoir sur table* ». Dans son interprétation le rapporteur a omis la période (le weekend dernier) où les activités ont eu lieu. Mais l'idée d'un test écrit ou oral est conservée ; l'heure prévue pour le test n'est pas conservée. « *6h du matin* » s'est transformé en « *5h30* ». Le narrateur annonce la fin du test pour 7 heures tandis que le rapporteur n'en fait pas cas.

Dans cet énoncé « *Après le quizz je suis allée faire mes cheveux et ç'a duré pratiquement toute la journée* », l'idée d'aller se faire faire les cheveux est gardée par le rapporteur lorsqu'il dit : « *après son devoir, elle est allée au salon pour faire ses cheveux qui a pris beaucoup de temps* ». L'idée du retour à la maison, restauration, et le retour sa sœur du culte est maintenue par le rapporteur. Seulement il n'est pas resté fidèle aux mots lorsqu'il emploie dîner

à la place de « déjeuner », « église » à la place de « réunion de chorale », et a omis la conversation qui a eu lieu entre les deux sœurs.

Dans le dernier énoncé de l'extrait 13, la narratrice parle d'un dîner à deux, d'un retrait pour aller au lit, d'une préparation pour les cours du lendemain. Quant au rapporteur, il fait mentionne seulement de la présence de la sœur. Il a omis de mentionner le repas à deux, pas de conversation et de parler leur coucher. Ce rapportage en effet constitue la version du rapporteur. Rapporter un discours au style indirect consiste aussi à résumer l'énoncé de base d'un locuteur tout en gardant l'idée du discours de base. À titre d'illustration nous avons cité les extraits suivants de notre corpus.

#### Extrait 15

« Vendredi soir, vers 16h je suis allé à la cité disons Graduate Hostel pour regarder un match de football vers 19h et vers 20 h. -- le match est terminé est terminé et je suis revenu à la cité. Bon ! -- là j'ai préparé du riz et puis j'ai mangé. Après avoir fini de manger, bon ! -- j'ai dormi. Le samedi matin aussi, j'ai fait la lessive. je suis à la plage avec un ami. On s'est promené un peu. -- on a regardé la mer ; on a pris un peu de boissons. Vers midi, nous sommes revenus bon -- comme il y a un match de football de coupe d'Afrique des nations vers 13h 14h je suis allé à Graduate Hostel pour regarder le match. -- encore, puis je suis revenu vers 20h 22h. Donc il y avait une prière. Donc je suis allé à l'église vers 23h. La prière a terminé vers 1h du matin. J'ai dormi un peu. -- le lendemain très tôt le matin, je me suis réveillé. j'ai brossé mes dents, je me suis allé laver. J'ai repassé mes habits et puis je suis allé à l'église, à la messe on a passé quelques choses de 2h de temps et nous sommes revenus vers 13h et 13h j'ai dormi un peu et c'est tout. » (GR11PN).

#### Extrait 16

« Il a dit que son weekend a commencé le vendredi le soir. -- il était au cinéma pour regarder un match de football et après le dimanche -- il était à la messe et après la messe il a dormi ». (GR11PR).

Les deux extraits représentent les discours qui parlent des activités que l'un des apprenants du niveau 400 a faites pendant la fin de la semaine. L'extrait 15, discours de base contient 223 mots tandis que son résumé extrait 16, discours du rapporteur s'est fait en 40 mots. Les idées véhiculées dans l'extrait 15 par le narrateur sont les suivants : *se promener ou se balader,*

*regarder un match de football, se restaurer, faire une sortie sur la plage, aller à la prière, repasser ses vêtements, prendre un repas, se reposer et dormir.*

Quant au résumé extrait 16 c'est-à-dire la version du rapporteur, les mêmes idées y sont sauf que les détails ont été évités. Considérant la réduction du nombre de mots, la présence des idées et l'omission des détails, et vu le fait aussi que le rapportage s'est déroulé à l'oral le rapporteur est resté plus ou moins dans l'esprit de « résumé » en matière du rapportage d'un discours au style indirect. Les extraits ci-dessous présentent un autre résumé que les apprenants de niveau 400 ont fait dans leur discours rapporté à l'oral.

Extrait 17

« Également mon weekend a commencé le soir. -- j'étais au marché avec ma sœur et après le marché, on a préparé le diner. Après le diner j'ai passé un temps à regarder le journal télévisé. et le samedi matin je suis allé au champ. -- j'ai xxx temps à regarder le journal télévisé encore et le dimanche j'étais allé à l'église. -- après, j'étais xxx centre /// de cinéma où j'ai regardé un match de foot entre le Chelsea et Liverpool. » (GR11SN).

Extrait 18

« Il a dit que son weekend a commencé le vendredi soir. -- que le vendredi soir, il était parti au marché avec sa sœur. -- et après, ils ont préparé xxx le samedi soir, il a regardé un match de foot. Et le dimanche aussi, il est allé à la messe. » (GR11SR).

Comme nous pouvons constater, l'extrait 17 parle des activités de fin de semaine du narrateur. Dans le discours de base, le locuteur fait mention des activités suivantes : *aller au marché, préparer le diner, aller au champ,*

*regarder la télévision, aller à l'église, suivre un match de football.* En ce qui concerne la version du rapporteur, les mêmes idées sont présentées sauf qu'il en a omis deux : *aller au champ et aller au cinéma.* Les deux activités omises seraient probablement dues à un oubli ou à un manque d'attention et la fluidité de la narration. Malgré ces travers, le rapporteur a réussi à présenter un rapportage appréciable en termes d'idée.

Le discours rapporté a aussi valeur de complétive. Cela se remarque quant à sa fonction de complément d'objet direct du verbe de la phrase qui l'introduit. Ce constat a été fait dans la production orale des apprenants de niveau 400. Pour illustrer, nous proposons les extraits suivants.

Extrait 19

« Elle a dit que **son weekend a commencé vendredi après-midi...**  
» (G8SR).

Extrait 20

« Elle a dit que pendant **les vacances prochaines, elle allait faire des commerces.** » (GR14SR)

Les deux extraits représentent des discours rapportés par les locutrices (G8SR) et (GR14SR) respectivement. À la question « qu'est-ce qu'elle a dit », on répondrait respectivement : « Que son weekend a commencé vendredi après-midi » pour l'extrait 19 et « que pendant les vacances prochaines, elle allait faire des commerces » pour l'extrait 20. Ces deux réponses obtenues introduites par « que » par rapport à la question « elle a dit quoi » sont des propositions subordonnées complétives. En effet ces complétives dans les deux exemples sont introduites par un discours direct « elle a dit ». Ce

discours direct « elle a dit » n'est en réalité que l'énoncé qui contient le verbe introducteur. À la lumière des observations faites par Blanche-Benveniste (2010), cet usage n'est pas conforme à la norme du discours rapporté à l'oral. Cependant le milieu académique dans lequel l'exercice du rapportage s'est déroulé contribuerait à cet usage.

Tableau 9- *Fréquence de types de discours dans l'expression orale des apprenants*

Type de discours	Fréquence	Pourcentage (%)
Direct	0	0%
Indirect	33	100%
Indirect libre	0	0%
Total	33	100%

Source : données de l'enquête, Kudafa (2016)

D'après les chiffres du tableau 9, tous les rapportages ont été faits au style indirect avec une fréquence de 33 soit un taux de 100%. En ce qui concerne le discours direct et le discours indirect libre, les apprenants du niveau 400 ne les ont pas employés dans leurs rapportages. C'est la raison pour laquelle ces discours marquent zéro fréquence ainsi que zéro pourcentage. L'emploi du discours indirect domine les rapportages à l'oral par nos apprenants parce qu'ils ont des connaissances sur la transformation d'un discours vers l'autre. Ce constat se justifie par les réponses qu'ils ont données à travers les questionnaires qui leur ont été administrés. D'après le questionnaire, tous les apprenants ont déjà étudié le discours rapporté avant le niveau 400.

D'autres phénomènes qui s'observent dans le rapportage du discours à l'oral est l'apparition des déictiques. Ces déictiques sont de plusieurs ordres. Dans cette partie de notre travail, nous avons analysé les déictiques marquant le discours rapporté chez les apprenants de niveau 400.

### **Emploi des déictiques dans le discours rapporté des apprenants**

Selon Kleiber (1986 : 19) : « les déictiques sont des expressions qui renvoient à un référent dont l'identification est à opérer nécessairement au moyen de l'entourage spatio-temporel de leur occurrence. La spécificité du sens est de donner le référent par le truchement de ce contexte ». D'après notre compréhension, les déictiques sont des éléments du discours qui, lorsqu'ils sont pris de façon isolée, n'ont pas de sens spécifique.

### **Déictiques de non-personne dans le discours rapporté chez les apprenants**

Selon Maingueneau (1999 : 23) :

Je-tu et nous-vous ne sont presque jamais les seuls constituants qui réfèrent dans un énoncé : les interlocuteurs tiennent un discours sur le monde. Si les personnes forment à elles deux la "sphère de la locution", cette locution renvoie à un univers extérieur, celui de la non-personne, par opposition aux personnes de l'échange linguistique. Cette non-personne correspond aux groupes nominaux et à leurs substituts pronominaux, plus largement aux éléments

ayant le statut syntaxique de groupes nominaux ;  
ce sont donc tous les objets dont parlent je et tu.

À travers cette citation, il convient de dire que « il » est un déictique de non personne. Il s'agit d'un pronom, un élément anaphorique remplaçant un groupe nominal antécédent dans le discours. Contrairement à « il », « je » et « tu » ne sont pas des substituts pronominaux. Pourtant, ce qui rapproche les trois déictiques, c'est que leurs références sont tirées du contexte dans lequel ils se trouvent. Cependant selon Maingueneau (1999 : 23) : «il ne s'agit pas du même contexte dans les deux cas : pour je et tu, on a affaire à un contexte situationnel, alors que pour «il» comme pour tout élément anaphorique, il s'agit du contexte linguistique». Tout de même Kleiber (1990) reconnaît que dans des contextes d'emploi sans antécédent, le « il » reçoit une interprétation déictique, auquel cas la localisation du référent est dans la situation immédiate d'énonciation. Comme d'illustration, nous avons considéré les extraits suivants.

Extrait 19

« **Elle** a dit que **elle** avait fait un devoir sur table à 5h30. Et après *son* devoir, **elle** est allée au salon pour faire *ses* cheveux qui a pris beaucoup de temps. -- toute la journée-- et après **elle** était rentrée dans *son* hostel pour diner ». (G1PR).

Extrait 20

« **Il** a dit que *son* weekend a commencé le vendredi le soir. -- **il** était au cinéma pour regarder un match de football et après le dimanche -- **il** était à la messe et après la messe **il** a fait quelque chose ». (GR11PR).

Les deux extraits sont respectivement des discours qui rapportent des activités de fin de semaine des apprenants. Le rapporteur dans son rapportage au sujet de la narratrice et du narrateur utilise « elle / il » qui sont en gras dans

les extraits 19 et 20. L'emploi de « elle / il » ici par le rapporteur se justifie par le fait que dans cette situation d'échange verbale, les rapporteurs et les narrateurs partagent la même situation immédiate d'énonciation. Ces personnes (narratrice / narrateur) définissant le cadre énonciatif du discours rapporté au style indirect par les rapporteurs sont bien connus de ces derniers, c'est la raison pour laquelle les rapporteurs les anaphorisent par le « elle / il ».

Les déictiques de non-personne ne se limitent pas seulement à « il/elle ». Il existe certains possessifs qui peuvent prendre une valeur deictique. Charaudeau et Maingueneau (2002 :159) estiment qu' : « en fait, l'étiquette de deictique ne recouvre pas toujours les mêmes unités linguistiques. Pour certains, elle s'applique à tous les éléments qui, par nature, suscite une référence de type deictique (personnes, indicateurs spatio-temporels) ». D'après ces auteurs, même des éléments non reconnus comme déictiques pourraient en avoir la valeur si et seulement si on arrive à établir un lien référentiel avec ceux considérés comme deictique. À la lumière de cette assertion, nous pouvons attribuer une valeur deictique à « son, sa, ses » vu leur rapport pronominal avec « il/elle ».

Nous remarquons l'emploi des possessifs « son, sa, ses » en italique dans les mêmes deux extraits également. L'emploi de « son, sa et ses » par les rapporteurs se justifie par le fait que ces derniers établissent un lien possessif entre les déictiques de non-personne « il/elle » et leurs possessions. Dans «ses cheveux» le «ses» détermine ce que possède la narratrice référée par « elle ». Il en est de même avec «son weekend» dans l'extrait 20 où «son» indique ce que possède « il ». Dans l'extrait 20, « son » dans « son weekend » exprime une idée d'appropriation par « il »

En ce qui concerne nos analyses des éléments discursifs (déictiques), nous voulons aborder la façon dont les apprenants ont employé les déictiques spatiaux dans la rubrique suivante.

### **Déictiques spatiaux marquant le discours rapporté chez les apprenants**

Comme l'indique le titre, cette rubrique porte sur les déictiques spatiaux. Cependant, avant de nous préoccuper de l'analyse, nous avons fait un bref aperçu sur un nombre de détails relatifs aux démonstratifs.

#### **Démonstratifs (adjectifs et pronoms)**

D'après Kerbrat-Orecchioni (1999 :50) : « Les démonstratifs sont selon les cas, référentiels au cotexte (représentants) ou référentiels à la situation de communication (déictique) ». Bakah (2010) cite Myers (1988 : 4) qui distingue les adjectifs démonstratifs des pronoms démonstratifs :

Le pronom presque toujours fait référence à une proposition exprimée ou implicite dans la phrase précédente, tandis que le déterminant + nom peut se référer à une proposition exprimée ou implicite dans n'importe quel segment précédent, même dans l'ensemble du texte jusqu'à ce point.

Dans la même visée Riegel et al. (1994 :205) font la répartition de ces pronoms démonstratifs en série : « Les pronoms démonstratifs se répartissent en une série simple et une série composée. Les formes variables en genre et en nombre s'y opposent aux formes neutres. « ça, ceci » et « cela » qui ne se rencontrent qu'au singulier ». En ce qui concerne les adjectifs démonstratifs,

Grevisse (2008), fait observer qu'ils sont ceux qui marquent en général, que l'on montre (réellement ou par figure), les êtres ou les objets désignés par les noms auxquels ils sont joints. L'adjectif démonstratif s'emploie souvent atténué sans qu'il exprime l'idée démonstrative. Les adjectifs sont souvent renforcés à l'aide des adverbes « ci », « là », qui se placent après le nom auquel ils se joignent par un trait d'union. Les extraits suivants illustrent quelques exemples des pronoms démonstratifs que nous avons analysés.

Extrait 21

Il a dit que son weekend a commencé le vendredi soir. -- que le vendredi soir, il était parti au marché avec sa sœur. -- et après, ils ont préparé xxx le samedi soir, il a regardé un match de foot. Et le dimanche aussi, il est allé à la messe. **C'**est tout. (GR11SR).

Dans cet extrait « **c'** » dans l'expression en gras est un pronom démonstratif ayant un emploi anaphorique ; c'est-à-dire, il reprend ce qui est dit avant. Le « tout » mis à la suite fonctionne simplement comme un complément verbal.

Extrait 22

« Elle a dit que elle avait fait un devoir sur table à 5h30....elle s'est réveillée à 16h30 et après **ça** le dimanche elle s'est levée et xxx après a pris son bain elle est allée à l'église, -- au retour elle a mangé et elle a eu la visite avec sa sœur ; ils ont discuté et après **ça** se sont endormies ». (G1PR).

Ce discours rapporté à l'oral relève d'une narration informelle dans laquelle le rapporteur décrit des activités de fin de semaine d'un autre collègue. Dans son intervention, le rapporteur emploie le pronom démonstratif «**ça**» en gras comme indiqué dans l'extrait 22. Le premier « **ça** » dans l'extrait désigne les activités menées par la narratrice depuis l'heure à laquelle elle a composé jusqu'à 16h30. Ce « **ça** » marque un point « 16h30 » et certaines activités présentes dans cette situation de communication. Le deuxième « **ça** » à la

même fonction que le premier dans l'extrait. Ici, il désigne les dernières activités menées à partir du dimanche avant qu'elles ne s'endorment. L'extrait suivant est caractérisé par l'emploi des déictiques spatiaux tels que « ça », « ce ...là », « c'est ».

#### Extrait 23

« Il a dit que le samedi quand, il est levé il est. xxx ... lorsque nous n'avons pas cours **lundi- là**, il a profité de cette occasion de bien dormir et **c'est ça**. c'est comme **ça** il a passé son weekend. » (G7PR).

Dans l'extrait ci-dessus le rapporteur mentionne les activités que la narratrice a menées le samedi après son réveil. Dans cet extrait, le rapporteur utilise l'expression « c'est ça ». Dans cet énoncé « ça » renvoie à son référent contextuel « il a profité de cette occasion pour bien dormir ». Cette même expression se retrouve dans le dernier énoncé de l'extrait. « C'est comme ça ». Mais cette fois, ce « ça » est précédé de « comme » pour mettre l'emphasis sur la façon dont le weekend s'est déroulé chez la narratrice. Toujours dans l'extrait 22, considérant l'expression « lundi-là » dans laquelle nous pensons que l'adjectif démonstratif « ce » a été omis, ce qui est tout à fait une caractéristique de l'oral. Le « -là » est un adverbe qui vient renforcer ce démonstratif « ce ». Dans l'extrait, il s'agit donc d'un lundi particulier auquel se réfère le rapporteur. Ayant analysé les démonstratifs dans notre corpus, nous voulons aborder à ce stade, les déictiques de lieux dans la rubrique ci-après.

## Emploi de « ici », « là » et « là-bas » dans le discours rapporté des apprenants

Aux dires de Riegel et al. (1994 :578 ) :« les expressions de lieu peuvent repérer leur référent par rapport au site de l'énonciation : « ici » désignant le lieu (où une partie du lieu) où le locuteur parle, peut s'opposer à « là », qui désigne ce qui en est éloigné ou séparé ». En d'autres termes, les indicateurs de lieu font référence à un espace ou à un discours est prononcé. Dans les extraits suivants, nous avons ressorti quelques déictiques exprimant le lieu.

### Extrait 24

« Il a dit que, xxx la semaine euh passé. Elle il se xxx habillé pour rencontrer quelqu'un à la gare routière. Et il a aussi xxx après avoir rencontré ses amis, xxx ils sont xxx pour assister quelques amis qui (z) ont fini leurs études **ici** ». (G2PR).

### Extrait 25

« Il a dit que le samedi quand, il est levé il est. xxx il a prié après # la prière, il a brossé ses dents et lavé xxx son figure ; et il a préparé son petit déjeuner. Quand il a fini de manger, il a révisé un peu #. Il a fait un devoir qui porte sur une traduction. Après ça xxx il était parti pour un mariage de son ami à sa Sasakawa **ici-là** ». (G7PR).

Les deux extraits sont des discours rapportés par les apprenants G2PR et G7PR respectivement. Dans le premier extrait, «ici» est un deictique spatial qui désigne le lieu où le narrateur et ses amis ont fini leur étude. Prenant en compte le champ de l'enregistrement audio, « ici » ne peut être un autre lieu que l'Université de Cape Coast au Ghana. Comparativement à l'extrait 24, le rapporteur dans l'extrait 25 ne nous met pas dans un contexte spatial vague

mais il prend soin de renforcer le déictique spatial « ici » par « -là » (adverbe).  
« Ici-là » n'a donc qu'un seul référentiel « Sasakawa ».

### Déictiques temporels marquant le discours rapporté des apprenants

Les déictiques temporels comprennent les adverbes de temps et les temps de verbes. Dans la rubrique qui suit, nous allons analyser l'utilisation de ces éléments discursifs dans le corpus des apprenants.

#### Adverbes de temps

Les compléments de temps déictiques selon Riegel et al. (1994) sont repérés par rapport au moment de l'énonciation. Ces compléments de temps peuvent marquer la coïncidence ou un décalage antérieur ou postérieur. Les extraits suivants font mention de quelques déictiques de temps.

#### Extrait 26

« Elle a dit que **hier**, elle est ménagé. /// Elle avait déménagé. - - après elle fait numéro - - elle venait d'arriver xxx sur campus # et après, elle /// elle était allée euh-- chez elle à la maison et - - ///. » (G10PR).

#### Extrait 27

« Ok...Après avoir reposé il avait révisé ses cours. Après avoir révisé ses cours, c'était. -- il était prêt pour dormir et le **lendemain matin**, c'était samedi... » (G7SR).

Les deux extraits sont des reportages effectués respectivement par les intervenants G10PR et G7SR dans notre corpus. Dans ces extraits, les intervenants emploient les déictiques temporels « hier », « lendemain ». Le rapporteur de l'extrait 26 fait usage du déictique temporel « hier » pour marquer une antériorité par rapport au moment où il rapporte le discours. On

est donc en face de deux actions menées dans le temps. L'action de « déménager », accompli « hier » et donc antérieur à la nouvelle qui a consisté à informer une tierce personne de son arrivée au campus. Le temporel « après » vient confirmer une action postérieure. Dans l'extrait 27, l'énoncé commence par un deictique temporel « après » employé deux fois dans des actions consécutives annonçant une action postérieure à celles déjà réalisées (actions de se reposer, de réviser, de s'apprêter à dormir). L'action postérieure marquée par le deictique temporel « lendemain » ne nous est pas signifiée, mais plutôt précise le jour auquel le rapporteur fait référence. Le rapporteur apporte une précision pour dire à quelle période du « lendemain » des actions insignifiées ont été réalisées. Après la description des éléments discursifs dans le discours rapporté à l'oral chez les apprenants du niveau 400, nous avons présenté dans le tableau suivant leurs fréquences.

Tableau 10- *Fréquence des éléments discursifs dans le discours des apprenants*

Eléments discursifs		Fréquence	Pourcentage (%)
Déictiques de non personne	Il/elle	280	70,88%
Adjectifs possessifs	Son/sa/ses	62	15,69%
Pronoms démonstratifs	C'(est) Ça	6 12	1,51% 3,07%
Adjectifs démonstratifs			
Déictiques de lieu	Ici/ici-là Lendemain, hier	2	0,50%
Déictiques de temps	Après	33	8,35%
Total		395	100%

Source : données de l'enquête, Kudafa (2016)

Le tableau 10 présente les déictiques avec leurs fréquences et leurs pourcentages. Les déictiques de non-personne se dressent en tête avec une fréquence de 280 soit 70,88%. Ce taux élevé suggère que l'emploi de « il/elle » est d'usage courant dans le discours rapporté des apprenants à l'oral. Ce qui signifie aussi que les apprenants (rapporteurs) ne sont pas rendus protagonistes dans le déroulement de l'action. Ils n'ont fait que rendre vers une tierce-personne les propos du narrateur/narratrice. En ce qui concerne les adjectifs possessifs, leur fréquence (62) avec un taux de 15,69% donnent à ces derniers une seconde place. Les résultats ne sont pas surprenants dans la mesure où il existe un rapport pronominal étroit entre ses possessifs et les déictiques de non-personne. Les déictiques de temps employés ici ne sont pas en nombre négligeables : 33 comme fréquence soit 8,35%. Ce qui leur confère une troisième position. Ce pourcentage relativement bas, s'explique par le fait que trop peu d'apprenants ont utilisé ces temporels.

Les démonstratifs viennent respectivement en quatrième et cinquième position avec de faibles fréquences de 12 soit 3,07% pour les adjectifs et une fréquence de 6 soit 1,51% pour les pronoms. Ces faibles taux s'expliquent par leurs emplois non fréquents dans le discours rapporté des apprenants. Cet emploi non fréquent est dû au fait que dans le discours rapporté ces démonstratifs ont été juste utilisés pour désigner un deictique référentiel (groupe nominal), l'ensemble des activités précédentes. Il se justifie également par le fait que les apprenants n'ont pas été amenés à décrire des phénomènes ou des actions, à attirer l'attention de leurs interlocuteurs sur les objets spatiaux dans un environnement. Ceci rejoint la position de Bakah (2010 :316) selon laquelle : « les adjectifs démonstratifs et les pronoms

démonstratifs sont utilisés pour montrer des objets et des êtres perceptibles dans les espaces discursif et verbal ». Les déictiques de lieu viennent en dernière position avec une fréquence de 2 soit 0,50%. Cet emploi très faible de « ici » s'explique par le fait que le champ spatial qui a servi à l'organisation du rapportage des apprenants est l'Université de Cape Coast (unique site).

Après avoir analysé les éléments discursifs qui ont caractérisé le discours rapporté à l'oral par les apprenants, nous avons abordé le temps des verbes employés par ces derniers dans la rubrique suivante.

#### **Emploi des temps de verbes dans le discours rapporté**

La question de temps est subjective selon Riegel et al. (1994:579) qui estiment que : « les temps sont d'abord repérés au moment de l'énonciation ». En d'autres termes, le temps est déterminé par le moment où les énoncés sont émis par un locuteur. Benveniste (1974 :83) partage cette opinion de subjectivité et affirme également que : « de l'énonciation procède l'instauration de la catégorie du présent, et de la catégorie du présent naît la catégorie du temps. Le présent est proprement la source du temps ». Pour Benveniste, le temps verbal employé dans une énonciation est étroitement lié au moment où l'énoncé germe dans l'esprit de l'énonciateur. À la lumière de cette assertion expliquée, nous avons examiné donc les temps qui caractérisent le discours rapporté des apprenants. Nous avons trouvé dans le corpus les temps suivants : passé composé, imparfait, plus-que parfait et futur simple.

## Emploi du passé composé dans le discours rapporté chez les apprenants

D'après Peytard et Genouvrier (2002), le passé composé est employé pour exprimer un événement passé ou achevé au moment où l'on parle. Le passé composé est formé selon Delatour et al. (2004 : 124), de l'«auxiliaire avoir ou être au présent + participe passé». En d'autres termes, l'utilisation de ce temps requiert la combinaison d'auxiliaire (être/ avoir) et un participe passé. L'emploi du passé composé a marqué les discours rapporté par les apprenants comme constaté en gras dans les extraits ci-dessous.

### Extrait 28

« Il a dit que la semaine passée, elle **a fait** xxx. Elle **a préparé** la cuisine et **invité** ses amis. -- elle **a fait** l'épreuve sur table en jeudi et elle a -- l'épreuve sur table en jeudi et mercredi. Elle **a sorti**, elle **est sortie** pour a un cérémonie le vendredi. elle a xxx , elle **est préparé** ; elle **a préparé** la nourriture et fait /// elle **a fêté** ses amis RIRE. Elle **a pris** elle a # le taxi pour aller à xxx au supermarché. » (G3PR)

### Extrait 29

« Elle a dit son weekend **a commencé** le weekend passé. -- et elle **est allée** à la veille de répétition. -- elle **est retourné** à minuit et pour dormir un peu. -- et elle **a resté** dans la journée. Après, elle **est allée** à un autre répétition. Et le dimanche, elle **est allée** à l'église. -- et le soir, elle **s'est reposée** un peu. Après, elle **est allée** à un concert de musique à LT. C'est comme ça elle **a passé** son journée hé ! son weekend c'est fini. » (G4SR).

Les deux extraits sont des discours rapportés respectivement par les apprenants (G3PR) et (G4SR). Dans les extraits, les rapporteurs utilisent le passé composé pour relater les activités qui se sont déroulées et achevées avant le rapportage. D'une part, ce temps même a été utilisé dans les discours de base à rapporter. D'autre part pour ces rapporteurs, reprendre le passé composé de la narration leur permet d'être fidèle au discours du narrateur ou

de ne pas s'en écarter. Ayant parlé de l'emploi du passé composé, nous avons abordé l'imparfait dans la section suivante.

### Emploi de l'imparfait dans le discours rapporté

Selon Riegel et (1994 :310) : « L'imparfait peut exprimer une demande polie dans une proposition principale, avec un verbe de volonté ou de mouvement à la première personne. Je voulais/ venais vous demander un service. La demande est doublement atténuée ». En d'autres termes, cette demande n'est pas présentée directement mais sous la forme d'une de ses prémisses (volonté ou mouvement vers le destinataire). Dans le cas du discours rapporté, Riegel et. (1994 :599) expliquent que : « Le système des temps du discours direct est décalé au passé suivant les trois rapports chronologiques de base du fait subordonné au verbe principal [...] Simultanéité : l'imparfait transpose le présent. [...]». Autrement dit, au discours rapporté le présent devient l'imparfait. L'imparfait se remarque également dans le discours rapporté chez nos apprenants. Les extraits suivants illustrent quelques exemples.

#### Extrait 30

« Elle **disait** que xxx en tant que élève officier, elle **assistait** au /// à la congreagation pour la remise de diplôme. -- et elle a fait du marche pendant son surveillance. Et le samedi, elle avait retourné à la maison. -- et au soir, elle avait reçu quelques visiteurs amis comme des visiteurs. et elle xxx **s'amusait** avec eux soir du lundi. -- elle a retourné chez ; elle # **s'occupait** à faire autre chose à l'égard de la préparation pour la semaine.» (G5SR)

#### Extrait 31

« Oui elle a dit que pendant ce qu'elle est libre, -- elle **aimait** libre et puis elle **faisait** sa la lessive. -- **aimait** lire et puis elle **regardait** la télévision un petit peu... » (GR12PR)

Ces extraits représentent des discours rapportés par les intervenants (G5SR) et (12PR) respectivement. Dans les extraits, l'imparfait est marqué en gras. Les rapporteurs l'utilisent pour décrire les activités que les narrateurs font lors d'un un weekend. L'usage de l'imparfait suggérerait que les rapporteurs sont conscients de la règle de transposition en ce qui concerne le discours rapporté indirect. Mais la présence d'autres temps comme le passé composé « elle a fait, elle a retourné » dans l'extrait 30 montre que le rapporteur s'est embrouillé inconsciemment à un moment donné. Le rapporteur de l'extrait 31 en a fait de même lorsqu'il utilise le présent « elle est libre » dans son rapportage. L'utilisation de l'imparfait par les rapporteurs, sous un angle, suggérerait qu'ils ont tout simplement repris le temps de la narration ou qu'ils ont pris la parole alors que les narrateurs n'avaient pas fini de parler. La répétition des temps du discours de base au discours rapporté indirect est caractéristique dans la plupart des extraits. Nous abordons le plus-que-parfait, un autre temps qui est présent dans le discours rapporté par les apprenants de la dernière année.

### **Emploi du plus-que-parfait dans le discours rapporté**

Le plus-que-parfait décrit une action qui est terminée comme l'indique Riegel et al. (1994 :310) : « il exprime l'accompli : le procès est achevé au point de référence passé : Gervaise avait attendu Lantier jusqu'à deux heures du matin ». En d'autres termes, le plus-parfait s'utilise pour exprimer une action achevée à un moment précis dans le passé ou marque l'antériorité par rapport à un repère passé explicite ou implicite. Ce que confirment Dubois et Lagane (2004 :126) en affirmant que : « le plus-que-parfait (avait prévenu) situe l'action dans le passé à la fois par rapport au moment où l'on parle et par

rapport à celui qu'indique le verbe de la phrase énoncée ». Dans le cas du discours rapporté indirect par exemple, le plus-que-parfait remplace le passé composé comme le soulignent Riegel et al. (1994 :311) : « Dans le style indirect, le plus que parfait transpose le passé composé correspondant du style direct ». L'utilisation du plus-que- parfait a caractérisé le discours rapporté de certains apprenants de la dernière année dans les extraits ci-après.

Extrait 32

« Ok mon ami xxx vient de dire que vendredi passé quand il **s'était levé**, il s'est parti pour brosse. -- après avoir brosse et il **avait préparé** quelque choses pour manger. Après le repas il **était parti** pour assister à un mariage. -- donc après ce mariage, il **était revenu** se reposer un peu. Après avoir reposé il **avait révisé** ses cours... » (G7SR)

Extrait 33

Elle avait elle a dit son weekend a commencé jeudi. -- après une épreuve sur table elle **avait voyagé** à Kumasi. Et quand elle **était arrivée**, xxx il était trop tard. « Donc elle **avait dormi** dans xxx chez sa sœur et le vendredi elle a elle est sortie pour acheter les choses et le vendredi soir elle a préparé. -- elle **avait préparé** la nourriture et elle **avait donné** au biberon au bébé. Après cela, elle **avait fait** elle **avait préparé** le lit pour le bébé. Et le samedi RIRE elle **était sortie** avec ses familles. Xxx » (G8PR)

Les rapporteurs de ces deux extraits ont tous fait usage du plus-que parfait représenté en gras. Ils expriment des actions accomplies dans le passé tout en s'appuyant sur un point de référence passé (vendredi passé). Pour ces rapporteurs, les activités ont été achevées à un moment précis dans le passé. Le rapporteur de l'extrait 33 quant à lui utilise deux points de référence passés (jeudi, vendredi). Par-là, il décrit plusieurs activités antérieures (interrogation, voyage, achats, cuisine...) ; le tout (l'ensemble des activités) antérieur à un dernier référentiel passé (samedi). Nous abordons finalement le dernier temps (futur simple) repéré dans les discours rapportés par nos apprenants.

## Emploi du futur simple dans le discours rapporté

Aux dires de Maingueneau (1999 :166) :

Le futur est le seul temps qui situe le moment de l'événement après l'énonciation et qu'il désigne un procès non accompli. Il s'agit donc d'une projection à partir du présent et il est radicalement modal... [...] employer le futur simple, c'est poser le procès comme coupé du moment de l'énonciation et comme non-certain.

En d'autres termes, pour Maingueneau le futur a un caractère prospectif, il devient donc un temps éminemment ambigu. Pour trancher cette ambiguïté, la localisation temporelle doit être effectuée par l'énoncé entier et non par le verbe seul. Morel et Danon-Boileau (1998 :145) quant à eux observent que : «le futur simple est très vivant à l'oral ». Autrement dit, le futur simple est couramment utilisé dans la langue parlée. Le discours rapporté de certains apprenants est caractérisé par l'emploi du futur simple comme constaté dans les extraits ci-dessous.

Extrait 34

« Il a dit que il **visitera** quelque part. Moi j'ai pas entendu là, -- quelque part là il **assistera** à un match de foot. Après le match de foot, il se **retournera** à la maison. » (GR15PR)

Extrait 35

« il a dit que pendant les vacances il va faire beaucoup de choses. Euh ! Parce pendant le semestre il est occupé à faire beaucoup de choses, il **aidera** sa sœur au marché. Après, il **prendra** soins des enfants euh ! Après, il visite ses amis. Monsieur c'est tout. » (GR17PR)

Ces deux extraits (34 et 35) parlent des activités que feront les apprenants pendant les vacances. Dans l'extrait 34, le rapporteur mentionne les actions que le narrateur projette réaliser. Il le fait en utilisant le futur simple (en gras) dans l'extrait : « visitera, assistera, retournera ».

En ce qui concerne les deux premiers verbes utilisés au futur dans l'extrait 34, la localisation temporelle est effectuée par les verbes seulement. Mais quand à la dernière phrase, en plus du verbe « retournera », il utilise un référentiel de temps « après » suivi d'un point de référence « le match de foot ». L'emploi du futur simple ici par le rapporteur suggèrerait qu'il a repris le temps du discours de base. À l'écrit, le conditionnel présent aurait été utilisé. Mais quand on sait que la dynamique de l'oral est différente de celle de l'écrit, cette façon de procéder ne serait prise comme une faute en la matière. Tout comme le rapporteur de l'extrait 34, le rapporteur de l'extrait 35 en a fait autant : il emploie le futur également dans son rapportage de la même manière (l'utilisation de verbes au futur, et d'un référentiel temporel). Mais à la différence du premier rapporteur, il introduit le futur proche dans son rapportage (*va faire* au lieu de *fera*). Cette autre marque du futur pour dire qu'il projette dans un espace temporel très proche les activités du narrateur par rapport au point de référence (au moment où il parle). Cet emploi du futur proche suggèrerait aussi que le rapporteur ne fait qu'une nuance entre les deux temps ou les prend comme des équivalents. Après avoir analysé les temps contenus dans les rapportages de nos apprenants, nous présentons ci-dessous le tableau récapitulatif des fréquences et des pourcentages.

Tableau 11- *fréquence de temps de verbes dans le discours rapporté des apprenants*

Temps de verbes	Fréquence	Pourcentage (%)
Passé composé	80	61,53%
Imparfait	25	19,25%
Plus-que parfait	15	11,53%
Futur simple	10	7,69%
Total	130	100%

Source : données de l'enquête, Kudafa (2016)

L'analyse du tableau 11 révèle une forte dominance du passé composé sur les trois autres temps. D'une fréquence de 80 soit 61,53% comme taux, il ressort clairement que le passé composé est le temps le plus utilisé en discours rapporté à l'oral par les apprenants. Cela est certainement due en grande partie à la question qui a été posée : « Dites-nous comment vous avez passé le weekend dernier ? ». L'imparfait et le plus-que-parfait, en proportion faible (imparfait, fréquence 25 soit 19,25% et plus-que parfait avec une fréquence de 15 soit 11,53%) ont été aussi employés par certains apprenants pour la même question qui leur a été posée. Cela veut dire qu'ils les ont utilisés pour décrire ce dont ils voulaient réellement parler. Nous pouvons également dire puisqu'ils sont à l'oral, un mélange de ces temps (passé composé, imparfait, plus-que parfait) qui expriment tous le passé s'est produit de façon inattendue.

L'emploi du futur simple par les apprenants est très faible par rapport au passé composé, avec une fréquence de 10 soit 7,69%. Cela s'explique par le fait que peu d'apprenants ont répondu à la question : « évoquez ce que vous

ferrez pendant les congés de Noël ? ». Après une analyse globale, les apprenants ont, tous ou presque, répété les temps du discours de base (discours direct) dans leur rapportage. Le futur simple aurait dominé si beaucoup d'apprenants avaient répondu à la question portant sur leurs activités futures. Nous allons à présent valider les questions de notre étude.

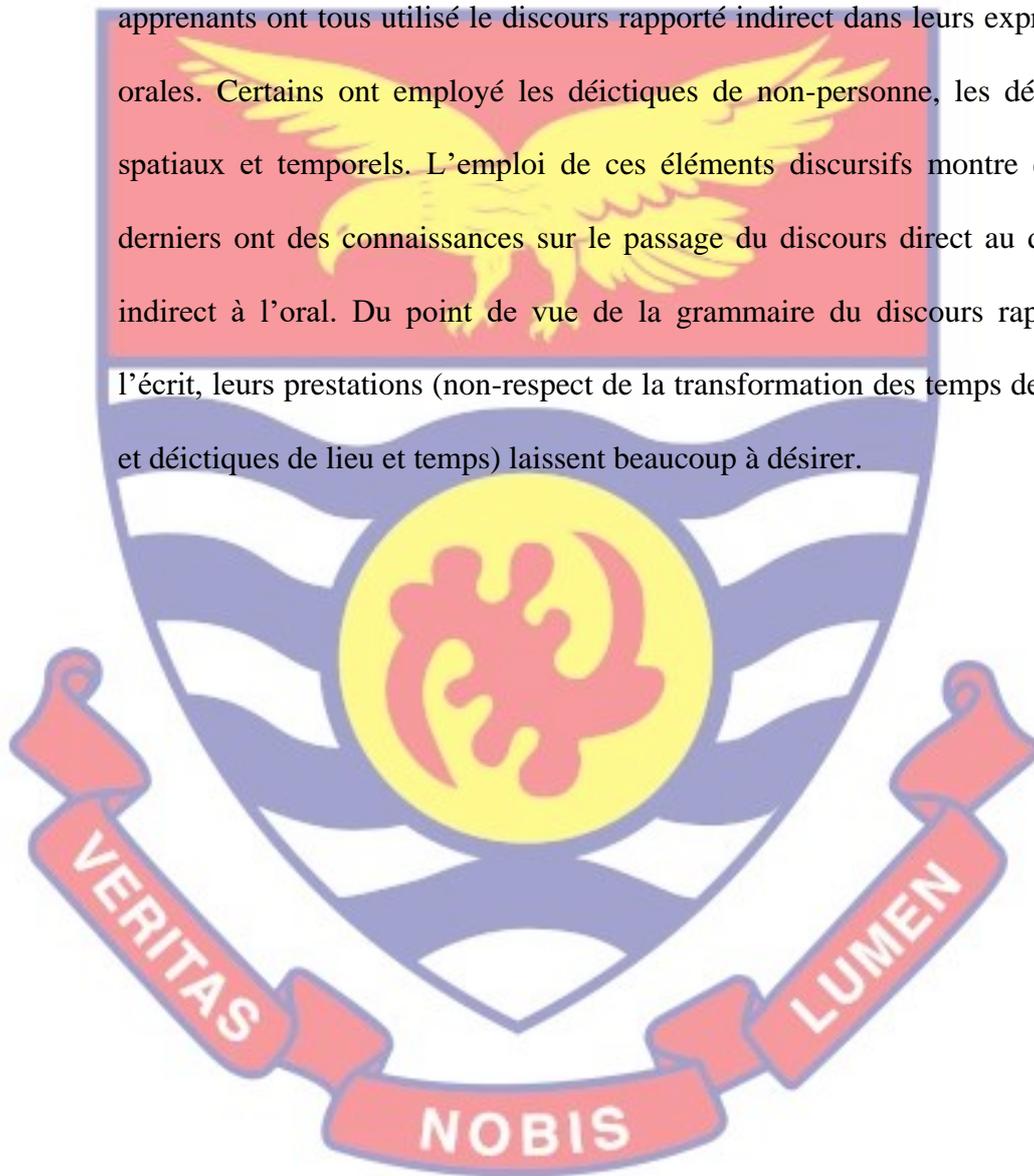
### **Validation des questions de la recherche.**

Pour une étude comme la nôtre, nous voulons répondre à la question portant sur les types de discours caractérisant le discours rapporté des apprenants à l'oral. De l'analyse des données, il ressort que tous les rapporteurs (apprenants du niveau 400) ont fait usage du discours indirect à l'oral (voir tableau 9). En ce qui concerne la deuxième question de notre étude, nous voulons relever les caractéristiques dans les discours rapportés des apprenants de niveau 400. Il se dégage de l'analyse des données que les rapporteurs ont employé les déictiques de non-personne (il/elle) représentant un taux de 70,88%. Il est également apparu dans leur rapportage l'utilisation des possessifs (son/sa/ses) avec un taux de 15, soit 69%. Nous avons relevé également les démonstratifs (c', ça, -là) avec un pourcentage cumulé de 4,58% (adjectifs 3,07% et pronoms 1,51%). Finalement, l'usage des déictiques de lieu (ici/ ici- là) et de temps (lendemain, hier, après) avec respectivement des taux de 0,50% et 8,35%. Il a été remarqué que les apprenants dans leurs discours rapportés, ont employé le passé composé (61,53%), l'imparfait (19,25%), le plus-que-parfait (11,53%) et le futur proche/simple (7,69%). La reprise et/ou l'utilisation de ces temps concordent avec la pensée de Maingueneau (1999) qui estime que rapporter un discours à l'indirect n'exige

pas le respect grammatical de la transposition des temps mais aussi de dire à sa façon avec d'autres mots et temps les mêmes idées.

### Conclusion partielle

En somme, la présentation et l'analyse des données ont révélé que les apprenants ont tous utilisé le discours rapporté indirect dans leurs expressions orales. Certains ont employé les déictiques de non-personne, les déictiques spatiaux et temporels. L'emploi de ces éléments discursifs montre que ces derniers ont des connaissances sur le passage du discours direct au discours indirect à l'oral. Du point de vue de la grammaire du discours rapporté à l'écrit, leurs prestations (non-respect de la transformation des temps de verbes et déictiques de lieu et temps) laissent beaucoup à désirer.



## CHAPITRE QUATRE

### CONCLUSION GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS

#### Conclusion générale

Dans ce travail de recherche, nous avons cherché à étudier l'emploi du discours rapporté dans l'expression orale des apprenants du niveau 400 du Département de français de l'Université de Cape Coast. Notre but a été d'examiner et de relever les types de discours rapportés qui caractérisent l'expression orale de ces derniers. En plus, nous avons également identifié les caractéristiques du discours rapporté dans leur expression orale. Pour y arriver, nous avons considéré la totalité des 25 apprenants de l'année de licence de ce Département. Il est à mentionner que tous ces apprenants ont suivi le programme d'année à l'étranger le «Year Abroad ». Ce choix a été porté sur eux parce que nous avons estimé que ces derniers, ayant séjourné pendant une année en milieu francophone, sont censés disposer des habilités et des connaissances appréciables en langue française pour pouvoir s'exprimer et rapporter un discours à l'oral. La méthode a consisté à recueillir des données orales que nous avons transcrites. Dans un premier temps, nous avons adopté une approche qualitative qui nous a servi à décrire les données de notre corpus, et dans un deuxième temps une approche quantitative qui a permis de donner leurs fréquences et pourcentages.

Dans le but de mener à bien notre analyse, nous nous sommes servi des théories de l'énonciation et de l'interaction. Les comptes du questionnaire montrent que les apprenants ont étudié le discours rapporté en français au niveau SHS, à l'université et au niveau JHS.

L'analyse qualitative des énoncés n'a révélé que l'emploi d'un seul type de discours rapporté (discours indirect) chez les enquêtés âgés de 18 à 39 ans mais toutefois l'âge n'a eu aucun impact sur les propos rapportés. Ces discours indirects qu'ils ont arrivés à réaliser sont caractérisés par l'emploi de verbe « dire » qui a été le verbe introducteur le plus utilisé ainsi détient la fréquence la plus haute. Deux autres verbes introducteurs « ajouter » et « déclarer » ont été également employés mais disposent d'une faible fréquence. Le passé composé, le passé récent, le présent et l'imparfait ont été utilisés comme les temps introducteurs du discours rapporté dans l'expression orale de nos étudiants. Le « que », le « quand » et le « si » ont été utilisés comme connecteurs dans l'emploi du discours rapporté à l'oral. Le passé composé, l'imparfait, le plus-que-parfait et le futur simple sont les temps utilisés par les étudiants pour rapporter les discours. Également apparu dans leurs reportages est l'utilisation des possessifs (son/sa/ses), les démonstratifs (c', ça, -là) ainsi que l'usage des déictiques de lieu (ici/ ici- là) et de temps (lendemain, hier, après) et les déictiques de non-personne « il/elle ».

Malgré leurs efforts, les productions des apprenants souffrent en majeure partie de la transposition des temps des verbes et de quelques déictiques spatio-temporels vers le discours rapporté indirect à l'oral.

### **Recommandations**

À tous problèmes, l'on doit proposer des solutions. Dans les lignes qui suivent, nous avons suggéré des pistes pédagogiques aux problèmes discutés dans cette étude. Nous reconnaissons que l'oral est différent de l'écrit vu la syntaxe de l'oral. Comme il semble difficile d'enseigner une syntaxe propre à

l'oral, nous ne pouvons pas nous passer de la syntaxe de l'écrit. Pour donc réussir une meilleure production à l'oral, nous devons nécessairement combiner les techniques ayant trait à l'oral et à l'écrit.

Nous suggérerons aux apprenants de consacrer une partie de leur temps à étudier les ouvrages qui portent sur la grammaire du discours rapporté afin qu'ils puissent maîtriser les aspects de temps relatifs à l'écrit, ce qui va beaucoup les aider à l'oral.

Le discours rapporté faisant partie intégrante de la vie courante, il faudrait revoir l'enseignement du discours rapporté dans sa totalité. C'est-à-dire qu'il faut adopter une méthode ou approche pratique basée sur le théâtre ou le sketch. Par exemple, créer un sketch dans lequel certains apprenants jouent le rôle de porte-paroles ou envoyés d'une autorité (chef de village, maire, etc.) auprès d'une autre autorité ou des populations. Ces messagers seront amenés, dans le sketch, à délivrer le message sous forme de discours rapporté. Au cours du sketch, l'enseignant va prendre des notes et ensuite utiliser ces notes pour corriger les apprenants sur ce qui devrait être dit en termes de discours rapporté. Cet exercice va permettre à l'enseignant d'identifier les aspects des règles qui n'ont pas été comprises.

L'une des approches que nous voulons suggérer pour aider les enseignants à enseigner le discours rapporté est l'utilisation de nouvelle technologie comme la vidéo ou le film. C'est-à-dire que l'enseignant pourrait choisir un court métrage avec des scènes très intéressantes que les apprenants vont apprécier. Après la projection du court métrage, l'enseignant pourra demander aux apprenants de rapporter les événements qui se sont déroulés. Lors du rapportage, il prendra note des emplois erronés afin de les corriger.

Il est à noter que notre étude n'est pas exhaustive car le champ du discours rapporté est très large et couvre la grammaire, la linguistique et la polyphonie. En d'autres termes, nous ne prétendons pas avoir traité entièrement le champ du discours rapporté. Nous attendons à ce qu'il y ait plus d'études sur le discours rapporté à l'oral exploitant les rapportages des apprenants francophones et anglophones dans le but de faire ressortir les similarités et les disparités. Ainsi, ce travail modeste devient un tremplin pour des études ultérieures.



## RÉFÉRENCES

Adam, J. M. (1999). *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes.*

Paris: Nathan Université.

Adesola, M, O. (2010). « Apprendre le français langue étrangère, c'est oser

faire une erreur: facteurs d'apprentissage et transpositions

didactiques». *Applied social dimensions of language use and teaching*

*in West Africa.* Cape Coast: University of Cape Coast Press, p. 248.

Almeida, M., E. (2000). *La deixis en portugais et en français.* Leuven :

Éditions Peters.

Anscombe, J. C. & Ducrot, O. (1976). « L'argumentation dans la langue ».

*Langages*, 10, 42 .<http://eric.ed.gov/?id=EJ148268>. Consulté le 20

janvier, 2015.

Authier-Revuz, J. (1992). « Repères dans le champ du discours rapporté(I) ».

*L'information grammaticale*, 55, p. 38 - 42.

Authier-Revuz, J. (1982). « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité

constitutive: éléments pour une approche de l'autre dans le discours »

*DRLAV*, 26, p. 91-151.

Bakah, E. K. & De-Souza, A.Y. M. (2012). « Difficultés d'emploi des

pronoms personnels COD et COI dans les écrits des apprenants du

département de français à l'université de Cape Coast». *National*

*Development Through Language Education.* Cape Coast: University of

Cape Coast Press. p. 18.

Bakah, E. K. (2010). *Analyse du discours oral des guides touristiques et du*

*discours écrite des voyages : régularités discursives et perspectives*

*didactiques.* Thèse de doctorat. Strasbourg : Université de Strasbourg.

Bakhtine, M. (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris :  
Minuit.

Bally, C. (1932). *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : Ernest  
Leroux.

Banfield, A. (1973). « Le style narratif et la grammaire des discours directs et  
indirects ». *Change 16/17*, p.191-226.

Baylon, C. & Fabre P. (1978). *Grammaire systématique de la langue  
française*. Paris: Fernand Nathan.

Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale II*. Paris :  
Gallimard.

Benveniste, E. (1970). « L'appareil formel de l'énonciation ». *Langages* 217,  
p.12-18.

Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale I*. Paris :  
Gallimard.

Berne, E. (1975). *Les jeux et les hommes*. Paris : Édition du seuil.

Blanche-Benveniste, C. (2010). *Approches de la langue parlée en français*.  
Paris : Ophrys.

Blanche-Benveniste, C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*.  
Paris : Ophrys.

Boré, C., Calil de Oliveira, E. & Amorim, K. L (2015). « Étude comparative  
des formes de discours rapportés des contes des origines chez des  
scripteurs français et brésiliens (7-8ans) : premiers résultats »  
<http://www.shs-conferences.org> , consulté le 30 novembre 2016.

Boré, C. (2004). « L'écriture scolaire : langue, norme, « style », quelques exemples dans le discours rapporté ». <http://linx.revues.org/188>, consulté le 30 novembre 2016.

Castellotti, V. & De Carlo, M. (1995). *La formation des enseignants de langue*. Paris : CLE International.

Charaudeau, P. (2005). *Le discours d'information médiatique. L'impossible transparence*. Bruxelles : De Boeck Université.

Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil.

Charaudeau, P. (1993). « Des conditions de la mise en scène du langage ». *Esprit de société*. Liège : Mardaga. P. 27 - 65.

Chevalier, J. C, Blanche – Benveniste, C., Arrivé, M., & Peytard, J., (1990). *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse.

Culioli, A. (1973). « Sur quelques contradictions en linguistiques », *communications*, 20, p. 83 - 91.

Cuq, J. P. (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : Clé international.

De La Goupillière, H. (1905). *Exploitation mines*.

[www.cnrtl.fr/lexicographie/enregistrement](http://www.cnrtl.fr/lexicographie/enregistrement). Consulté le 30 septembre 2015.

Delatour, Y., Jennepin, D., Léon-Dufour, M. & Teyssier, B. (2004). *Nouvelle grammaire du français*. Paris : Hachette.

Desmons, F., Ferchaud, F., Godin, D. & Guerrieri, C. (2005). *Guide Belin de l'enseignement. Enseigner le FLE français langue étrangère. Pratiques de classe*. Paris : Éditions Belin.

Dubois, J. & Lagane, R. (2004). *Larousse, la nouvelle grammaire du français*. Paris : Éditions Larousse.

Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Ducrot, O. & Todorov, T. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.

Gadet, F. (1989). *Le français ordinaire*. Paris: Armand Colin.

Gay, L. R., Mills, G. E., & Airasian, P. W (2014). *Educational research: competences for analysis and applications*. New York: Pearson Education Limited.

Ghiglione, R. (1986). *L'homme communicant*. Paris : Armand Collins.

Girard, D. (1974). *Les langues vivantes : enseignement et pédagogie*. Paris : Librairie Larousse.

Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne tome I. La Grammaire du français contemporain*. Paris : Larousse.

Granget, C. (2010). « Quelques éléments d'acquisition pour aborder le discours rapporté dans l'enseignement du FLE ».

[www.gramm-r.ulb.ac.be](http://www.gramm-r.ulb.ac.be). Consulté le 11 septembre 2014.

Grevisse, M. & Goosse, A. (2007). *Le bon usage*. Paris : Éd. De Boeck Université.

Grevisse, M. (2005). *Le petit Grevisse- Grammaire française*. Bruxelles : éd. De Boeck.

Grevisse, M. (1986). *Le Bon Usage, grammaire française*. Paris : Duculot.

Grevisse. M. (1980). *Le Bon Usage*. Paris-Gembloux : Duculot.

Guespin, L. (1971). « Problématique des travaux sur le discours politique ». *Langages*, 23, p. 3 - 24.

Guimbretière, E. (1994). *Phonétique et l'enseignement de l'oral*. Paris: Éditions Didier.

Johnson, R. B., & Onwuegbuzie, A. J. (2004). « Mixed methods research: A research paradigm whose time has come ». *Educational researcher*, 33(7), p.14 - 26.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le discours en interaction*. Paris: Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1999). *L'énonciation*. Paris: Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1997). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris: Armand Colin.

Kleiber, G. (1990). « Anaphore-Deixis : deux approches concurrentes ». *La deixis*. Paris: PUF. P. 613 - 626.

Kleiber, G. (1986). « Déictiques, embrayeurs, " token-reflexives, symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? ». *L'information grammaticale*. P. 30, 3 – 22.

Kuffour, J. A. (2003). State of the nation address. Accra: Ghanaweb

<http://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/health/artikel.php?ID=32>

782. Consulté le 18 février 2015.

Le Goffic, P. (1994). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.

Léon M. & Léon P. (2004). *La prononciation du français*. Paris : CCIF – Saint- Germain du - Puy.

Mainueneau, D. (1999). *L'énonciation en linguistique française*. Paris, Hachette.

Mainueneau, D. (1993). *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Dunod.

Mainueneau, D. (1991). *L'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette.

Malraux, A. (1933). « La condition humaine ». *La Nouvelle Revue Française*. [www.cnrtl.fr/lexicographie/enregistrement](http://www.cnrtl.fr/lexicographie/enregistrement). Consulté le 30 septembre 2015.

Martinez, P. (1996). *La didactique des langues étrangères*. Paris: PUF.

Morel, M. A. & Danon-Boileau, L. (1998). *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*. Paris: Ophrys.

Moreno, A. (2014). « Le discours rapporté dans l'interaction : proximité et variabilité ». [www.shs-conferences.org](http://www.shs-conferences.org). Consulté le 17 avril 2016.

Motasem, A. (2013). « Les difficultés de l'utilisation du discours rapporté en français chez des apprenants arabophones : Interférences langagières et perspective pédagogiques ». [www.Lalic.parissorbonne.fr/pagesperso/arahabi/bas.html](http://www.Lalic.parissorbonne.fr/pagesperso/arahabi/bas.html). Consulté le 24 mai 2014.

Myers, G. (1988). « This and That in discourse anaphora: the ambiguity of references to propositions ». *Paper presented at the autumn meeting of the Linguistics Association of Great Britain*, University of Exeter.

Ngamountsika, É. (2007). *Le français parlé en république du Congo : étude morphosyntaxique*. (Doctoral dissertation, Aix Marseille 1) [www.lcdpu.fr](http://www.lcdpu.fr). Consulté le 04 août 2014.

Osuala, E. C. (2001). *Introduction to research methodology*. Onitsha: Africana-First Publishers Limited.

Peytard, J. & Genouvrier, E. (1970). *Linguistique et enseignement du français*. Paris : Librairie Larousse.

Prignitz, G. (1996). « Aspects lexicaux, morphosyntaxique et stylistique du français parlé au Burkina Faso ». *Université de Paris*, p. 24-156.

Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (2009). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

Rosier, L. (2008). *Le discours rapporté en français*. Paris : Ophrys.

Sabo, D. E. (2010). « The role of French language in the economic and political integration of ECOWAS » *Applied social dimensions of language use and teaching in West Africa*. Cape Coast: University of Cape Coast Press, p 8.

Sarfati, G, E. (1997). *Eléments d'analyse du discours*. Paris : Éditions Nathan.

Soutet, O. (1995). *Linguistique*. Paris: PUF.

Vercollier, A., Bourlier, K., & Vercollier, C (2004). *Difficultés expliquées du français for English speakers*. Paris : Clé international.

Vion, R. (2000). *La communication verbale. Analyse des interactions*. Paris : Hachette Livre.

Vion, R. (1992). *La communication verbale. Analyse des interactions*. Paris : Hachette.

Wagner, R. & Pichon, J. (1991). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette.

## ANNEXE A

### Questionnaire pour les apprenants

Ce questionnaire est construit pour obtenir des informations sur le discours rapporté dans l'expression orale chez les étudiants du niveau 400 du département de français de l'université de cape coast. Nous vous prions de répondre de manière très précise. Les données obtenues seront utilisées pour juger la performance de chaque apprenant. Nous vous promettons que les informations reçues seront traitées très confidentielles. Merci de votre compréhension.

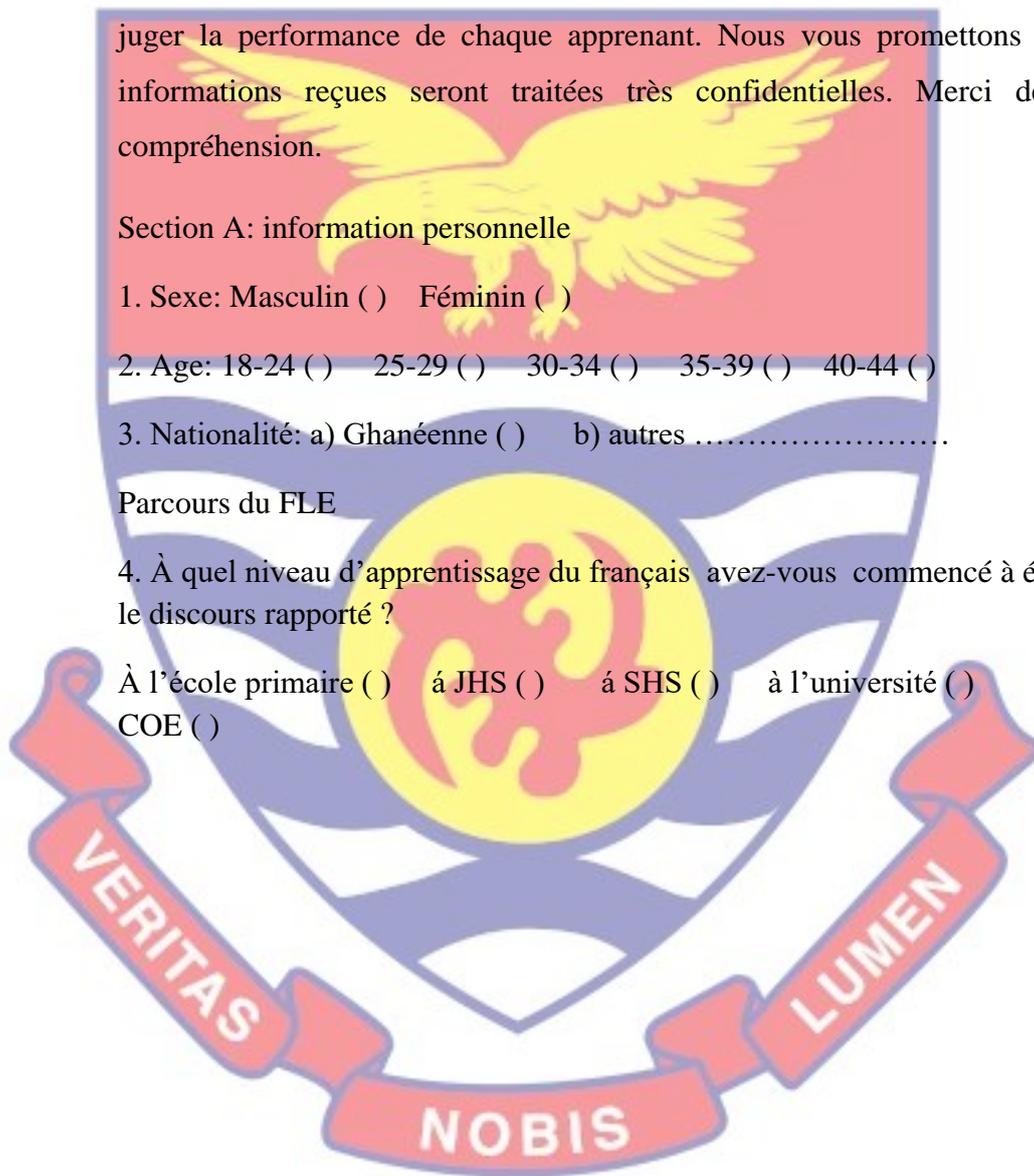
#### Section A: information personnelle

1. Sexe: Masculin ( ) Féminin ( )
2. Age: 18-24 ( ) 25-29 ( ) 30-34 ( ) 35-39 ( ) 40-44 ( )
3. Nationalité: a) Ghanéenne ( ) b) autres .....

#### Parcours du FLE

4. À quel niveau d'apprentissage du français avez-vous commencé à étudier le discours rapporté ?

À l'école primaire ( ) à JHS ( ) à SHS ( ) à l'université ( )  
COE ( )



## ANNEXE B

### Transcription des données orales

Extrait 1 : (Groupe 1 : Premier narrateur (G1PN))

le weekend dernier, j'ai eu quiz une interrogation orale écrite. Plutôt pardon à 6h du matin et le quiz s'est terminé à 7h. Après le quiz je suis allée faire mes cheveux et ç'a duré pratiquement toute la journée, parce que de 8h jusqu'à 7h je faisais encore mes cheveux --. après je suis rentrée dans mon xxx, je suis repartie dans mon hostel. j'ai pris mon bain et j'ai diné-- et de là je me suis -- endormie. le lendemain qui était un dimanche, je me suis euh apprêtée pour aller à l'église de. xxx je suis allée à l'église de 9h et je -- le culte s'est terminé à midi -- midi trente 13h et à mon retour de l'hostel j'ai mangé les popcorns avec du lait et j'ai reçu de la visite vers 13h 13h30. Pardon et après je me suis endormie -- je suis réveillée vers 16h40, pour prendre mon déjeuner et ; après mon déjeuner ma sœur est rentrée de sa réunion de chorale et on a discuté ensemble -- le soir on a diné ensemble et on s'est couché pour s'apprêter pour le lendemain les cours du lendemain.

Extrait 2 : Premier rapporteur(G1PR)

Elle a dit que elle avait fait un devoir sur table à 5h30. Et après son devoir, elle est allée au salon pour faire ses cheveux qui a pris beaucoup de temps. -- toute la journée-- et après elle était rentrée dans son hostel pour diner ; et elle a pris son bain et après elle s'est endormie. -- 4h elle s'est réveillée à 16h30 et après ça le dimanche elle s'est levée et xxx après a pris son bain elle est allée à l'église, -- au retour elle a mangé et elle a eu la visite avec sa sœur ; ils ont discuté et après ça se sont endormies.

Extrait 3 : Second narrateur (G1SN)

DD : le weekend passé était pendant, le weekend passé j'ai eu un ami qui a fait sa graduation. -- J'étais, j'ai fait beaucoup de ménage. J'étais allée au marché pour les achats, la préparation et le vendredi. -- le samedi j'ai préparé le riz avec la sauce claire. xxx j'ai pilé fofou avec la sauce claire aussi, -- ils sont de retour à 13h je leurs ai servi avec des invités. -- ils ont pris beaucoup de, xxx -- on a pris beaucoup de photos, on a joué ensemble on a discuté avec

les amis. C'était très longtemps qu'on s'est rencontré et pendant. Ce jour-là, on était ensemble et à 17h certains invités sont quittés sont allées jusqu'à la gare, pour prendre la voiture et retourné et a Takoradi. -- le dimanche matin, on s'est levé à 7h du matin. et on a tous pris notre bain ; et on a pris petit déjeuner et on est allé e à l'église. # s'est terminée à 11h30 et de retour on a diné ensemble pris des photos encore et on a discuté un peu. -- on est allé à Kakum Park pour /// pour regarder les choses à Kakum Park -- et de ça, on est sorti pour aller à Goil pour boire un peu et de ça on est retourné à la maison, -- on s'est endormi vers 20h30. --

Extrait 4 : Second rapporteur (G1SR)

Elle a dit que son xxx, elle avait un de ses amis qui devait graduation a xxx le samedi. Alors le samedi, elle s'est réveillée très tôt le matin ; pour aller faire le marché et cuisiner pour son ami qui va revenir de sa cérémonie de diplôme. - - alors elle a cuisiné le riz et le foutou avec et la sauce claire et a fait de sorte que tout soit prêt avant que son mari xxx ami arrive xxx. Après qu'elle ait préparé, xxx quand ils sont arrivés, ils ont mangé. xxx ils ont causé, ils se sont retrouvés. Elle xxx et ses amis son ami diplômé. Ils ont pris des photos aussi et c'était tout pour le samedi. -- le lendemain à 7h ils sont allés á xxx. Il dit, qu'ils sont allés à l'église. Ils sont apprêtés pour aller à l'église. -- l'église s'est terminée à 11h30 -- ils sont allés manger après avoir mangé, ils ont euh -- mangé. Ils ont pris des photos ; ils ont causé ; ils ont pris des photos ils ont discuté encore, et vers 16h ils sont allés à Kakum Park où ils ont regardé les animaux des choses. Et le soir ils sont allés à Goil pour aller boire un peu. Et à 20h30, ils sont rentrés et ils ont pris euh ils se sont endormis.

Extrait 5 : Groupe 2 (Premier narrateur (G2PN))

DD : j'ai passé le weekend -- la dernière weekend à fait beaucoup, plusieurs choses. -- je suis réveillé ; je prends, je pris mon bain et après je suis s'habillé très bien. Et puis j'ai rencontré quelques amis à Science et on est allé assister à un programme pour les étudiants qui ont terminé leurs formations à l'Université de Cape Coast. -- ensuite à l'après-midi, on est diné ensemble discuté les choses ensembles et puis on est -- on a écouté la musique et dansé ensemble presque 3h l'après-midi. xxx on s'est préparé d'aller au terrain pour

jouer le foot. -- au foot pour quelques minutes -- lorsqu'on xxx lorsqu'on joue le foot on a marqué 3 buts et mon équipe a gagné, -- le soir on se, xxx on se préparé pour la soirée. Et on a invité quelques amis chez moi la aussi on # a mangé et regardé la télévision. Oui, on a aussi passé quelques temps à promener dans le quartier. -- il y a pas de grandes choses mais Rire.

Extrait 6 : Premier rapporteur(G2PR)

Il a dit que, xxx la semaine euh passé. Elle il se xxx habillé pour rencontrer quelqu'un à la gare routière. Et il a aussi xxx après avoir rencontré ses amis, xxx ils sont xxx pour assister quelques amis qui (z) ont fini leurs études ici . Après, ils sont allés chez elle pour diner ensemble. Après avoir fini, ils sont (n) allés au terrain pour jouer avec quelques. -- # footballeurs. Et quand ils ont fini, ils ont retourné à la maison pour # -- manger ensemble et discuter avec ses amis. -- pendant xxx qu'il a joué le football, il a dit il a marqué 3 buts euh et il xxx.

Extrait 7 : Second rapporteur (G2SN)

DD : pendant la semaine passée, j'ai fait beaucoup de choses. Parce que pendant la semaine, j'ai très occupée donc je n'ai pas xxx faites beaucoup de choses. -- mais le samedi, j'ai fait lessive et j'ai nettoyé les euh ! -- la salle de bain. Après ça, je vais au marché pour faire la cuisine pour la semaine prochaine. --- après ça, j'ai quelques visiteurs ; j'ai accompagné au xxx j'ai accompagné xxx j'ai quelques amis qui a qui (z) ont fini leurs études .et j'ai assisté ses amis dans leurs cérémonies de diplômes. Après ça quand nous avons fini, nous sommes allés à la maison pour manger ensemble. Et après ça, nous allons au bord ; nous allons à la plage pour discuter et promener un peu. Quand il est 18h, nous avons retourné à la maison pour continuer les célébrations. Pendant xxx dimanche, nous avons préparé et nous sommes allés à l'église pour remercier Dieu ; pour tout ce qu'il a fait quand nous avons xxx.

Extrait 8 : Second rapporteur(G2SR)

Elle a dit que elle était très occupée pendant la semaine. Mais le samedi, elle a fait les lessives et après ça, euh ! -- elle est allée au marché pour acheter des

choses. Quand elle est rentrée, elle a eu quelques visiteurs c'était euh ! -- ils ont préparé d'aller remise de diplôme de quelques étudiants qui(z) ont terminé leurs formations. Et après ça, euh ! ils sont allés à la plage pour reposer et aussi nager un petit peu et puis dans quelques minutes -- ils ont rentré chez elle pour continuer la célébration. Et puis le dimanche, ils ont allé à l'église pour remercier Dieu de ce que il a fait pour eux oui c'est tout.

Extrait 10 : Groupe 3 (Premier Narrateur (G3PN))

DD : hier, j'étais vraiment et j'ai xxx au gras xxx en vitesse. -- je pense que xxx je n'a pas. c'était pas bien, après j'ai mangé. J'avais mal au ventre et après j'étais malade. -- pendant le weekend, j'avais reçu mes amis ici. -- ils ont venu, ils sont d'accra. Oui, quand ils sont arrivés, « ici » nous avons préparé beaucoup de choses. Nous avons fait du gâteau, et tout « ça » après pendant la semaine qui était lundi, vendredi était au cours. J'ai écrit les épreuves et après qu'est-ce que je vais dire encore ? J'ai écrit d'épreuves, à jeudi et à mercredi, et à vendredi. C'était -- comment on dire graduation ? -- on xxx quelque chose comme « ça » je sais pas. -- xxx donc, il n'y avait le cours. Nous sommes sortis en ville pour promener.

Extrait 11 : Premier rapporteur (G3PR)

Il a dit que la semaine passée, elle a fait xxx. Elle a préparé la cuisine et invité ses amis. -- elle a fait l'épreuve sur table en jeudi et elle a -- l'épreuve sur table en jeudi et mercredi. Elle a sorti, elle est sortie pour a un cérémonie le vendredi. elle a xxx, elle est préparé ; elle a préparé la nourriture et fait /// elle a fêté ses amis RIRE. Elle a pris elle a # le taxi pour aller à xxx au supermarché.

Extrait 12 : Groupe 4 : (Premier Narrateur (G4PN))

DD : ok ! Le weekend a commencé le vendredi passé et le soir à 17h. monsieur /// let me start mon weekend a commencé à vendredi soir, # et le soir là je suis allée à la veille de prière à 19h à 4h du matin, ça c'est le samedi. -- je suis revenue à 5h le matin pour dormir un peu. Après je me suis réveillée à 9h pour faire les lessives, et préparer quelques repas pour la semaine. À midi, mon ami m'appelé pour aller à la plage. # passer notre

journée là-bas, nous sommes # av0ons amusé beaucoup. Et encore le samedi, -- c'est comment on dit graduation ?-- remise de diplôme. Donc elle avait eu son certificat donc. C'est le jour pour amuser, -- nous avons mangé ; nous avons bu beaucoup et s'amuser beaucoup c'est fini non ?

Extrait 13 : Premier rapporteur(G4PR)

Elle a dit que son weekend avait commencé le vendredi passé. Le soir, -- elle était allée à la veille de prière et elle est revenue. Non, la veille avait commencé du 19h à 4h du matin la prochain jour # et elle est retournée à la maison à 5h du matin -- et elle est dormie elle a dormi elle s'est réveillée à 9h le matin pour faire la lessive -- pour préparer à manger et à midi elle est allée à la plage avec son ami pour s'amuser après la remise de diplôme.

Extrait 13 : Second Narrateur(G4SN)

Ce que j'ai fait le ce weekend, le weekend avait commencé le vendredi passé. -- et je suis allée à la veille de répétitions jusqu'à minuit. Je suis retournée à la maison pour dormir. et le jour prochain, je suis restée à la maison chez moi jusqu'au soir -- où je suis allée à une autre répétition. Après la répétition, je suis rentrée chez moi. Le dimanche prochain, -- je suis allée à l'église. et après quelques répétitions ; et après un programme de musique un concert de musique à LT voilà comment j'ai passé mon weekend.

Extrait 14 : Second rapporteur(G4SR)

Elle a dit son weekend a commencé le weekend passé. -- et elle est allée à la veille de répétition. -- elle est retourné à minuit et pour dormir un peu. -- et elle a resté dans la journée. Après, elle est allée à un autre répétition. Et le dimanche, elle est allée à l'église. -- et le soir, elle s'est reposée un peu. Après, elle est allée à un concert de musique à LT. C'est comme ça elle a passé son journée hé ! son weekend c'est fini.

Extrait 15 : Groupe 5 (Premier Narrateur(G5PN)

DD : le weekend passé. -- j'étais, j'ai commencé le weekend en vendredi. et cela commençait avec la préparation de accueillir mes frères et collègues qui venaient, non qui sont ici pour la remise des diplômes. Et le soir-là, j'ai

préparé du pate et j'ai invité mes collègues pour diner avec eux. Et pour les xxx féliciter d'avance la remise de diplôme et le samedi. je me suis réveillée très tôt et pour que je ne rate pas la cérémonie de remise. -- alors j'étais ici avant le commencement du -- du # programme ; et j'ai assisté a les différents exercices entreprises par le VC. Les étudiants et leurs parents, c'était vraiment intéressant la dimanche j'étais à l'église congregation ground, là où on a fait la concession pour remercier Dieu. -- congregation qu'on a fait le jour avant. Donc c'était vraiment agréable et au fait j'aimerais dire que c'était très # fatigant pour moi merci.

Extrait 16 : Premier rapporteur(G5PR)

Dans le weekend, elle a dit que elle était à NEC avec sa famille pour faire beaucoup de choses. et elle a accueilli ses parents et ses amis et son frère pour faire beaucoup des choses.

Extrait 17 : Second Narrateur (G5SN)

Dans le weekend, j'étais a NEC. -- mon weekend a commencé le jeudi 23 octobre et fini lundi 25 octobre. J'ai dormi mangé et fait beaucoup de choses. J'ai travail à cause d'élève officier -- j'ai surveillé le vendredi et j'ai marché le samedi. J'ai parti à la maison et le soir j'ai rendu visite à mon ami jeudi soir. -- je venais chez moi pour continuer les choses à faire dans le weekend. J'étais à l'église, j'ai chanté ; je dansais et je fais tout # beaucoup de choses. Oui, le samedi mes amis me rendent visite et nous partirons en ville. J'ai appelé mes amis à féliciter.

Extrait 18 : Second rapporteur(G5SR)

Elle disait que xxx en tant que élève officier, elle assistait au /// à la congregation pour la remise de diplôme. -- et elle a fait du marche pendant son surveillance. Et le samedi, elle avait retourné à la maison. -- et au soir, elle avait reçu quelques visiteurs amis comme des visiteurs. et elle xxx s'amusait avec eux soir du lundi. -- elle a retourné chez ; elle # s'occupait à faire autre chose à l'égard de la préparation pour la semaine.

Extrait 19 : Groupe 6 (Premier Narrateur (G6PN))

Mon weekend a commencé le vendredi et terminé le dimanche soir. -- donc le vendredi matin, je suis levée et assisté à un cérémonie de diplôme d'un ami. -- après, je me suis retourné à la maison. je me suis reposée un peu. -- le soir, je suis allée à la veille de répétition ç'a duré jusqu'à le matin prochain. -- donc je me suis retourné à la maison à 4h du matin. je me suis reposée un peu. je suis sortie chez Anty Naomi pour l'aider à préparer le fougou pour quelqu'un qui est venu pour le diplôme aussi. Après, je suis allée chez la coiffeuse pour défriser mes cheveux. -- le soir, je suis restée à la maison # en lisant mes notes le dimanche. je suis allée à l'église ; après l'église, je suis retournée à la maison pour faire la lessive. je me suis un peu /// quand je me suis levée, j'ai pris mon déjeuner et je suis sortie avec quelques amis à un programme de la danse et chansons merci.

Extrait 20 : Premier rapporteur(G6PR)

Elle a dit que le vendredi, elle s'est levée et elle a assisté un ami a un cérémonie de diplôme. Après, elle est retournée à la maison et elle a mangé. Après, elle est reposée elle s'est # et le soir elle a fait un diner. Et après, elle est allée à la répétition. -- et après, elle est retournée le samedi le matin. Elle est allée chez Anty Naomi pour l'aider à piler le fougou pour un ami. Après elle est allée chez la coiffeuse ; et après la coiffeuse elle est retournée chez elle le soir. -- elle a dormi le dimanche. Elle est allée à l'église. après elle a fait quelque chose à manger le soir. -- elle est # est sortie avec ses amis et elle est retournée à 24h merci.

Extrait 21 : Second narrateur (G6SR)

Le vendredi je suis allée au marché et après j'ai retourné chez moi. Et j'ai et le soir., xxx la cuisine et après, j'ai mangé le soir. J'ai dormi le samedi matin. Je vais xxx -- je suis allée chez Anty Naomi et je l'ai aidé à piler le fougou à un ami. Et après, je suis allée chez moi. J'ai retourné chez xxx le soir. J'ai dormi et le dimanche matin, je lave mes vêtements. -- et après et après, j'ai fait quelque chose à manger. Après, je suis allée chez mes amis et on est allée à un programme je suis retourné à 24 h merci.

Extrait 22 : Second rapporteur(G6SR)

Elle a dit que le vendredi matin, euh !-- elle est allé au marché pour acheter les légumes. -- et après, elle est retournée chez elle pour préparer la cuisine. Après la cuisine, elle a mangé un peu le soir. RIRE. Elle a dormi samedi matin. -- elle a rendu visite chez Aunty Naomi et elle l'aider à piler le fofou. Après, elle est retourné chez elle ; et elle s'est reposée le dimanche matin. -- elle a fait la lessive # elle a fait la cuisine et après elle a visité quelques amis pour sortir regarder un programme ; après à 24h elle a retourné à la maison.

Extrait 23 : Groupe 7 (Premier Narrateur (G7PN)

Le samedi passé, # -- quand je me suis réveillé le matin, j'ai brossé mes dents. Et après j'ai xxx après la prière, j'ai préparé quelque chose pour manger. -- c'était le fofou. Après avoir pilé et j'ai mangé. Et j'ai fait mon devoir de maison le dimanche. j'ai assisté à l'église et après l'église, j'ai continué avec mes études ; c'est-à-dire la révision. -- et lundi matin, -- donc lundi comme nous n'avions cours, j'ai continué avec la révision. et aujourd'hui, nous voilà au cours xxx donc on continue xxx j'avais oublié quelque chose samedi après avoir fait le devoir j'ai assisté à un mariage. Oui, de mon ami ; on a bien a mangé là-bas. le mariage a eu lieu à Sasakawa donc # après ça, je suis revenu à la maison très fatigué. -- et j'ai dormi dimanche aussi. après l'église, il y avait un cours d'attrapage avec Dr. Bakah ; donc j'étais obligé d'assister à ce cours aussi. Et après le coures xxx c'était vers 17h, je suis revenu à la maison très fatigué. Ce jour-là, je n'ai pas lu aujourd'hui c'est lundi quand je me suis réveillé. -- non, c'est mardi maintenant donc xxx je veux parler de lundi c'était hier j'ai déjà xxx.

Extrait 24 : Premier rapporteur(G7PR)

Ok mon ami vient de me dire que il a fait beaucoup des activées xxx. -- la semaine, le weekend passé au commencement. Il a dit que le samedi quand, il est levé il est. xxx il a prié après # la prière, il a brossé ses dents et lavé xxx son figure ; et il a préparé son petit déjeuner. Quand il a fini de manger, il a révisé un peu #. Il a fait un devoir qui porte sur une traduction. Après « ça » xxx il était parti pour un mariage de son ami à sa Sasakawa ici-là -- il a bien

mangé quand il est revenu, le soir il a mangé encore. et il se mit au lit le dimanche-là, il était à l'église. et quand il est revenu vers midi, il se reposé un peu. Il a cherché quelque à manger. Après euh le repas, il a révisé parce que dimanche lundi là nous aurons cours. Nous viendrons au cours c'est pourquoi il a ravisé le lundi matin. Qu'est-ce que tu as fait le lundi matin ? xxx il est révisé encore pour être à l'aise ; parce que des fois si on lui pose certaines questions il peut répondre. C'est pourquoi il a révisé et lorsque nous n'avons pas cours lundi là, il a profité de cette occasion de bien dormir et c'est ça c'est comme ça il a passé son weekend.

Extrait 25 : Second Narrateur (G7SN)

Mon weekend s'est très bien passé. Quand xxx je suis levé xxx vendredi, nous n'avons pas le cours. c'est pourquoi quand je levé vers 7h, quelque xxx j'ai prié pour mon Dieu de me donner l'occasion de vivre encore # Vivre encore. -- j'ai brossé les dents juste la prière et j'ai puisé quelque sauts deux sauts de l'eau et j'ai mis au feu xxx la sauce que j'avais préparé et après ça. J'ai mis une coupe de riz au feu. -- quand le riz est préparé, j'ai mangé et je suis allé chez un ami à Amamo. -- quand je suis revenu vers 13h, je me suis reposé un peu samedi très tôt. Je fais comme d'habitude la même chose mais vers 9h. Je suis parti oui à la remise de diplôme de mes collègues là. On était xxx quand je suis parti à la remise de diplôme de mes collègues. On était là pour quelques minutes, mais nous avons faim et on a retournée chez moi pour préparer un comment on appelle ? Le tarot le tarot et dans la maison on a bien préparé la pâte le repas et on a bien mangé vers 14h. J'ai accompagné mes collègues à la station d'accra là quand ils sont comment ? xxx --

Extrait 26 : Second rapporteur(G7SR)

Ok mon ami xxx vient de dire que vendredi passé quand il s'était levé, il s'est parti pour brosser. -- après avoir brossé et il avait préparé quelque choses pour manger. Après le repas il était parti pour assister à un mariage. -- donc après ce mariage, il était revenu se reposer un peu. Après avoir reposé il avait révisé ses cours. Après avoir révisé ses cours, c'était. -- il était prêt pour dormir et le lendemain matin c'était samedi. # Dimanche maintenant on a xx .j'ai fini avec dimanche maintenant il était parti à l'église. Après l'église, il était revenu à la

maison pour encore manger parce que il aime manger trop Cornelius après avoir mangé il avait encore pris ses devoirs pour traiter. RIRE -- après avoir traité ses devoirs, il avait dormi # beaucoup même et xxx la journée s'est achevée comme ça donc c'est tout ce qu'il vient de dire. --

Extrait 27 : Groupe 8 (Premier narrateur (G8PN))

Mon weekend a commencé jeudi après-midi xxx #. mon weekend a commencé le jeudi après un épreuve sur table le vendredi, je n'ai pas de cours. alors j'ai voyagé à Kumasi pour rendre visite à ma sœur qui habite là-bas. -- quand je suis arrivé là-bas, # xxx c'était trop tard alors j'ai dormi et le vendredi xxx le # matin je suis allée en ville avec ma sœur pour acheter quelque # chose pour la maison après cela, je xxx --

Extrait 28 : Premier rapporteur(G8PR)

Elle avait elle a dit que son weekend a commencé jeudi. -- après une épreuve sur table elle avait voyagé à Kumasi. Et quand elle était arrivée, xxx il était trop tard. Donc elle avait dormi dans xxx chez sa sœur et le vendredi elle a elle est sortie pour acheter les choses et le vendredi soir elle a préparé. -- elle avait préparé la nourriture et elle a avait donné au biberon au bébé. Après cela, elle avait fait elle avait préparé le lit pour le bébé. Et le samedi RIRE elle était sortie avec ses familles. xxx

Extrait 29 : Groupe 9 (Premier Narrateur (G9PN))

Mon weekend a commencé vendredi. après le cours, était un jour pour la RIRE xxx diplôme. j'ai accueilli ma sœur qui a fait partie de l'étudiant et j'étais j'ai assisté la cérémonie. ma sœur a amené son bébé et je l'ai pris en charge le bébé. le samedi, j'ai accompagné ma sœur à l'église et après l'église on a sorti. -- on est sorti à la plage pour s'amuser. RIRE le samedi, elle xxx j'ai accompagné ma sœur à la gare pour prendre un bus à Kumasi et le samedi dimanche soir RIRE le soir j'ai préparé la cuisine. --

Extrait 30 : Second rapporteur (G9SR)

Elle a dit que son weekend a commencé vendredi après-midi. Après le cours xxx, elle a elle avait le cérémonie de remise de diplôme. Alors elle xxx elle a

accueilli sa sœur qui faisait partie de la cérémonie. Le samedi xxx elle a assisté la cérémonie avec sa sœur. -- et après elles sont allées à la plage pour s'amuser. xxx le dimanche, elles sont allées à l'église et à l'église et après elles sont allées à la gare routière pour prendre le bus et le soir elle a fait la cuisine c'est tout. --

Extrait 31 : Groupe 9 (Premier Narrateur (G9PN))

Après le cours, j'ai dormi un peu. xxx /// et puis j'ai mangé et j'ai parlé avec mes amis et mes voisins et c'est tout.

Extrait 32 : Premier rapporteur(G9PR)

Elle a dit que dans l'après-midi, elle a mangé. Après elle a mangé, elle a parlé avec ses voisins xxx ah ses amis.

Extrait 33 : Groupe 10 (Premier Narrateur (G10PN))

DD : hier j'ai travaillé dans ma chambre parce que je viens de déménager. -- je suis restée dans ma la chambre et j'ai travaillé là et après je suis allée à la maison.

Extrait 34 : Premier rapporteur(G10PR)

DI : elle a dit que hier, elle est ménagé. /// Elle avait déménagé. -- après elle fait numéro -- elle venait d'arriver xxx sur campus # et après, elle /// elle était allée euh-- chez elle à la maison et -- ///.

Extrait 35 : Groupe 11(GR11PN)

DD : vendredi soir, vers 16h je suis allé à la cité disons graduate hostel pour regarder un match de football vers 19h et vers 20 h. -- le match est terminé et je suis est terminé et je suis revenu à la cité. Bon ! -- là j'ai préparé du riz et puis j'ai mangé. Après avoir fini de manger, bon ! -- j'ai dormi. Le samedi matin aussi, j'ai fait la lessive. je suis à la plage avec un ami. On s'est promené un peu. -- on a regardé la mer ; on a pris un peu de boissons. Vers midi, nous sommes revenus bon -- comme il y a un match de football de coupe d'Afrique des nations vers 13h 14h je suis allé à Graduate Hostel pour regarder le match. -- encore, puis je suis revenu vers 20h 22h. Donc il y avait

une prière. Donc je suis allé à l'église vers 23h. La prière a terminé vers 1h du matin. J'ai dormi un peu. -- le lendemain très tôt le matin, je me suis réveillé. j'ai brossé mes dents, je me suis allé laver. J'ai repassé mes habits et puis je suis allé à l'église, à la messe on a passé quelques choses de 2h de temps et nous sommes revenus vers 13h et 13h j'ai dormi un peu et c'est tout.

Extrait 36 : GR11PR

Il a dit que son weekend a commencé le vendredi le soir. -- il était au cinéma pour regarder un match de football et après le dimanche -- il était à la messe et après la messe il a fait quelque chose que je n'ai pas bien saisi merci.

Extrait 37 : GR11SN

DD : également mon weekend a commencé le soir. -- j'étais au marché avec ma sœur et après le marché, on a préparé le diner. Après le diner j'ai passé un temps à regarder le journal télévisé. et le samedi matin je suis allé au champ. -- j'ai xxx temps à regarder le journal télévisé encore et le dimanche j'étais allé à l'église. -- après, j'étais xxx centre /// de cinéma où j'ai regardé un match de foot entre le Chelsea et Liverpool.

Extrait 38 :GR11SR

Il a dit que son weekend a commencé le vendredi soir. -- que le vendredi soir, il était parti au marché avec sa sœur. -- et après, ils ont préparé xxx le samedi soir, il a regardé un match de foot. Et le dimanche aussi, il est allé à la messe. c'est tout.

Extrait 39 : GR12PR

DD : d'habitude si je ne travaille pas, -- j'aime lire. quand je lis un peu, je fais la lessive et après je regarde -- un film ou j'écoute la musique. # ou bien je rends visite à mes amis. -- ça c'est si je suis à la cité. mais quand j'ai envie de sortir, je vais au restaurant vers au marché pour des achats. Je vais toujours faire quelques choses pour /// -- ou. des fois je viens ici à science pour faire des recherches, pour causer un peu avec mes amis. -- oui c'est tout et actuellement il arrivé des fois que je serai très # fatiguée là je dors. -- 1h quand je me lève, je continue avec // je fais d'habitude.

Extrait 40 : GR12PR

Oui elle a dit que pendant ce qu'elle est libre, -- elle aimait lire et puis elle faisait sa la lessive. -- aimait lire et puis elle regardait la télévision un petit peu. Ça c'est si elle est chez elle. Des fois aussi, elle viendra à Science pour des études. /// Elle a dit aussi que des fois elle est fatiguée. Elle dormait. Oui elle dort et puis il y a des fois, il aime # faire des achats pour xxx si elle est libre oui c'est tout.

Extrait 41 : GR12SN

DD : oui quand je suis libre, j'aime lire et puis regarde les films. Quelques fois, j'aime faire la nourriture. -- et puis je prends quelques temps à faire des études des travail sur mon, -- oui ma mémoire aussi. -- il y aussi des fois aussi que, je rends visite à mes amis pour discuter les choses qu'on apprend ensemble. et puis je fais quelques appels à la maison pour savoir comment si /// tout va bien .oui et puis la dernière chose, j'aime faire le sport avec mes amis surtout le foot.

Extrait 42 : GR12SR

Il a dit que quand il est libre, -- il lisait ses romans, il écoutait aux musiques. Des fois, il allait chez ses amis pour causer et discuter ce qu'ils ont fait pendant leur étude. Parce qu'il a dit a dit qu'il a des fois il étudié ensemble avec ses amis. Et des fois, il jouait au foot avec d'autres. il appelait les gens chez eux à la maison pour demander leurs états et c'est tout ce que j'ai entendu.

Extrait 43 : G13 PN

xxx les vacances prochaines, xxx je vais chez mon mari. Après ça xxx, je vais chez mes parents parce que xxx mon fils est avec eux. -- et après ça, je dois aller chez ma sœur qui est à accra. Elle est un pasteur et tous les samedis, -- nous allons à l'église et après ça nous revenons à la maison pour faire la nourriture. -- au soir, nous prions ensemble et tout le monde départ euh -- chez eux.

Extrait 44 : GR13PR

Elle a dit que pendant les vacances, elle allait rendre visite à accra à son mari et à ses parents aussi pour voir son enfant. xxx elle qu'elle allait à l'église avec sa famille et après l'église le soir, elle irait. Je ne sais pas -- je n'ai pas bien xxx préparer la nourriture pour la famille après tout xxx je n'ai pas bien saisi la fin -- c'est tout ce que je peux te dire -- il faut me guider un peu pour que je reprenne tout pour lui. Le soir elles prieront ensemble ///.

Extrait 45 : GR13SN

Les vacances prochains, moi j'effectuerai xxx moi j'effectuerai # un voyage sur Donkorkrom là où j'habite. xxx j'ai un projet là-bas que je dois surveiller et enfin de compte /// dans pendant l'ouverture des écoles xxx.

Extrait 46 : GR13SR

Il a dit que pendant les vacances, il est allé au xxx Donkorkrom où il a un projet qui xxx il est allé effectuer surveiller et après ça quand l'école a xxx commencé il va revenir c'est tout.

Extrait 47 : GR14PN

Pendant les vacances prochains, j'aimerais aller voir ma famille. ma petite fille, mon mari et après ça rester à la maison, balader un peu regarder les films et peut-être rendre visite à mes amis.

Extrait 48 : GR14PR

Elle a dit que xxx allait regarder des films. Elle allait xxx rendre visite à ses amis et peut être elle allait regarder rester à la maison un pour les cuisines et les autres ///

Extrait 49 : GR14SN

pendant les vacances prochaines, je ferai un de peu de commerce. Je vais m'occuper de mes enfants et je vais peut-être faire aller à la bibliothèque pour lire un peu quelques documents et c'est tout.

Extrait 50 : GR14SR

elle a dit que pendant les vacances prochaines, elle allait faire des commerces et elle allait lire un peu à la bibliothèque ok.

Extrait 51 : GR15PN

la semaine prochaine, je vais visiter ma mère à la cité. et après ça, je pense qu'il va nous diriger à la xxx les monuments, là-bas et après j'ai aussi un match de foot à la cité xxx et après tout ça là je vais me retourner à la maison.

Extrait 52 : GR15PR

il a dit que il visitera quelque part. moi j'ai pas entendu là, -- quelque part là il assistera à un match de foot. après le match de foot, il se retournera à la maison.

Extrait 53 : GR15SN

quand je suis libre, je vais surfer sur internet. -- je suis sur Facebook pour discuter avec les amis. Après aussi je cherche des nouvelles informations. J'aime beaucoup le foot donc, je dois regarder le classement d'équipe ; ceux qui ont gagné à la fin de la semaine. Donc j'aime beaucoup, l'internet parce que sur l'internet je peux xxx soir en français ou en anglais.

Extrait 54 : GR15SR

il a dit quand il est libre, il aime surfer sur l'internet pour voir des matches. Il a aussi dit que # que quand il est libre, il aime bien le foot donc, il regarde sur l'internet les résultats des équipes et des classements. Et alors après aussi qui xxx, il surfe la pour connecter avec les amis. C'est tout ce qu'il a dit.

Extrait 55 : GR16PN

D'habitude si je ne travaille pas, j'aime lire. Quand je lis un peu, je fais la lessive. et après, je regarde -- un film ou bien j'écoute la musique. je rends visite à mes amis, ça c'est si je suis à la cité. Mais si je suis xxx j'ai envie de sortir vers au restaurant, je vers au marché pour faire des achats. je vais toujours faire quelques choses pour m'occuper, c'est ça. -- oui, des fois je

viens ici à Science pour faire des recherches, pour causer un peu avec mes amis ; pour xxx oui c'est tout---- et --- actuellement il arrive des fois que je serai très # fatiguée et là je dors pour bon 1heure et quand je me lève, je continue avec xxx je fais d'habitude c'est tout.

Extrait 56 : GR16PR

xxx il a dit que pendant ce qu'elle est libre, -- elle aimait lire et puis elle faisait la lessive. Oui, et puis elle regardait la télévision un petit peu. « Ça », c'est si elle est chez elle. Des fois aussi, elle viendra a Science pour faire des études. -- elle a elle dit aussi que des fois, si elle est fatiguée elle dormait. Oui, elle dort. Puis, il y a des fois aussi elle aimait faire des achats pour xxx si elle est libre xxx --- oui c'est tout.

Extrait 57 : GR16SN

quand je suis libre, j'aime lire et puis je regarde les films. -- quelques fois, j'aime faire la nourriture. -- et puis je fais ; je prends quelques temps à des études, des devoirs les travail sur mon ma mémoire aussi. Il y a des fois aussi que je rends visite à mes amis pour discuter la chose qu'on apprend ensemble. Et puis, je fais quelques appels à la maison pour savoir si # ils sont bien. -- oui, et puis je me repose ; je me repose quelque fois. -- oui, il y a pas xxx oui, et puis la dernière chose , j'aime faire le sport avec les amis surtout le foot.

Extrait 58 : GR16SR

il a dit quand-- il est libre, il liait ses romans. il écoutait aux musiques ; des fois ; il allait chez ses amis pour causer. Et pour discuter ce qu'ils ont fait pendant leur étude. -- parce qu'il a dit que il y a des fois, ils étudient ensemble avec ses amis et des fois. il jouait au foot avec d'autres amis et il appelait les gens xxx chez xxx à la maison ; et pour demander leurs états et c'est tout ce que j'ai entendu.

Extrait 59 : GR17NP

pendant les vacances prochaines, je ferai beaucoup de choses. Parce que pendant le semestre, j'étais très occupée donc je n'ai pas xxx fait beaucoup de choses. J'aiderai ma sœur au marché. Et les weekends, je vais prendre soins

de ses enfants à la maison .euh ! Après ça, je visiterai quelques amis pour discuter des choses xxx .

Extrait 60 : GR17PR

il a dit que pendant les vacances il va faire beaucoup de choses. Euh ! Parce pendant le semestre il est occupé à faire beaucoup de choses, il aidera sa sœur au marché. Après, il prendra soins des enfants euh ! Après, il visite ses amis. Monsieur c'est tout.

Extrait 61 : GR17SN

Après les cours, je visiterai mes parents à accra. Après xxx je reviendrai à Cape Coast pour assister à un mariage. xxx mon ami va se marier elle m'a invité. Et après qu'est-ce que je vais faire ? euh ! xx pendant les vacances on va beaucoup s'amuser.

Extrait 62 : GR17SR

Elle dit que elle visitera à accra, ah ! Ses parents. Après ça son ami va se marier, donc elle dit elle assistera à la cérémonie. Après, elle va faire plusieurs choses Euh ! S'amuser un peu. C'est tout.

